l'unité

N° 297 — 5 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 26 mai 1978

RADIOS LIBRES

QUI SONT LES VRAIS PIRATES ?



Coll. Fondation Jaurès

Les prix les plus bas:

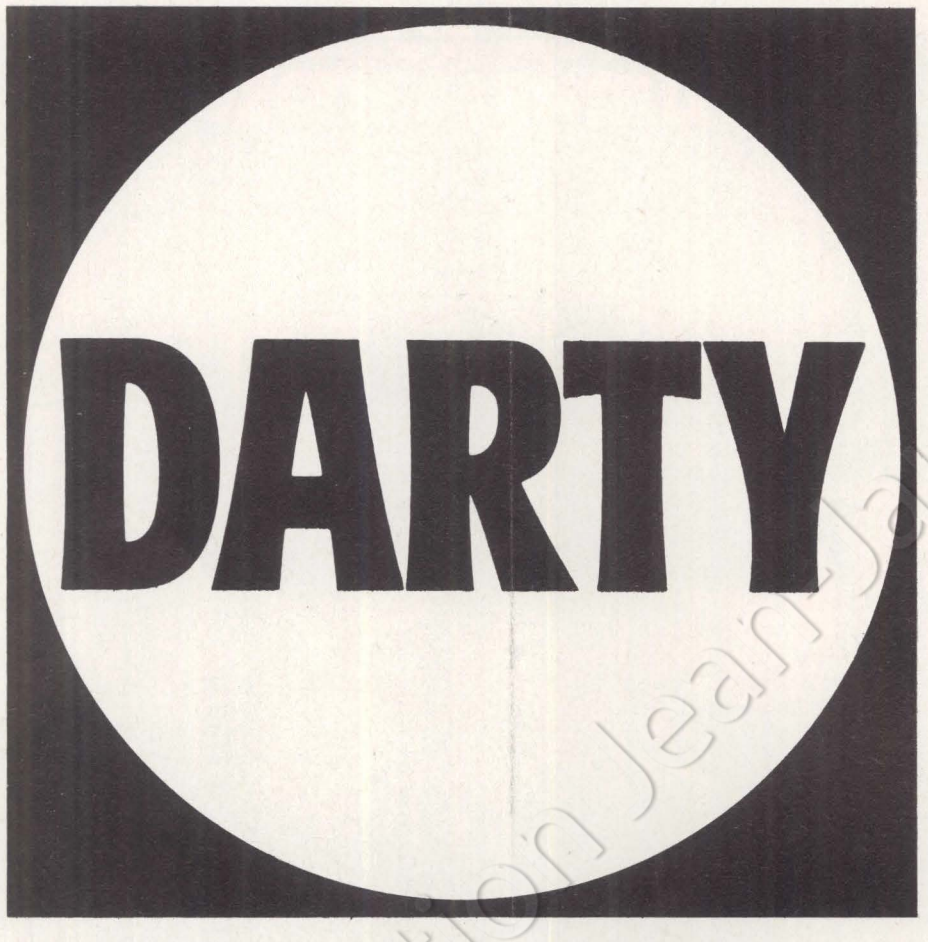

la preuve par 250 grandes marques

TV. ELECTROMENAGER. HI-FI.

Coll. Fondation Jean Jaurès

sommaire

Monde

4

Afrique : la politique des otages, par Guy Perrimond

6

Zaïre : minerais, fusées et barbouzes en tous genres, par Jacques Delépine

8

Deux jours « du côté de Tindouf », par Francis Pisani

France

9

Ils ne vous l'avaient pas dit !, par Jean Poperen

10

Michel Crépeau : « Le M.r.g. est clairement dans l'union de la gauche »

PHOTOS ET DESSINS
A.f.p. (pages 4, 14) Barrigue (page 11), Cagnat (page 1), Coureuil (page 25, 21), Demoulin (pages 7, 18, 21), Pedro Herrera (page 8), Keystone (pages 32, 33), Pascal Lebrun (pages 10, 12, 24), Pym (page 22), Solo (pages 5, 30, 31, 33), Sygma (pages 6, 27), Zachmann (page 26).

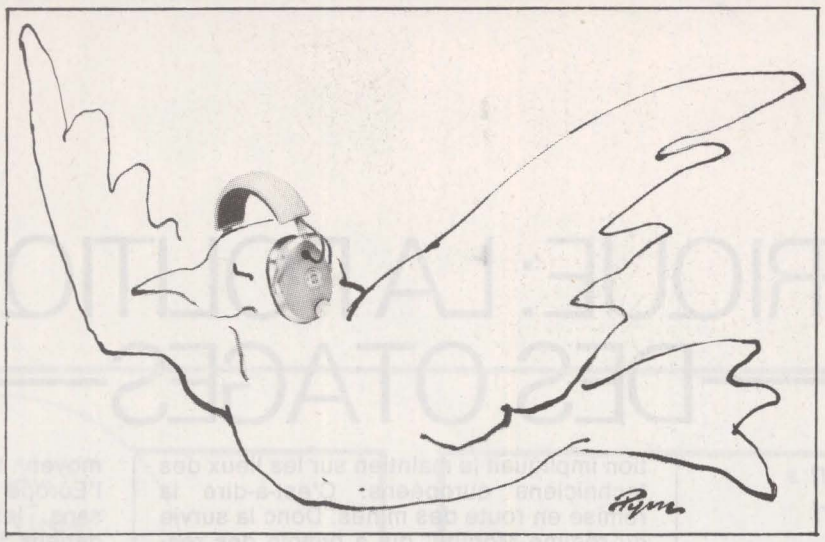

11

P.c. : les eaux montantes de la contestation, par Antoine Violet

12

Débat. Yvette Roudy : « Le ghetto, c'est fini ! », propos recueillis par Emmanuèle Plas.

Social

14

Hôpitaux : les 550000 « oubliés » de Madame Veil, par Christine Cottin

16

Désarmement : les 7 propositions du P.s., par Jacques Huntzinger



17

Ma part de vérité, par François Mitterrand

Société

20

Une femme castrée pour la vie, par Christine Cottin

Document

22

Radios libres : qui sont les vrais pirates ?, par Jean-Loup Revérier

24

Entretien avec Maurice Séveno

Cinéma

28

Cannes : Viva Italia !, par Nicolas Château

« L'Unité » en Suisse

« L'Unité » qui est déjà depuis longtemps en vente à Lisbonne, Luxembourg, Bonn, Alger et Moscou sera vendue à partir de cette semaine à Genève et à Lausanne, au prix de 3 francs suisses l'exemplaire. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux lecteurs helvétiques.

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73
Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot. Guy Perrimond

REDACTION
Marie-José Bernardot. Robert Butheau. Christine Cottin. Nicole du Roy. Georges Frameries. Frédérique de Gravelaine. Michèle Kespi. Jean-Paul Liégeois. Jean-Pierre Moulins. Gilberte Muller. Francis Pisani. Emmanuèle Plas. Jean-Loup Revérier. Gabrielle Rolin. Maurice Séveno. Antoine Violet, Maryse Wolinski.

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision). Mauricette Duchemin (maquette).

DOCUMENTATION
Véronique Néiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil. Barrigue. Solo. Teich. Lacroux. Pym

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes - Tél. 878.40.73
Coordination : Ofres, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité

Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41, BOULEVARD DE MAGENTA
75010 PARIS

Je soussigné.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (150 F) ☐
- abonnement de six mois (90 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐

par chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source ☐

Date Signature

AFRIQUE: LA POLITIQUE DES OTAGES

A vouloir être le « Cubain » occidental, on risque fort de désigner les ressortissants français comme victimes en cas de troubles

« S'IL s'agit strictement de sauver des vies en péril, bien entendu cela doit être fait. S'il s'agit de dépasser cet objectif pour atteindre des objectifs politiques, alors cela ne doit pas être poursuivi. » Lundi, en deux phrases, François Mitterrand replaçait l'envoi de la Légion à Kolwezi dans sa véritable perspective. Sauver des vies, certes, mais au-delà...

Car, qu'il s'agisse du Zaïre ou de l'ensemble de l'Afrique, la politique du gouvernement français dépasse, de très loin, les simples objectifs « humanitaires ». Les contradictions, aveuglantes, entre la France et la Belgique en sont une dernière preuve.

La semaine tragique de Kolwezi a surpris tout le monde, sauf les experts. Depuis près d'un mois, ceux-ci s'attendaient à ce que « quelque chose se passe au Shaba ». Sans même qu'il soit question de la main de Moscou, de Bruxelles ou d'ailleurs. En effet, ceux que, par une facilité de langage, l'on appelle les « Katangais » donnaient des preuves de leur présence et, à Bruxelles, les représentants du F.n.l.c. (Front national de libération du Congo) multipliaient les contacts et présentaient les « Katangais » comme leur « bras armé ». Mais, surtout, ce qui était évident aux observateurs, c'était le pourrissement accéléré du régime de Mobutu. Au point qu'ici et là on murmurait que les Belges pourraient « laisser faire » et accepter un changement d'équipe. Et les éventuels successeurs, plus « présentables » que Mobutu, ne manquent pas !

Il faudra encore vraisemblablement quelques semaines pour comprendre ce qui s'est passé à Kolwezi : certes, le faible encadrement des « Katangais » — qui ressemblent davantage aux « grandes compagnies » qui dévastèrent l'Europe au Moyen Age qu'à une armée de libération —, l'alcool, la peur, le combat, l'attitude des troupes zaïroises, tout a joué pour aboutir au massacre, et « justifier » une action humanitaire.

Et si les « Katangais » semblent être venus — revenus, faudrait-il écrire d'ailleurs —, il semble bien que ce soit sans l'aide de qui que ce soit. Les Cubains ont sèchement démenti les affirmations zaïroises, et la question du financement semble mineure : il existe, par exemple, dans l'est du Zaïre des maquis qui se financent, grâce aux mines d'or qu'ils exploitent.

Les différences d'interprétation entre la France et la Belgique montrent toutefois que la vision française de cette intervention impliquait le maintien sur les lieux des techniciens européens. C'est-à-dire la remise en route des mines. Donc la survie du régime Mobutu, qui a besoin des ressources du Shaba pour survivre (voir page 6). Ce qui va poser, dans les semaines à venir, quelques problèmes au gouvernement français !

La politique française envers le Zaïre n'est d'ailleurs qu'un élément d'une politique d'ensemble. Car, si Valéry Giscard d'Estaing a une politique étrangère, c'est bien à l'égard de l'Afrique. La conférence franco-africaine, qui a lieu toutes les années depuis cinq ans, tout comme la multiplication des interventions militaires ne sont que les formes les plus visibles — et pour la seconde la plus dangereuse, car elle désigne les ressortissants français comme victimes en cas de troubles — de cette politique.

Les raisons de cette politique sont évidentes : l'Afrique est pour bon nombre de firmes françaises une région protégée, une zone de profits étonnants. Mais surtout, à moyen terme, c'est à l'ensemble de l'Europe que l'Afrique sera nécessaire : sans les matières premières qu'elle détient, l'industrie européenne sera en mauvaise posture.

Double langage

On ne peut qu'être frappé par l'incohérence des nombreux commentaires dont le gouvernement français a assorti son intervention au Shaba. Passons sur les contradictions entre le président de la République et son ministre des Affaires étrangères concernant le déroulement des opérations à Kolwezi. Plus frappant est le double langage tenu par M. Giscard d'Estaing et son porte-parole le 19 mai.

M. Hunt déclarait, en effet, aux journalistes : « Cette mission de caractère temporaire prendra fin aussitôt que les autorités légales seront en mesure d'assurer elles-mêmes le contrôle de la situation. » Ce n'est pas demain la veille ! Peu après, le président de la République assurait à la télévision : « Aussitôt que le sort des ressortissants étrangers aura pu être rétabli, réglé, bien entendu nos unités reviendront à leur point de départ. »

Le ton paternel, rassurant, comptait plus que le fond, parfaitement ambigu : qu'est-ce que « rétablir le sort » des étrangers ? Les rapatrier ou les réinstaller à Kolwezi ? Le téléspectateur moyen aura pensé que les paras n'étaient là que pour un rapatriement. Or, M. Hunt est à l'évidence un bon serviteur de l'Etat ; il n'a pas déformé la pensée du président. Mais qui lit les communiqués de l'Elysée ? Qui aura compris que les troupes françaises sont pour longtemps au Zaïre ? C'est pourtant clair aujourd'hui.

Frontières héritées de la colonisation

Dès lors, il est évident que ce continent ne laisse personne indifférent. Si les Etats-Unis, adossés à un continent, l'Amérique du Sud, qui est leur chasse gardée, n'en sont qu'aux premiers pas d'une politique africaine, l'U.r.s.s., pour sa part, a compris l'intérêt de cette zone. Certes, les Soviétiques n'ont pas les mêmes préoccupations que les Occidentaux. Pour ces derniers, il y a d'abord le profit, donc le maintien d'une situation. Pour les Soviétiques il s'agit d'abord de stratégie et de politique. Depuis 1975, épaulés par les Cubains, utilisant leur art de la diplomatie et leurs qualités humaines en même temps que le prestige dont dispose toujours La Havane, ils ont su, soit « rattraper » une situation comme en Angola, soit changer de partenaire comme dans la Corne de l'Afrique.

La majorité des chefs d'Etat africains ont vu arriver les conseillers militaires russes et les soldats cubains avec une certaine appréhension : avec de tels spécialistes, les guerres locales allaient changer de rythme. Car, jusqu'à présent, l'Afrique — à l'exception de l'Afrique du Sud, cette gangrène — était le continent le moins bien équipé militairement. Sous-peuplé, le continent est partagé en Etats très souvent « vides », pauvres et ne pouvant pas s'offrir une armée moderne. L'inquiétude se comprend d'autant mieux que les frontières, héritage de la colonisation, sont, le plus souvent, une fiction. Et que le rôle de quelques chefs d'Etat a d'abord été, à l'intérieur d'un cadre artificiel, de tenter de créer une nation. Si l'on en croit « le Point », lorsque les Soviétiques affirment aujourd'hui que « les mouvement de libération n'avaient pas à se soucier du formalisme juridique que constituent les frontières héritées de la colonisation », on comprend que cela fasse quelque bruit dans les chancelleries.

Des divers rôles que pouvait, dans ces conditions, jouer la France, Valéry Giscard d'Estaing a choisi le pire. Les liens — réels — que l'Histoire a créés entre bon nombre d'Etats africains et la France, le rapport ambigu qui s'est tissé entre l'ex-colonisé et l'ex-colonisateur peuvent sembler étranges. Pourtant, ils sont suffisamment forts pour que des deux côtés on s'écoute, on se conseille, on se sente « interpellé » par l'autre. Or, au lieu de permettre à l'Afrique de compter sur la voix et sur l'aide de la France, que fait le gouvernement ? Au Sahara occidental, il a envoyé des Jaguar

→

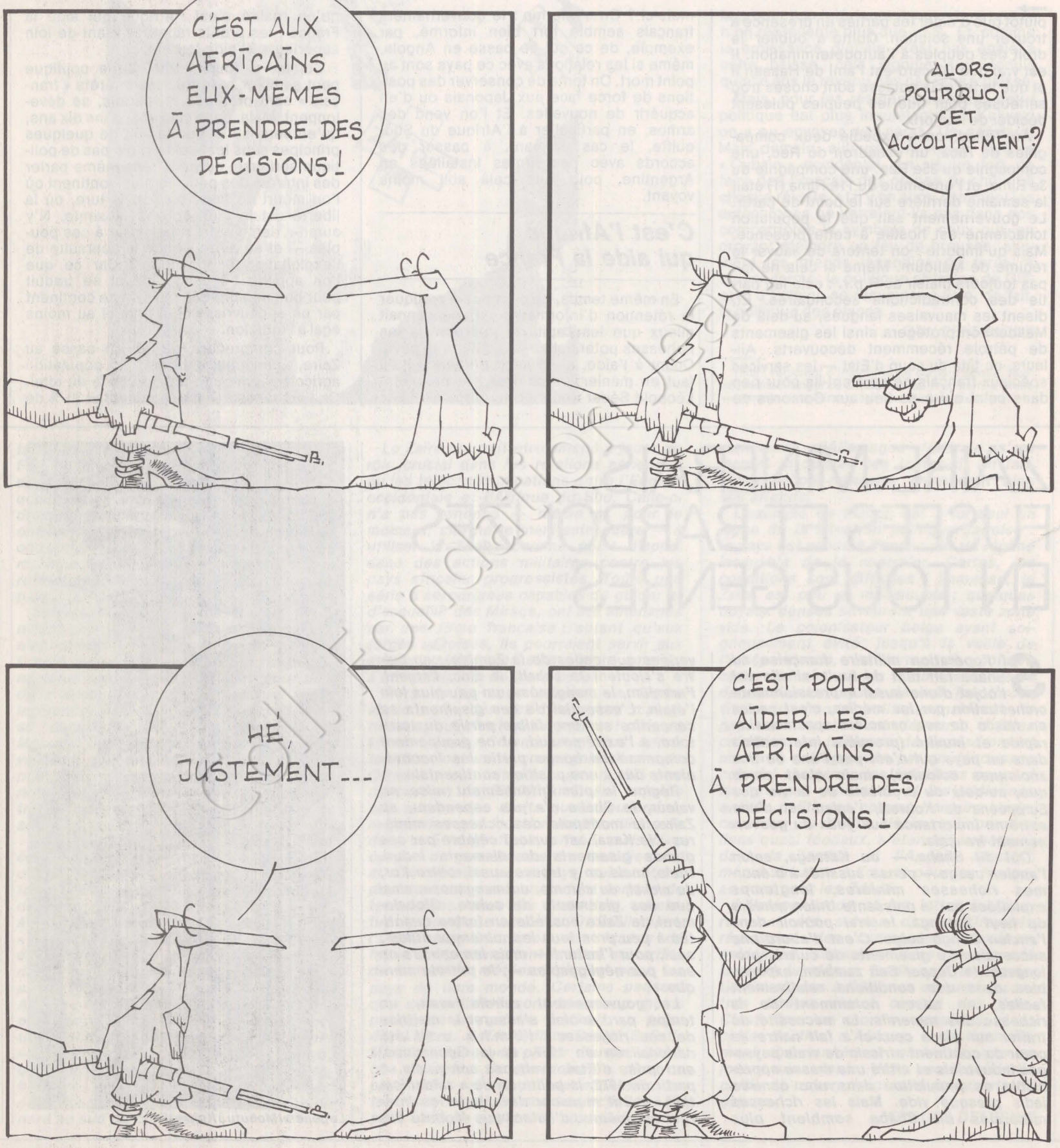
C'EST AUX AFRICAINS EUX-MÊMES À PRENDRE DES DÉCISIONS !
ALORS, POURQUOI CET ACCOUTREMENT ?
HÉ, JUSTEMENT...
C'EST POUR AIDER LES AFRICAINS À PRENDRE DES DÉCISIONS !

AFRIQUE: LA POLITIQUE DES OTAGES

plutôt que d'aider les parties en présence à trouver une solution. Quitte à oublier le droit des peuples à l'autodétermination. Il est vrai que Giscard est l'ami de Hassan II et que le fer et la potasse sont choses trop sérieuses pour que les peuples puissent décider de leur prix.

Au Tchad, on a expédié deux compagnies du Rica, un escadron du Rec, une compagnie du 35e Rap, une compagnie du 3e Rima, et l'ensemble du 11e Rima (1) était la semaine dernière sur le point de partir. Le gouvernement sait que la population tchadienne est hostile à cette présence. Mais qu'importe : on tentera de sauver le régime de Malloum. Même si cela ne fait pas toujours plaisir au R.p.r. : cela fait partie des contradictions secondaires. Et, disent les mauvaises langues, au-delà de Malloum on protégera ainsi les gisements de pétrole récemment découverts. Ailleurs, on tâte du coup d'Etat — les services spéciaux français ne seraient-ils pour rien dans celui qui a eu lieu aux Comores ce mois-ci ? On s'informe : le gouvernement français semble fort bien informé, par exemple, de ce qui se passe en Angola, même si les relations avec ce pays sont au point mort. On tente de conserver des positions de force face aux Japonais ou d'en acquérir de nouvelles. Et l'on vend des armes, en particulier à l'Afrique du Sud, quitte, le cas échéant, à passer des accords avec des firmes installées en Argentine, pour que cela soit moins voyant.

C'est l'Afrique qui aide la France

En même temps, on continue à pratiquer la rétention d'information : Paris connaît mieux que les capitales intéressées les richesses potentielles des différents pays. Quant à l'aide, c'est avec prudence qu'il faut en manier les chiffres : le président Léopold Sédar Senghor ne rappelait-il pas qu'en réalité c'est l'Afrique qui aide la France : les profits rapatriés étant de loin supérieurs à l'aide fournie.

Certes, à court terme, cette politique peut sembler payante : les intérêts « français » sont protégés et, parfois, se développent. Mais, dans cinq ans, dans dix ans, qu'en sera-il ? Et que fait-on de quelques principes sans lesquels il n'est pas de politique sérieuse, suivie ? Sans même parler des intérêts des peuples d'un continent où l'on meurt de faim, où l'on torture, où la liberté est le plus souvent absente. N'y aurait-il rien d'autre à proposer à ces peuples — et au nôtre — que la poursuite de l'exploitation économique ? Car ce que l'on appelle l'échange inégal se traduit pour bon nombre des pays de ce continent par un appauvrissement annuel au moins égal à l'inflation.

Pour comprendre ce qui se passe au Zaïre, quelques chiffres : la population agricole représente près de 80 % du total. Or, l'agriculture — qui représentait 30 % de

ZAIRE: MINERAIS, FUSEES ET BARBOUZES EN TOUS GENRES

Si l'opération militaire française au Shaba fait tant de bruit, si elle est l'objet d'une aussi impressionnante orchestration par les médias, c'est certes en raison de son caractère spectaculaire, rapide et inusité (première intervention dans un pays qui n'est pas l'une de nos anciennes colonies), mais c'est parce que, au-delà du problème de la vie des Européens de Kolwezi, l'enjeu est d'une extrême importance aux yeux du gouvernement français.

Qui dit Shaba — ou Katanga, selon l'ancien usage — pense aussitôt à d'énormes richesses minières, longtemps exploitées par la puissante Union minière du haut Katanga, le vrai pouvoir dans l'ancien Congo belge. C'est d'abord une succession de gisements de cuivre, prolongeant le Copper Belt zambien, exploitables dans des conditions relativement faciles, en raison notamment de la richesse des minerais. La nécessité de traiter sur place ceux-ci a fait naître au cœur du continent africain de vrais paysages industriels et attiré une masse appréciable de population dans une contrée jadis presque vide. Mais les richesses minérales du Shaba semblent plus variées que celles de la Zambie : au cuivre s'ajoutent le cobalt, le zinc, l'argent, l'uranium, le manganèse, un peu plus loin l'étain. L'essentiel de ces gisements se concentre sur une faible partie du territoire, à l'extrême sud, et ce groupement compense en bonne partie les inconvénients dus à une position continentale.

Région la plus intensément mise en valeur, le Shaba n'a pas cependant, au Zaïre, le monopole des richesses minières : le Kasaï est surtout célèbre par ses grands gisements de diamants industriels, mais on y trouve aussi, outre l'or, du nickel, du chrome, du manganèse, ainsi que des gisements de cuivre. Globalement, le Zaïre possède en fortes quantités à peu près tous les minéraux utiles ; seul, pour l'instant — mais les espoirs ne sont pas négligeables —, le pétrole manque.

Le gouvernement zaïrois avait, un temps, paru vouloir s'assurer la maîtrise de ces richesses : l'U.m.h.k. avait été nationalisée en 1967, et la Gécamines, entreprise d'Etat, avait pris son relais. A partir de 1972, la politique de « zaïrianisation » parut menacer davantage les intérêts européens, d'autant que Mobutu flir-



Le général Mobutu à Kolwezi

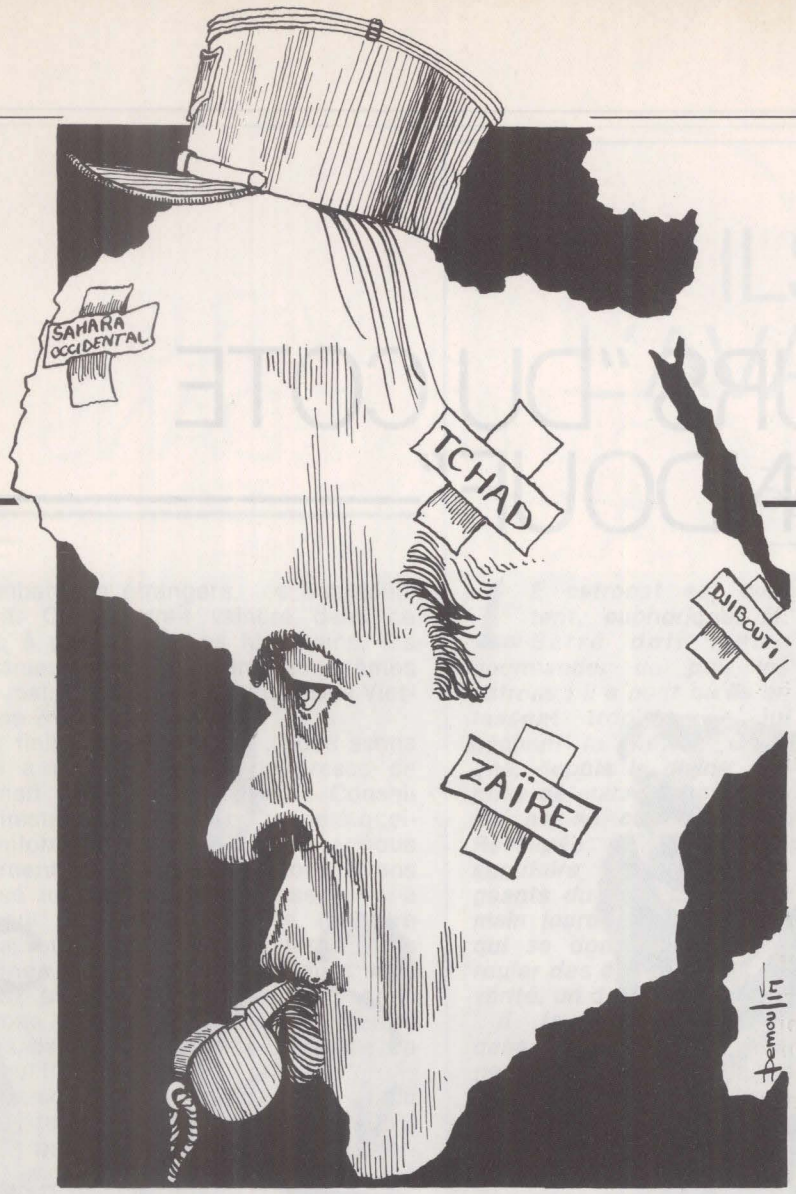

la production intérieure il y a quinze ans — n'en représente plus que 15 %. Et, comme la croissance globale n'est pas égale à cette baisse, cela signifie que depuis quinze ans le revenu des paysans a baissé.

Mais, pour les résidents français, cette politique est plus inquiétante : à Kolwezi on a pu envoyer des paras. Un peu tard. Mais demain, ailleurs ? A vouloir être le « Cubain » occidental, on risque fort de faire des Français des otages de choix : à chaque révolte, et il y en aura, comment les autochtones ne verraient-ils pas dans nos compatriotes le symbole de ceux qui, en croyant éteindre un feu de brousse, allument les grands incendies de forêt. A moyen terme, la politique africaine de Giscard d'Estaing se résumera à être, de fait, la politique des otages.

GUY PERRIMOND

Rica : régiment d'infanterie de corps d'armée. Rec : régiment étranger de cavalerie. Rap : régiment d'artillerie parachutiste. Rima : régiment d'infanterie de marine.

tait alors avec des pays « progressistes ». Feu de paille : entraîné dans de folles dépenses, avec la bénédiction des pays occidentaux, incapable d'assurer l'encadrement technique et économique de ses entreprises, gangrené par une effarante corruption, le régime zaïrois devait faire machine arrière, et permettre aux intérêts étrangers de reprendre pied dans le pays.

Suivant la tradition, les Belges revenaient en force. Mais les Français n'entendent pas être en reste ! Cette rivalité pour le contrôle des richesses minières n'est évidemment pas pour rien dans le conflit diplomatique actuel entre la France et la Belgique : la France, en se conciliant les bonnes grâces de Mobutu, semble capable de supplanter sa voisine... si le dictateur aux pieds d'argile peut encore être un allié crédible. Il est notoire que les Belges cherchent à mettre en place un gouvernement plus présentable au Zaïre.

Mais ne s'agit-il que de minerais ? Au cœur du continent africain, le Zaïre occupe une place d'une extrême importance. Ce pays très faiblement peuplé (la densité moyenne est à peine supérieure à 10), dont le centre est presque un « désert vert », peut jouer un rôle crucial de plaque tournante. Il jouxte des pays dont l'évolution politique est suivie de près : Ouganda, Tanzanie, Zambie, Angola ; c'est à travers ses solitudes que passe la route transafricaine en construction, qui doit enfin unir les deux versants — occidental et oriental — de l'Afrique, qui pour l'heure s'ignorent encore passablement ; l'axe du Chari et du Congo offre aussi une voie de passage aisée du nord au sud du continent.

Le Zaïre pourrait être amené à jouer un rôle crucial dans les relations aériennes ou les télécommunications entre l'Europe occidentale et l'Afrique du Sud. Celle-ci n'a pas renoncé — même si, pour le moment, elle ne le manifeste guère — à utiliser le Shaba comme point d'appui dans des actions militaires contre les pays africains progressistes. Toute une série d'aérodromes capables de guider et d'accueillir des Mirage, ont été aménagés par une firme française ; autant qu'aux forces zaïroises, ils pourraient servir aux avions sud-africains s'ils étaient amenés à intervenir loin de leurs bases.

Hors de la zone minière, le Shaba abrite enfin des activités assez mystérieuses, qui n'ont qu'un moment défrayé la chronique. Comme aux plus beaux temps coloniaux, la compagnie allemande Otrag s'y est fait attribuer en 1976 une concession de 250 000 km2, sur laquelle elle exerce des droits quasi souverains, moyennant une location de 50 millions de dollars. Etrange firme, privée, mais bien connue du gouvernement ouest-allemand et des militaires de ce pays, qui a obtenu pour tout son personnel, dont nombre de techniciens venus des Etats-Unis, un statut diplomatique au Zaïre. Officiellement, l'Otrag expérimenterait des fusées de faible coût, permettant la mise sur orbite de satellites météorologiques pour les pays du tiers monde. Certains pensent que ses activités sont beaucoup moins pacifiques et qu'elle mettrait au point des I.r.b.m. (Intermediate Range Balistic Missiles), pouvant porter l'arme atomique. l'ampleur de son domaine, dans un pays vide, lui permet de maintenir, en tout cas, le secret sur ses activités. On peut alors se demander pourquoi le gouvernement d'Allemagne fédérale s'est montré si discret ces temps-ci. En fait, l'intervention française arrangerait bien ses affaires.

L'exemple de l'Otrag est à lui seul un signe de la situation politique zaïroise : le pays est vendu à l'encan par un régime incapable de le contrôler. Certes, les conditions sont difficiles : immense, le Zaïre est peu et mal peuplé ; quelques noyaux denses entourent une vaste zone vide. Le colonisateur belge ayant soigneusement évité, jusqu'à la veille de l'indépendance, de former le moindre cadre africain, et les soubresauts de la décolonisation ayant décimé les forces vives du monde politique naissant, le pays est cruellement dépourvu d'élites crédibles. La faiblesse de l'encadrement moderne est aggravée par un découpage colonial aberrant : les frontières coupent les groupes ethniques et les anciennes entités politiques comme l'empire lunda, constitué au XVIIIe siècle, qui, par des liens quasi féodaux, s'étendait largement dans la Zambie et l'Angola actuels ; même situation à l'ouest pour les Kongo, au nord pour les Zandé.

L'indépendance et les luttes intérieures ont été suivies d'une effrayante régression des campagnes : famines, épidémies sévissent dans un monde laissé à lui-même, tandis que la population s'entasse à Kinshasa et que les centres miniers vivent comme des îlots. C'est dans ce monde incontrôlé, dans cette fraction d'Afrique exceptionnellement abandonnée et misérable, que se jouent sans doute, dans une inquiétante partie de poker, de grands enjeux stratégiques.

JACQUES DELEPINE

DEUX JOURS "DU COTE DE TINDOUF"

Francis Pisani, envoyé spécial de « l'Unité », a assisté en plein désert à la célébration du cinquième anniversaire de la lutte armée déclenchée par le peuple sahraoui : il témoigne

Vingt-deux mai 1978 : cinquième anniversaire du déclenchement de la lutte armée par le Front Polisario. On avait un peu tendance à les oublier, ceux-là. C'est sans doute pour cette raison qu'ils nous ont invités à assister aux cérémonies de commémoration, quelque part du côté de Tindouf, dans « une zone de guerre dont la sécurité et la défense relèvent de l'Armée populaire de libération sahraouie ».

Première impression très forte en arrivant dans les sables et les cailloux : un peuple du désert ne peut qu'aimer sa liberté par-dessus tout. Il suffit de voir comment ces hommes conduisent leurs Land-Rover, ces « chameaux du XXe siècle ». Ils suivent une direction, bien sûr, mais se livrent en permanence à un ballet libre où l'improvisation est reine grâce à la connaissance du terrain, à la sûreté du regard et du coup de volant. Les glissières de nos autoroutes sont loin.

A noter que, quelques kilomètres à peine après Tindouf, nous avons dû passer un poste frontière. Le geste vaut la peine d'être souligné quand on sait le sort réservé à d'autres réfugiés : l'Algérie a cédé une partie de son territoire aux Sahraouis, leur permettant ainsi de s'administrer pleinement eux-mêmes et de conserver leur dignité.

Les cérémonies du cinquième anniversaire sont marquées par un défilé militaire, une soirée culturelle, des discours, une conférence de presse du Premier ministre et la présentation de prisonniers et de matériel militaire récemment pris sur l'ennemi. Le cadre de ces manifestations est un gigantesque rectangle au milieu des sables. Sur un côté, les invités dans des tribunes ; sur un autre, les combattants en kaki ; et, sur les deux derniers, femmes et enfants en boubous de couleur. Orange, bleu, vert, indigo, chacune correspond à un comité (santé, éducation, etc.).

Cent trente mille Sahraouis sont réfugiés dans cette zone. Presque tous les hommes sont au combat. Ce sont les femmes et les enfants qui s'occupent des camps et de la vie collective, conformément à une tradition démocratique très enracinée mais adaptée aux conditions de la lutte révolutionnaire.

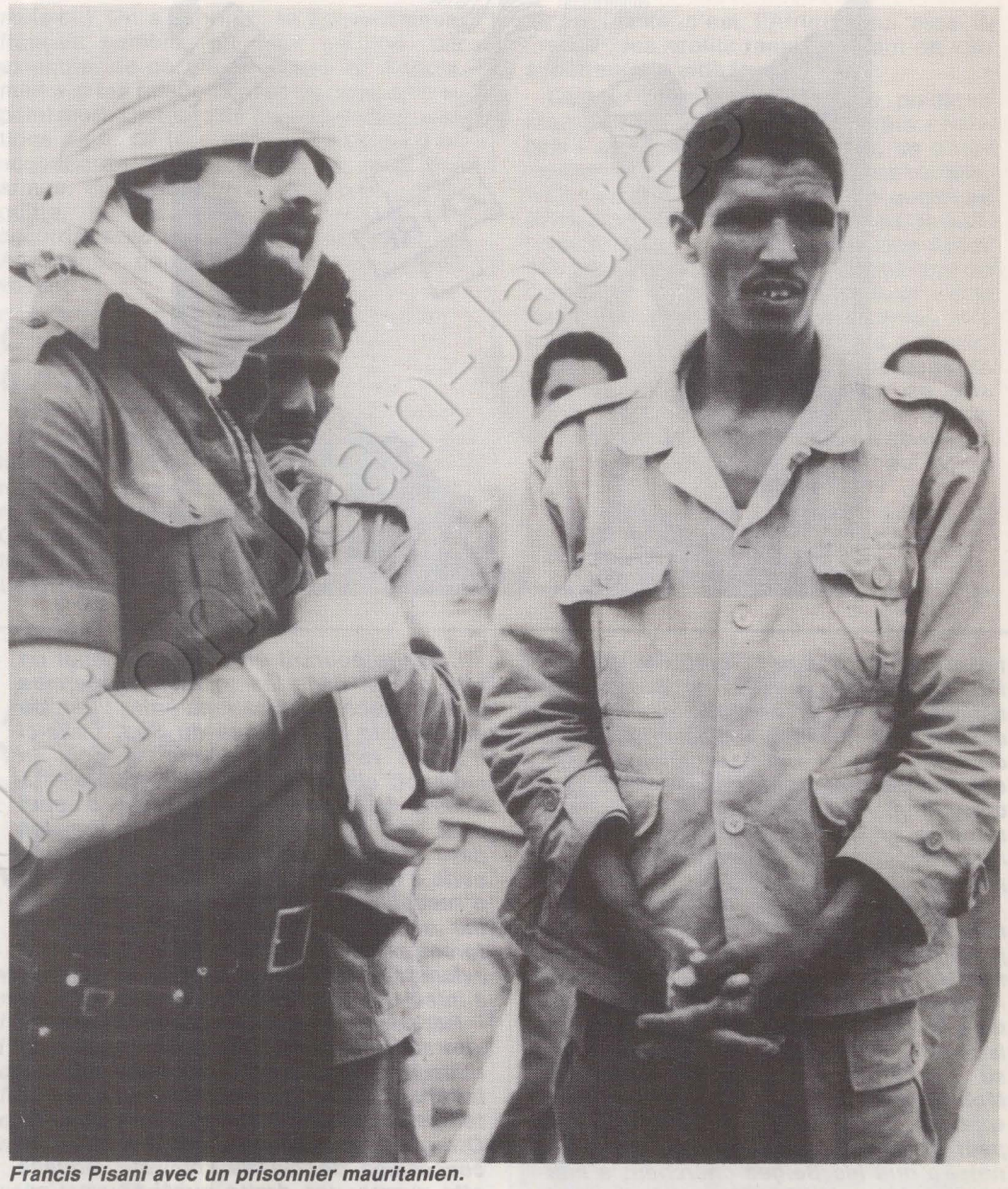

Francis Pisani avec un prisonnier mauritanien.

A l'entrée du camp, on pouvait lire : « France, cesse de déchiqueter le continent africain et de porter atteinte à la dignité africaine ! Cesse tes manœuvres et ton intoxication ! L'Afrique appartient aux Africains ». Pour lire cela, outre les nombreuses délégations politiques, des journalistes étaient venus du monde entier. Même les Anglais — qui ne sont pas partie prenante — étaient représentés par le « Times », le « Guardian » et l'Agence Reuter. Mais de Français point... à part l'envoyé spécial de « l'Unité », avec un photographe « free lance ». En France, un certain mépris pour la lutte menée par ce peuple s'appuie sur la méconnaissance de sa situation. La preuve est là, pourtant, étalée sur le sol sous forme d'armements capturés. Un prisonnier la rend plus vivante. Mauritanien pris à la fin de l'année dernière, il faisait partie d'une colonne de cent captifs que le Front ramenait vers ses bases lorsque les avions français les ont bombardés. « Ils jetaient des bombes qui ont du feu », affirme Abdallah Tenoucher. Seuls trois hommes ont survécu. Lui-même a été blessé et porte encore aux mains la trace de ses brûlures.

La tempête de sable a soufflé sans interruption pendant les deux jours de notre visite. Ce n'est pas une légende, les conditions climatiques de cette région du Sahara sont particulièrement rigoureuses. La chaleur et le manque d'eau sont connus. Mais sait-on que le vent de sable souffle souvent, usant en un rien de temps même les tentes militaires classiques qui ont fait leurs preuves sous tous les autres climats ? Alors, quand on parle

de combattants étrangers, les Sahraouis rigolent. Qui pourrait vaincre dans ce désert, à part eux ? Les Marocains, les Mauritaniens, les Algériens eux-mêmes ont du mal. Alors, des Cubains ? Des Vietnamiens ? Une plaisanterie.

Pour finir, dimanche matin, nous avons assisté à une conférence de presse de Mohamed Lamine, président du Conseil des ministres. Il a donné ou rappelé quelques informations qui — hélas ! — nous concernent directement : « Nous avons dépassé le stade des avertissements à ceux qui s'aventurent sur le territoire national ou dans nos eaux territoriales (certaines zones ont d'ailleurs été minées). Ils sont en danger... Si nous capturons des pilotes français, ils seront déférés devant un congrès populaire de base, qui les jugera. »

Mohamed Lamine m'a ensuite reçu dans sa tente. Il tenait à souligner qu'il n'oublie pas qu'en France certaines forces démocratiques et progressistes s'opposent à la politique du gouvernement. Pour lui, cette guerre n'est « ni dans l'intérêt du peuple français ni dans l'intérêt du peuple sahraoui » et, « si la France veut protéger la Mauritanie, elle devrait aussi défendre l'intégrité sahraouie »... « Un régime national serait la meilleure garantie pour la collaboration entre nos deux peuples. »

Part active des officiers français

Le président du Conseil des ministres a insisté sur le fait que « l'intervention de la France est grave. Elle nous a profondément touchés, d'autant plus qu'elle a lieu maintenant en plein territoire sahraoui (les dernières incursions des Jaguar ont eu lieu à 150 km de la frontière mauritanienne), contre nos unités militaires, mais aussi contre les populations civiles et contre notre cheptel. Il est prévisible, a conclu Mohamed Lamine, qu'elle veut nous priver de nos moyens d'existence. » Une grande opération de ratissage semble en effet en préparation à El-Aïoun, à la conception de laquelle des officiers français prendraient une part active.

Je suis sorti de cet entretien et de ce court voyage avec un goût amer dans la gorge et dans le cœur. J'ai pu voir quelques hommes d'un peuple qui lutte pour son indépendance et pour sa liberté. Un peuple petit par sa taille mais qui a de bonnes chances de vaincre si l'on en croit le soutien de la population au Front, certaines faiblesses de ses adversaires, notamment en Mauritanie, et sa réelle capacité militaire.

Et pourtant, sur leur difficile chemin, les Sahraouis rencontrent comme principal obstacle l'aveuglement du gouvernement de mon pays. Ils ne sont pas les seuls en Afrique.

FRANCIS PISANI

ILS NE VOUS L'AVAIENT PAS DIT !

PAR JEAN POPEREN

LE patronat est content, euphorique. M. Barre doit même gourmander un peu les patrons : il a peur qu'ils en fassent trop, qu'ils lui gâchent le métier. C'est que, depuis la divine surprise de mars, la bourgeoisie ne se contient plus. Rescapée de la défaite, sursitaire grâce aux dirigeants du P.c.f., elle a la main lourde. Et M. Barre, qui se donne des airs à rouler des épaules, est, en vérité, un docile exécutant.

Il faut remonter loin dans l'histoire des gouvernements réactionnaires pour trouver une politique qui, aussi systématiquement, privilégie les privilégiés et frappe la masse des gens modestes — et d'abord les salariés.

Pour ne prendre qu'un exemple, une mesure comme l'augmentation des abonnements S.n.c.f. signifie une amputation considérable du revenu réel de millions de petits et moyens salariés des cités de banlieue de nos grandes villes : elle est, à elle seule, révélatrice d'une politique délibérée d'aggravation des inégalités, d'une politique de classe. Surtout lorsqu'en regard la libération des prix industriels donne le feu vert au grand patronat pour l'augmentation des profits. Feu vert à la hausse. Feu vert à l'inflation. Feu vert aussi aux licenciements ; de partout montent les mêmes informations : on licencie, on ferme. Le maître mot, c'est la rentabilité, on supprime des emplois, on produit... des chômeurs.

C'est la grande revanche de ceux qui ont eu peur et dont la seule règle politique est de défendre les privilèges.

Cela, nous, socialistes, nous l'avions dit, nous l'avions dit avant. Nous avions averti : « Si la droite gagne, ce ne sera pas seulement comme avant, ce sera pis qu'avant ! »

Mais, eux, eux qui ont réussi à garder le pouvoir, eux, *ils ne vous l'avaient pas dit.* ***A vous qui, une fois encore, leur avez fait confiance, à vous qu'au dernier moment un réflexe de crainte ou de doute a retenus de voter à gauche, ils ne vous avaient pas dit que, la purge, c'était pour après, et qu'ils vous préparaient les maux dont justement ils accusaient la gauche : inflation accrue, chômage aggravé.***

Et vous, travailleurs communistes, vous qu'on avait persuadés que le Parti socialiste trahissait, parce qu'il n'approuvait pas l'escalade des surenchères, parce qu'il prévenait qu'à vouloir tout, tout de suite, on n'aurait rien du tout, qu'en pensez-vous ? Quelle est votre amertume, quand, aux petits matins transis de ce printemps pourri, vous rejoignez l'usine ou le bureau ?

Oui, les hommes de la droite ont gagné contre le peuple, et ils nous le font bien voir. Mais il ne réussiront pas leur revanche, si nous ne le voulons pas, si le peuple ne le veut pas. Aujourd'hui, comme hier, le Parti socialiste fera tout son devoir de principal parti d'opposition, de grande force populaire.

Le Parti socialiste a tout fait pour éviter cet échec qu'aujourd'hui les travailleurs paient durement.

Cela, les Français le savent : et c'est pourquoi — tous les scrutins partiels le confirment — leur confiance envers le P.s. grandit encore.

C'est pourquoi, surtout, le Parti socialiste est le mieux placé pour unir toutes les énergies populaires contre la politique économique du Pouvoir.

Lundi dernier, François Mitterrand, après avoir fait le procès de cette politique, a donné le coup d'envoi de *la grande campagne de protestation nationale* ***contre les mesures économiques du gouvernement Barre III.***

Durant un mois, dans tout le pays, aux portes des entreprises comme dans les quartiers et les grands ensembles, les socialistes organisent autour de motions, de pétitions, à l'occasion de réunions, de rencontres, de prises de parole, la protestation des Français contre des mesures injustes et économiquement désastreuses, les mesures Barre.

Le 20 juin, la campagne culminera en une journée de protestation national : conduites ou accompagnées par les élus socialistes et républicains, des délégations, porteuses des protestations, convergeront vers les préfectures et les sous-préfectures.

Que dans les sections et les fédérations, partout, soient mises à l'ordre du jour la recherche, l'invention des meilleurs moyens pour que la France profonde dont M. Barre parle tant, mais qu'il connaît si mal et qu'il méprise, la France qui travaille et qui peine, dise sa protestation !

Aujourd'hui comme hier, plus encore qu'hier, contre l'injustice sociale, contre la politique de la droite, le Parti socialiste est à la pointe de l'action.

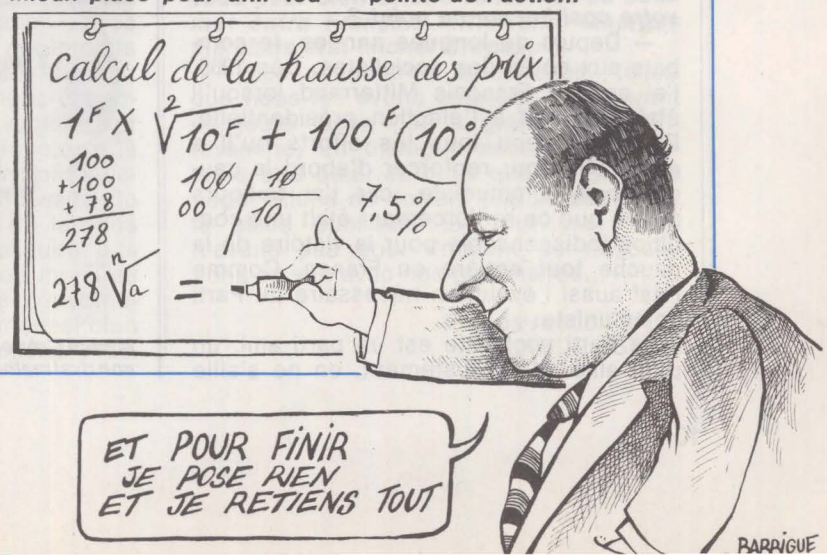

MICHEL CREPEAU: "LE M.R.G. RESTE TRES CLAIREMENT DANS L'UNION DE LA GAUCHE"

A l'issue d'un congrès souvent houleux, Michel Crépeau, député et maire de La Rochelle, incarnant le courant de gauche du M.r.g., a été élu dimanche 21 mai, président de ce mouvement par 772 contre 499 voix à son rival Jacques Maroselli. Après avoir eu le soutien de tous les députés radicaux de gauche, à l'exception de Robert Fabre, et de la majorité des militants, Michel Crépeau va constituer dans les deux semaines qui viennent une nouvelle direction du M.r.g., qu'il entend maintenir solidement ancré dans l'union de la gauche, ce dont les socialistes se réjouissent sans réserve. Le nouveau président des radicaux de gauche précise d'ailleurs ses intentions en répondant aux questions de « l'Unité ».

« L'UNITE ». — Le congrès du M.r.g. vous a élu, dimanche, président dès le premier tour de scrutin et fort nettement. N'avez-vous pas été vous-même surpris de l'ampleur de ce succès et à quoi l'attribuez-vous ?

MICHEL CREPEAU. — Nous menions un combat très difficile, mais c'était le combat pour le maintien du radicalisme dans la gauche. Il était normal que la base du mouvement se retrouve dans une large majorité sur cette position.

— Si votre adversaire l'avait emporté, le Mouvement des radicaux de gauche risquait-il sérieusement d'être entraîné vers la majorité ?

— Dans une certaine mesure, oui. Le grand problème était de savoir si nous allions tenir nos engagements ou si, au contraire, nous allions y renoncer. J'ai expliqué que l'honneur nous commandait de tenir ces engagements. Certes, l'échec de la gauche a créé une situation nouvelle, qui suscite d'ailleurs la réflexion de chacun des partis de gauche. Il est donc tout à fait naturel que les radicaux de gauche s'efforcent, eux aussi, de clarifier leur position aussi bien en ce qui concerne le contenu de l'union de la gauche que les modalités selon lesquelles elle devra désormais se développer.

— L'un des thèmes de l'affrontement entre Jacques Maroselli et vous semblait être la nature des rapports entre le M.r.g. et le Parti socialiste. Maintenant que vous avez été élu président, quelle est votre position sur ce point ?

— Depuis de longues années, je combats aux côtés des socialistes. Dès 1965, j'ai appuyé François Mitterrand lorsqu'il était candidat à l'élection présidentielle. Et j'ai soutenu tous les efforts qu'il a accomplis pour renforcer d'abord la gauche non communiste, car j'ai toujours pensé que ce renforcement était une condition indispensable pour la victoire de la gauche tout entière en France. Comme l'est aussi l'évolution nécessaire du Parti communiste.

Le Parti socialiste est un parti ami, un parti allié. Mais, justement, on ne s'allie avec quelqu'un que si l'on est différent de lui. Sans quoi, il ne s'agit pas d'une alliance.



Michel Crépeau, président du M.r.g. (derrière lui, son rival malheureux Jacques Maroselli).

Aussi, lorsqu'on parle de la gauche non communiste, il faut l'envisager dans ses différentes composantes, dans ses différents courants. Il y a la tradition socialiste et il y a la tradition radicale. La gauche a beaucoup souffert du déclin du radicalisme depuis la fin de la dernière guerre. Elle n'atteindra jamais la victoire si la pensée radicale ne s'affirme pas avec suffisamment de force pour apporter à la gauche cette dimension plus précisément humaniste qui est la nôtre.

Je dirai que la gauche a peut-être trop limité ses ambitions en posant les problèmes principalement en termes économiques et sociaux. Il y a aussi une dimension humaine que nous représentons et qui doit pouvoir être exprimée. Je crois, d'autre part, qu'une petite formation politique est plus apte que les grandes à capter l'innovation, à évoluer aussi bien au niveau du message qu'au niveau même des structures de la vie politique. J'ai employé l'expression « action de commandos », c'est-à-dire une action qui épouse le terrain, qui va au-devant des événements. Ce que j'ai essayé de faire au plan municipal, je voudrais tenter de le réaliser au plan d'un parti politique.

— Votre expérience municipale à La Rochelle vous a beaucoup appris ?

— Certainement. L'action municipale donne aux hommes politiques de véritables racines dans le réel, dans la province, dans la vie de tous les jours. C'est à ce niveau-là que l'on peut trouver une véritable inspiration politique. La politique, ce n'est pas le palais Bourbon, quelle que soit son importance. La réalité politique française, on la trouve dans les collectivités locales, dans les entreprises, dans les associations qui se constituent spontanément autour d'un certain nombre de grandes questions de notre temps. C'est là désormais que se trouve le rééquilibrage du pouvoir. Je veux essayer de situer le radicalisme non plus dans les banquets ou les congrès, mais tout simplement dans la vie, en faisant même passer les préoccupations électorales après le combat pour les idées.

— Il n'est donc pas encore question de savoir si le M.r.g. présentera sa propre liste l'an prochain aux élections européennes ?

— C'est précisément l'un des points sur lesquels je me suis battu au congrès. Si l'on avait suivi les partisans de Jacques Maroselli, nous aurions décidé dimanche de constituer une telle liste et pendant plus d'un an on se serait disputé pour savoir qui aurait figuré sur cette liste aux trois premières places ou... aux trois dernières ! Cela aurait été une approche détestable du grand problème de l'Europe que nous allons justement

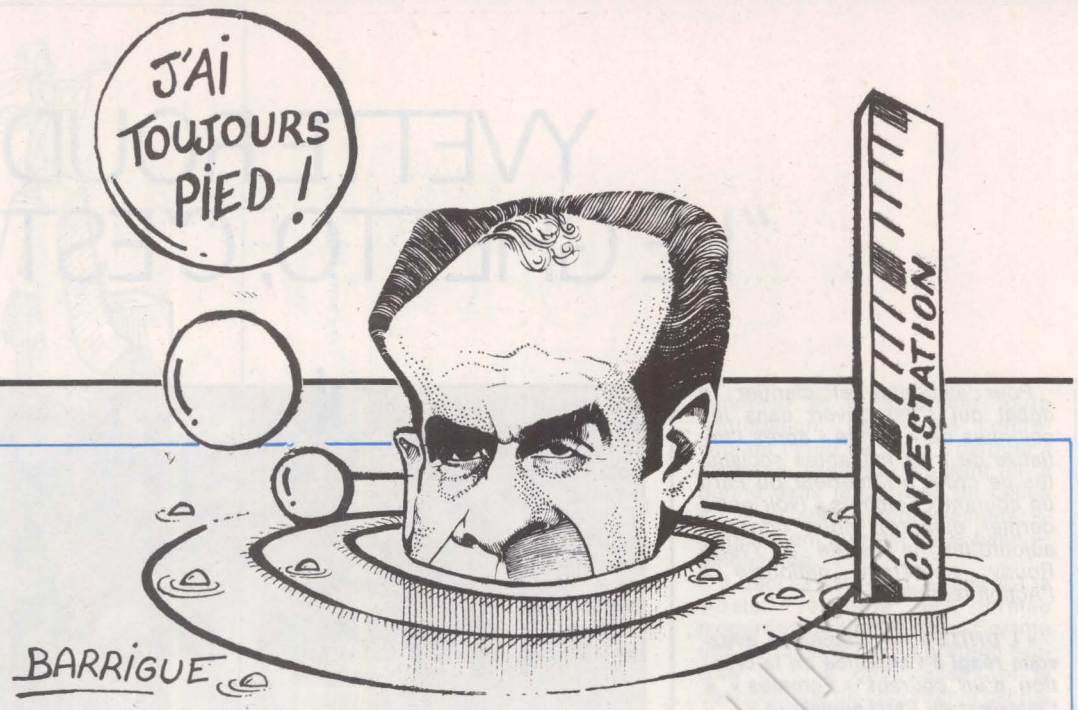

P.C. : LE NIVEAU DE LA CONTESTATION S'ELEVE

« L'Humanité » se donne bien du mal pour tenter de répondre chaque jour par de longs articles aux questions que des militants de plus en plus nombreux posent ailleurs faute de pouvoir le faire dans la presse communiste.

A cet égard, les contestataires ont franchi la semaine dernière un seuil important. Non pas tant par le contenu du texte publié dans « le Monde » de vendredi que par le réseau d'informations qui a permis que ce texte, parti de quelques universitaires d'Aix-en-Provence, ait pu être signé par plus de trois cents militants de différentes régions. Et qui fait aussi que, depuis sa publication, plus de deux cents autres noms sont venus s'ajouter à la liste.

Cette procédure constitue, en effet, une violation du « centralisme démocratique », auquel s'accroche obstinément la direction du parti et qui interdit pratiquement — Louis Althusser l'a fort bien démontré — toute communication « horizontale » entre militants appartenant à des cellules différentes. C'est cette violation qui inquiète le bureau politique plus encore que le fait que, parmi les signataires, se trouvent des personnalités connues comme Althusser lui-même, Jean Elleinstein (qui a signé après une entrevue orageuse, avec Georges Marchais), Etienne Balibar, Jean Bruhat, Jean Gacon, Raymond Jean, Jacques Frémontier, Christine Buci-Glucksmann, Georges Labica, Antoine Vitez, etc.

En réalité, la direction du P.c.f. n'a pas été surprise par la publication de ce manifeste dans « le Monde » du 19 mai puisqu'il avait été adressé dès le 15 au rédacteur en chef de « l'Humanité » et que ses signataires ont attendu trois jours pour savoir quel sort lui serait réservé. C'est seulement après la lecture d'un article de Jacques Chambaz dans « l'Humanité » du 18 mai, qui constituait, sans le dire, une réplique totalement négative à leur initiative, qu'ils décidèrent de remettre leur texte au « Monde ». Le bureau politique avait d'ailleurs déjà préparé sa réponse, qui est tombée quelques heures plus tard sous la forme d'une condamnation sans appel.

C'est donc en toute connaissance de cause que le B.p. a pris le risque, en refusant d'ouvrir la moindre soupape, de voir s'étendre la contestation. Il est clair que celle-ci ne se limite plus à des intellectuels, mais qu'elle touche d'autres cadres du parti et aussi, fait nouveau, des élus locaux. Aux deux ou trois maires qui avaient déjà signé le texte des « 300 », s'ajoute, par exemple, la démission d'un conseiller général de la Lozère, qui proteste lui aussi contre l'absence de « tribunes libres » dans la presse du parti. En outre, dans plusieurs départements des élus communistes prennent ouvertement leurs distances avec la façon dont il est répondu à la contestation.

La question qui se pose désormais est celle de savoir si la direction du parti pourra s'en tenir à l'anathème lancé contre ceux qui mettent en question le rapport de Georges Marchais au dernier comité central. Bien qu'il ait été affirmé qu'il n'y aurait pas d'exclusions au P.c.f., certains membres du bureau politique seraient partisans de sanctions à l'égard des contestataires. Est-ce à cet effet que les noms des signataires du manifeste des « 300 » avaient été envoyés, avant même sa publication dans « le Monde », aux secrétaires des fédérations auxquelles appartient chacun d'eux ? La difficulté pour la direction est, en effet, que non seulement les contestataires sont plus nombreux et mieux organisés que précédemment mais que la quasi-totalité d'entre eux n'entendent nullement quitter le parti, comme cela avait été le cas, par exemple, après les événements de Budapest en 1956, ce qui avait permis une rapide reprise en main. Reste à savoir si « l'Humanité » pourra continuer longtemps à répondre à des questions qu'elle refuse de laisser poser.

ANTOINE VIOLET

essayer de poser en termes de civilisation et pas seulement en termes de Marché commun. On a l'impression aujourd'hui que l'Europe n'a plus rien à dire, et cela nous paraît très grave.

— Revenons à votre congrès. Sa conclusion, c'est donc que le M.r.g. reste dans l'union de la gauche...

— Très clairement...

— Vous ne vous sentez donc pas délié de vos engagements. Pourtant chacun sait bien aujourd'hui que ces engagements ne peuvent pas reposer uniquement sur un programme commun de gouvernement. Alors, comment voyez-vous le contenu de l'union ?

— Avec la politique du Programme commun et la stratégie qui l'a accompagné, nous avons eu le tort de confondre un peu trop ce qui est le projet de société et ce qui est le programme de gouvernement. Or, dans ce pays, les élections importantes se déroulent à deux tours. Au premier tour, on choisit un projet de société. Au second, on fait une alliance électorale mais qui doit être fondée sur une série de propositions précises et concrètes. Or, il est bien évident que nous ne pouvons pas avoir avec le Parti communiste le même projet de société, ce qui ne nous empêche pas de nous entendre avec lui sur un certain nombre de mesures concrètes. En revanche, avec le Parti socialiste, nous avons des projets de société beaucoup plus voisins. Le P.s. insiste davantage sur les données économiques et sociales et nous davantage sur les notions culturelles ou éthiques de la politique sans qu'il y ait de contradictions. Mais j'insiste sur la nécessité de mieux tenir compte à l'avenir du fait des élections à deux tours, qui impliquent à la fois un projet de société et les mesures concrètes d'un programme de gouvernement. Il faut également rénover aussi bien notre langage que nos propositions elles-mêmes, car le Programme commun avait, disons-le, un aspect passéiste qui a provoqué un certain déphasage entre la manière dont nous avons parlé de la politique et la manière dont les Français la vivent. C'est peut-être là que se situe la raison principale de l'échec de la gauche.

— Une dernière question : imaginez-vous pour bientôt une rencontre au sommet entre François Mitterrand, Georges Marchais et... Michel Crépeau ?

— Les rencontres solennelles, telles que nous les avons connues, ne servent de toute façon pas à grand-chose. En revanche, un dialogue amical peut toujours être utile. Je crois que les grandes négociations ne doivent pas se situer sur la place publique. En tout cas, nous n'avons pas pour l'instant de négociations en vue avec nos partenaires...

Propos recueillis par
CLAUDE ESTIER

YVETTE ROUDY: "LE GHETTO, C'EST FINI !"

Pour alimenter et clarifier le débat qui s'est ouvert dans les colonnes de « l'Unité » après l'initiative de trois militantes socialistes de créer à l'intérieur du Parti un courant « Femmes » (voir notre dernier numéro), nous donnons aujourd'hui la parole à Yvette Roudy, secrétaire nationale à l'Action féminine.

« L'UNITE » — Comment avez-vous réagi à l'annonce de la création d'un courant « Femmes » à l'intérieur du Parti socialiste ?

YVETTE ROUDY. — Rassembler les femmes pour analyser politiquement les méthodes qui leur permettront de sortir de leur marginalité, d'occuper partout dans le Parti la place qui leur revient est une lutte permanente, et c'est celle que nous menons dans le cadre du secrétariat à l'Action féminine. Mais se rassembler pour discuter confortablement entre soi, avec l'idée que l'on peut avoir un discours féminin spécifique, c'est s'enfermer dans un ghetto. Et, dans ce cas, une telle démarche ne peut être qu'une régression. Une régression par rapport à l'état des luttes des femmes dans le Parti.

Les choses se passaient ainsi dans l'ancienne S.f.i.o., où les femmes avaient une structure à part, le Comité national des femmes, où elles pouvaient élaborer une réflexion politique. En bref, c'était l'institutionnalisation du ghetto... Dès l'instant où l'on a sa petite affaire à soi, on s'organise entre soi, on établit des hiérarchies, des responsabilités : on reproduit le modèle existant. En un mot, le modèle masculin.

— Comment expliquez-vous cette initiative ?

— Après le 19 mars, certaines femmes ont été traumatisées en voyant qu'il n'y avait qu'un seul député femme dans le groupe socialiste. Mais ce n'est pas en créant des clivages, en les multipliant qu'on peut résoudre les problèmes.

Créer un nouveau courant au P.s., c'est plus que faire parler de soi. Ce n'est pas simplement exprimer une revendication de groupe, comme certains pourraient le croire. C'est tout autre chose. Qui dit « courant de pensée » au P.s. dit projet de société assorti d'une stratégie de prise de pouvoir. Or, il me semble impossible de construire un projet de société à partir d'une seule parole de femme, aussi puissante soit-elle.

Il y a chez les femmes socialistes un énorme mécontentement, parfaitement justifié. Il est en effet scandaleux qu'un parti comme le nôtre, avec la rénovation qu'il prône, les idées audacieuses qu'il avance, atteste par l'état de ses mentalités d'un tel



conservatisme sur le plan de la femme dans la vie politique.

Au Parti socialiste il existe pour les femmes un obstacle considérable dans le mode de désignation des candidats. C'est là un héritage de l'ancien parti, qui veut que les candidats aux élections soient désignés par la base. Un tel mode de désignation élimine impitoyablement toutes les minorités. Pourtant, le comité directeur, la plus haute instance du Parti, sous l'impulsion de François Mitterrand, avait décidé qu'il y aurait un nombre convenable de femmes socialistes au Parlement. La décision fut prise. Restait la volonté de l'appliquer. C'est alors que surgirent les obstacles. Derrière leur bouclier sexiste, les gardiens du jeu démocratique de la base montaient la garde... La « base », celle des circonscriptions, composée pour l'essentiel d'hommes solidement accrochés à leur terrain.

La colère des femmes, à mon sens légitime, doit s'exprimer beaucoup plus efficacement que par la création d'un courant, initiative qui ne correspond pas à cette étape de notre lutte. C'est dépassé. Parce que nous sommes parvenues à obtenir, à arracher la reconnaissance par le Parti de la qualité politique des luttes des femmes. Lorsque le premier secrétaire du Parti, donc au nom du Parti, a dit à la convention « Femmes » du 15 janvier dernier : « Le fait féministe est un fait politique » — ce qui ne s'était jamais dit, à ma connaissance, dans le mouvement ouvrier —, c'est le résultat de la lutte des femmes dans le Parti.

— Il semble que vos buts soient les mêmes que ceux des femmes qui sont à l'origine de la création de ce nouveau courant, mais que ce qui diffère soit la stratégie pour y parvenir.

— Avant le congrès de Nantes, une très forte revendication s'était déjà fait jour chez les femmes ; elle s'était exprimée à l'intérieur de la commission nationale, c'est-à-dire à l'intérieur du Parti — il semble que les initiatrices de ce courant aient préféré le secret — et cette revendication s'est traduite par un texte, qui était l'expression de tout un groupe de femmes, tous courants confondus.

Voilà donc quelle a été notre démarche et notre choix en matière de stratégie.

Ensuite, en tenant notre convention en janvier 1978, nous avons appliqué la motion majoritaire du congrès de Nantes. Et cette convention s'est déroulée dans des conditions de démocratie exemplaires. Ce processus a duré six mois, mais l'ensemble du Parti a été consulté. Je souligne que nous sommes parvenues à un texte unique — toutes les camarades de tous les courants et sous-courants étaient représentées —, le « Manifeste », que nous avons la tâche d'appliquer. Il ne représente pas une conclusion à ce que l'on pourrait appeler le « mouvement de Nantes », il en est une étape. Mais tout cela ne suffit pas, il faut aller plus loin.

— Aller plus loin, comment ?

— Aller plus loin, c'est-à-dire obtenir maintenant partout l'augmentation du nombre de femmes. Nous préparons des propositions en ce sens pour le prochain congrès de notre parti. Et de femmes formées. Des femmes qui ne vont pas se contenter d'être des potiches, d'être des otages.

Il y a dans ce parti, en gros, 20 % de femmes. C'est-à-dire une minorité avec les difficultés inhérentes à cette condition : difficulté à s'exprimer, difficulté de faire entendre leur voix. Il faut qu'elles aient les moyens de se faire entendre, mais des moyens qui viendront d'elles. C'est-à-dire des suppléments de formation et d'information. Il faut donc démultiplier les moyens de formation existants pour qu'il y ait de plus en plus de femmes dans les fédérations.

Et des soutiens : que les camarades hommes s'habituent à tenir compte de ce regard sur les choses de la vie qui leur indique des choses, qu'ils ne voient pas, eux. C'est donc un travail qu'il faut conduire au milieu d'eux, autant que possible avec eux. Quelquefois contre eux.

En matière de stratégie, il y a toujours, à mon avis, deux écueils qu'il faut éviter à tout prix dans cette longue marche des femmes vers la place qui leur revient : le ghetto et la dilution.

Ce qu'il faut trouver, c'est une voie peut-être plus difficile, moins spectaculaire, mais qui — à mon sens — est plus positive et sert mieux l'ensemble de la cause des femmes et le socialisme.

— L'initiative prise par Françoise Gaspard, Cécile Goldet et Edith Lhullier n'a-t-elle cependant pas, à votre avis, un aspect positif, celui d'engager un débat ?

— Cela permet de discuter et de clarifier. Je tiens à dire que non seulement les portes du secrétariat à l'Action féminine sont largement ouvertes, mais qu'il ne se passe pas une semaine sans que se déroulent dans les fédérations des stages de formation, des rencontres, des occasions de toutes sortes où les femmes discutent. L'erreur serait, pour elles, de s'arrêter là. Et elles se marginaliseraient dangereusement si elles n'étaient pas aussi présentes et actives dans les sections et dans l'ensemble des luttes du Parti.

Cette initiative permet aussi que la presse parle de l'action des femmes. Il est bien dommage, en effet, que les médias ne puissent traiter d'un problème que devant ce type d'événement. J'espère qu'ils parleront de la proposition de loi sur le viol, que le groupe socialiste vient de déposer à l'Assemblée nationale. C'est l'un des fruits de notre travail à l'intérieur du Parti et qui me semble plus important pour les femmes que l'initiative d'un courant autonome.

Le « mouvement de Nantes » s'est battu pour faire entrer le féminisme à l'intérieur du socialisme. Ce n'est pas au moment où ce travail avance que nous allons le jeter dehors.

Propos recueillis par
EMMANUELE PLAS

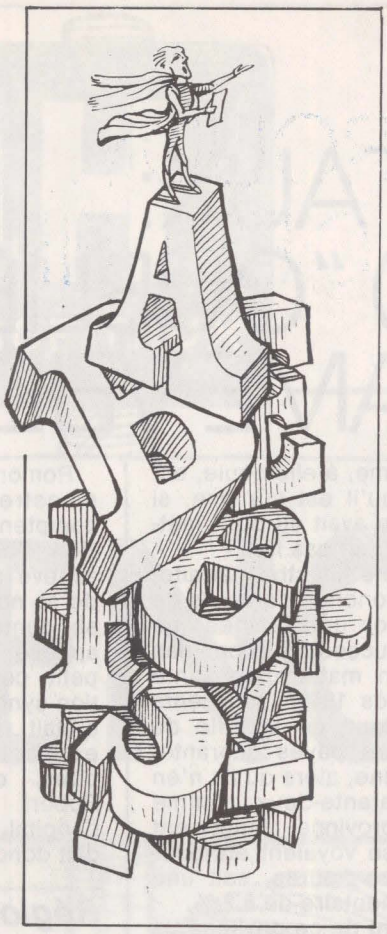

nos lecteurs ont la parole

Nous sommes tous des minoritaires

Au congrès de Nantes, le P.s. prenait conscience, trop tardivement il est vrai, du problème des femmes dans la société. Il existait déjà des pionnières de ces problèmes dans le Parti : Yvette Roudy, Colette Audry... Mais c'est à Nantes que le déclic eut lieu : les élections approchaient ! Difficile, en quelques mois, de rétablir le tir. Pourtant, à ce congrès, le secrétariat national à l'Action féminine a pris sa place dans les organes dirigeants du P.s., place qu'il aurait dû avoir depuis longtemps. En quelques mois, une convention nationale a été tenue sur ces problèmes, mobilisant tous les militants, un travail important a été accompli, notamment en province.

Le P.s. verrait aujourd'hui un nouveau courant intitulé « Femmes », animé pour le moment par trois de nos camarades et, d'ores et déjà, un texte présenterait une telle initiative. Au P.s., les courants de pensée correspondent à des lignes politiques : de ces lignes, une ligne majoritaire se dessine à laquelle nous sommes tenus entre deux congrès. En formant un courant « Femmes », on peut se demander de quelle ligne politique il s'agit ? En quoi un courant POLITIQUE peut-il naître sur des bases corporatistes ou plutôt sexistes ? J'ai peur qu'il s'agisse là du meilleur moyen pour les femmes de ne plus faire de politique. De les isoler. Le texte en question parle, entre autres, « d'un courant ouvert aux hommes, qui veut exprimer l'importance des luttes dites périphériques : femmes, écologie, jeunes, régionalistes ».

Ainsi confortent-elles la gent masculine, friande de pouvoirs il est vrai, en occupant des secteurs de la vie associative (que les hommes leur laissent volontiers), délaissant ainsi la vie politique de notre parti, qu'elles feront l'erreur de laisser « aux autres ». Les femmes doivent s'affirmer dans le Parti sans rien devoir à « un courant de pensée féminin » ; elles doivent être présentes dans le débat politique, en grand nombre dans toutes les commissions, présentes dans toutes les instances du Parti, y occuper des postes dans une proportion EGALE à celle des hommes,... et, pour cela, elles ne doivent pas perdre de vue qu'elles y arriveront en s'intégrant avec force à toute la vie du Parti et avec tous les militants.

Dans ce parti, trop habitué à devoir annoncer la couleur avant de parler, on ne nous demandera plus : « A quel courant appartiens-tu ? », mais : « A quel sexe appartiens-tu ? », car, à la limite, pourquoi s'en tenir là ? NOUS SOMMES TOUS DES MINORITAIRES. toutes les « chapelles » du P.s. ont le don de figer le débat politique. Faisons, par conséquent, la politique de notre parti tous ensemble et, si l'expérience facilite une ligne politique forte, ne cherchons pas à la gadgétiser.

PAULETTE NEVOUX
Secrétaire fédérale Formation
du Val-de-Marne

M. Barre et les salaires

C'est un Premier ministre qui n'a jamais été aussi satisfait de lui-même que le petit écran nous a présenté la semaine dernière. Il est vrai que les journalistes qui devaient l'interroger n'étaient là que pour le décor et pour établir un semblant de dialogue. Mais mon propos n'est pas là. Il est dans l'analyse vraiment simpliste de M. Barre sur l'évolution des salaires et du pouvoir d'achat. Maçon de métier (je ne parlerai pas de hiérarchie), en 1974 le salaire moyen offert à un ouvrier qualifié sur la place de Marseille était d'environ 11 F l'heure. Il est actuellement de 13,50 F, salaire moyen en fonction d'une conjoncture économique plus que précaire dans les Bouches-du-Rhône, ce qui nous donne environ 23 % d'augmentation. Or, entre 1975 et maintenant, de combien a augmenté la vie ? Ne serait-ce que 10 % l'an, cela fait environ 35 % à la fin de mai 1978. Je considère donc, pour ma part, qu'il y a une perte de 12 % par rapport au coût de la vie, car alors il faudrait payer le même ouvrier 14,85 F, sans pour autant qu'il y ait d'augmentation effective. Au lieu de dialoguer avec de savantes statistiques qui ne font que masquer la réalité, M. Barre ferait mieux de s'informer à la base, c'est-à-dire chez l'ouvrier, prendre des feuilles de paie et comparer. Voilà la triste réalité, pour moi et pour bien d'autres. Est-ce cela, la revalorisation du travail manuel ? Et M. Barre a le front d'annoncer que les salaires de certains cadres à partir de 30 000 F mensuels pourraient être bloqués ! Ce chiffre représente 16,66 fois le salaire d'un Smicard à 1 800 F par mois. Ledit Smicard ne gagnera pas dans son année le salaire de ce cadre. Je crie donc bravo à M. Barre et à son patron Valéry Giscard d'Estaing pour la société qu'ils nous offrent pour aujourd'hui et pour demain !

Mais que M. Barre, Premier ministre, fasse attention à demain, car il existe dans ce pays une majorité silencieuse, même parmi les travailleurs. Majorité dont je fais partie ; car, à quarante-six ans, c'est la première fois que j'écris à un journal à la fois pour m'exprimer et exhaler ma rancœur (nous les obscurs) : voilà plus de vingt-cinq ans que j'entends la même chanson et le même discours. Il a fallu que j'arrive à quarante-six ans pour être de plus chômeur, état que je réprouve, car j'estime qu'il n'y a rien de plus avilissant pour un homme que de vivre d'aumône.

Alors demain, après avoir été un silencieux, ferai-je partie des opposants physiques à ce régime ? J'ose espérer que demain ne sera pas trop loin et que la majorité des travailleurs ne recommencera pas l'erreur de 1968 et des législatives de 1978.

PIERRE RIVIERE
13001 Marseille

Le catoblépas en jupon

Curieuse, cette tentation qu'éprouvent épisodiquement certaines femmes de retourner au ghetto ! Alors que le Parti socialiste s'attache depuis Epinay à dénoncer et à supprimer toute ségrégation, voilà qu'à contre-courant l'idée de nous « parquer » dans un prétendu courant III a germé dans le cerveau de celles qui s'en sont autoproclamées — évidemment au nom de la base — dirigeantes.

A quoi assiste-t-on, en fait ? A la version féminine des formes modernes de l'apolitisme. Comme une certaine écologie prétend évacuer la lutte des classes et la dénonciation de l'économie capitaliste au profit d'une opposition pollueur/pollué, ce néo-féminisme remplace les oppositions de classe, principes fondamentaux du socialisme, par le clivage « homme/femme ». Sous prétexte de « nouvelle culture politique » et autres verbiages, le courant « Femmes » n'est qu'une forme de prétendue « expérimentation sociale » qui nous renvoie au ghetto sous prétexte de nous en sortir, tel le catoblépas, ce monstre mythique, qui se dévorait pour survivre.

Le parti socialiste n'est que trop une fédération de courants et de clientèles. Veut-on lui substituer une confédération d'intérêts catégoriels : les femmes, les jeunes, les écologistes, les homosexuels, les occitans, les rouquins, etc. ?

Plus sérieusement, s'agit-il d'introduire dans un Parti socialiste qui doit unifier les luttes sociales, les clivages et les contradictions secondaires — aurait dit Mao Tsé-toung — de la société capitaliste. Cette manie de viser des groupes-cibles catégoriels n'est-elle pas caractéristique plutôt du saucissonnage électoral propre à la droite ?

Un courant exclusivement féminin, qui n'a apparemment rien à dire sur les questions qui nous préoccupent en tant que militantes politiques — sur l'union de la gauche, le projet socialiste, le fonctionnement du Parti, le travail dans les entreprises, etc., ne nous intéresse pas.

Nous ne sommes pas les bécassines du mouvement ouvrier, tout juste bonnes à déléguer leurs mandats à leurs « animatrices » (sic) parisiennes. Nous ne serons ni les harkis ni les « fantassines » d'une quelconque lutte de places.

Camarades, vous ne masquerez pas l'inanité politique de vos propositions par des criailleries pseudo-féministes qui font reculer notre cause de femmes, à moins que... derrière le courant III ne se cache une opération de congrès... Mais alors... cherchons les hommes.

DANIELLE DESROZIERS-BUCHET
membre du P.s.,
employée municipale

DOMINIQUE-EMELIE MISMETTI
membre du P.s., étudiante

MICHELE VIANES
membre du P.s., enseignante, en disponibilité pour raisons familiales

HOPITAUX: LES 550 000 "OUBLIÉS" DE MADAME VEIL

Simone Veil joue le pourrissement de la grève des agents hospitaliers... mais souhaiter l'échec de 550 000 personnes dont la moitié ne gagnent pas 3 000 F par mois, n'est-ce pas pure folie ?

A 9 heures, le 18 mai, le lion de la place Denfert-Rochereau était bien entouré. A l'appel de la C.g.t. et de la C.f.d.t., les salariés de tous les hôpitaux de France s'étaient fixé rendez-vous à Paris pour donner à Simone Veil une juste mesure de leur mécontentement.

« Cette fois, expliquaient des manifestants, ça sera difficile de faire croire à l'opinion que notre mouvement est le fait de quelques excités minoritaires. » Du boulevard Raspail aux Invalides jusqu'au ministère de la Santé, place Fontenoy, l'ampleur du défilé des « blouses blanches » a surpris les Parisiens. Des grèves dans les hôpitaux depuis février ? Non, ils ne savaient pas. Ne serait-ce que pour faire éclater au grand jour un conflit qui dure maintenant depuis trois mois, les hospitaliers avaient décidé de frapper un grand coup, ce 18 mai. Depuis 6 heures du matin, des cars venus des quatre coins de l'Hexagone étaient serrés les uns contre les autres pour permettre aux suivants de stationner. « Et encore, affirme un agent hospitalier du Finistère, si ça ne coûtait pas aussi cher, ce n'est pas six cars qui auraient débarqué de Bretagne, mais au moins une vingtaine. » Les yeux bouffis par une mauvaise nuit de sommeil, devant un « petit noir », les manifestants se préparent pour le défilé. Bien décidés à se faire entendre, eux et tous les grévistes qui auraient souhaité venir mais sont restés assurer le fonctionnement des services pour les malades. De groupe en groupe, on se hèle, on s'interroge, on se reconnaît ; avec l'accent du Sud-Ouest ou en chtimi, tout le monde raconte la même histoire : celle de salariés trop peu nombreux, trop mal payés qui ne s'arrêtent pas de travailler, même quand ils sont en grève.

La bataille « des treize heures »

C'est le Premier ministre, Raymond Barre qui a mis le feu aux poudres pendant sa campagne électorale pour les législatives. C'était l'époque des promesses et de la générosité tous azimuts. Pour s'attirer la reconnaissance des hospitaliers lyonnais, il leur annonça un jour, ex abrupto, qu'il leur accordait le bénéfice de la prime dite « des treize heures ». L'histoire de cette prime, à elle seule, est tellement complexe qu'il est sûr que, si M. le Premier ministre avait su où il mettait les pieds, il ne l'aurait pas fait.

D'abord, cette prime illustre parfaitement la politique d'économie de bouts de chandelle et de division des salariés que les gouvernements successifs n'ont pas hésité à pratiquer en matière de santé depuis trente ans. Dès 1948, les agents de l'Assistance publique de la Ville de Paris obtenaient d'être payés quarante-cinq heures par semaine, alors qu'ils n'en effectuaient que quarante-deux comme leurs collègues de province. Autrement dit, chaque mois ils se voyaient attribuer un sursalaire de treize heures, soit une rémunération supplémentaire de 8,2 %.

En 1975, s'apercevant de ce privilège, la direction des hôpitaux a essayé de le leur retirer. Mal leur en a pris. L'Assistance publique se mettait en grève dans son ensemble. Avec un résultat en forme d'encouragement : tous les établissements hospitaliers de l'A.p. autour de Paris obtenaient cet avantage.

« 8,2 % du salaire de base, vous pensez bien que ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd », commente Bernard Desormière, secrétaire de la fédération C.g.t. de la Santé. « Pour le personnel, cela représentait de 175 à 280 F de plus par mois. Tout sauf une bagatelle, compte tenu de la modicité des salaires », explique Gérard Prier, secrétaire général de la fédération C.f.d.t. de la Santé.

A partir de ce moment, la revendication « des treize heures » n'a pas cessé de resurgir ici et là, lors de chaque conflit. Sans succès : le ministère de la Santé opposait son veto.

C'est dans ce climat d'allergie de plus en plus grande aux discriminations faites entre Paris et la province que Raymond Barre est intervenu. « Vous aurez les treize heures », a-t-il annoncé. Même à la direction nationale des hôpitaux, on semblait surpris. La liesse fut immense... et de courte durée. Le décret d'application parut, et avec lui le désenchantement. D'abord le versement de cette prime sera étalé sur une période de trois ans. Ensuite, le Premier ministre ne s'est pas mouillé. Seules les modalités de la première tranche annuelle sont fixées : quatre heures seront payées en plus chaque mois aux salariés de la catégorie D, les plus bas de la hiérarchie ; et trois heures à ceux de la catégorie C, juste au-dessus. Une dérision : entre 40 et 60 F supplémentaires chaque mois pour les aides soignants, les agents de service et les ouvriers.

Raymond Barre commit, en plus, l'erreur d'exclure de ses largesses les agents administratifs et techniques des mêmes catégories. Trop, c'est trop ! Le 13 février, l'hôpital de Romorantin (Loir-et-Cher) se mettait en grève.

Romorantin n'abrite pas l'un de ces monstres hospitalo-universitaires qui comptent jusqu'à quatre mille salariés. Non, l'hôpital de Romorantin — qui aura achevé sa rénovation avec l'inauguration de sa nouvelle maternité — fait, avec ses six cents salariés, partie de ce que l'on appelle les petits établissements. Il est petit, certes, mais avec une solide tradition syndicale. « De petits bouts de prime, c'était déjà dur à avaler. Mais en voir exclus les administratifs et les techniques, c'était inacceptable », résume Robert Mauve, délégué C.f.d.t. pour l'hôpital. L'ensemble du personnel décidait donc une grève reconductible.

Région par région hôpital par hôpital

La nouvelle de ce conflit se répandait comme une traînée de poudre. Aujourd'hui, les fédérations n'en finissent plus de comptabiliser les hôpitaux qui sont entrés dans le mouvement.

Dans le centre, Romorantin a fait tache d'huile. l'ensemble des établissements hospitaliers — de Vendôme à Dreux, en passant par Tours, Bonneval, Fleury Les Aubrais, La Châtre, Issoudun, Bourges, Bourgueil, Châteauroux, Blois — se sont rejoints dans un concert de protestations. Au même moment, l'hôpital de Pontivy multipliait les débrayages, annonçant l'entrée en lice de la Bretagne. Tous les établissements publics du Finistère et du Morbihan se sont jetés dans la mêlée. Cette combativité, on la retrouve partout : à Quimper, Morlaix, Brest, mais aussi à Toulouse, Nice, Marseille, Angoulême.

Presque partout, à la revendication des treize heures pour tous s'est ajoutée la volonté d'obtenir un salaire minimum de 2 500 F net et cinq semaines et demie de congés payés. Sans compter les innombrables hôpitaux qui ont rappelé leur pénurie effarante de personnel. La C.g.t. et la C.f.d.t., là-dessus, sont catégoriques : une véritable humanisation des hôpitaux passe par l'augmentation des effectifs. « Beaucoup de malades le constatent : la seule personne avec laquelle ils ont le temps de bavarder, c'est l'agent de service, pendant qu'il balaie. Le reste du personnel n'a jamais le temps. Pour pourvoir à ces besoins fondamentaux, les deux centrales syndicales estiment à 85 000 le nombre de postes qu'il faudrait créer pour le seul service public. Cette revendication sur les effectifs est d'autant plus d'actualité que les congés d'été approchent et, avec eux, les postes non remplacés et une charge de travail accrue pour ceux qui restent.

Quant aux formes d'action, chaque hôpital, chaque maison de retraite, chaque hospice a trouvé celle qui lui convenait le mieux. Débrayages répétés, grè-

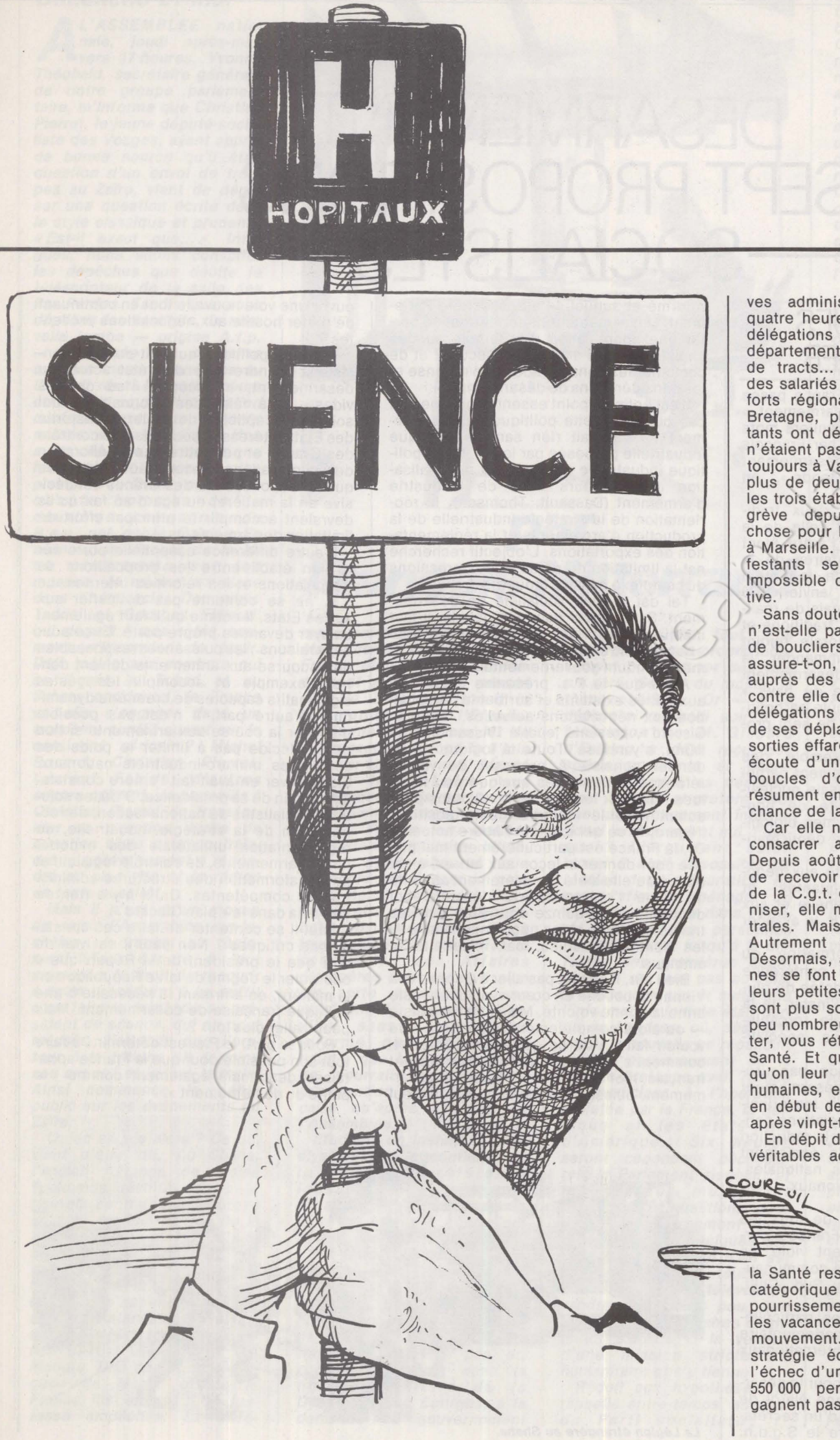

ves administratives, grèves de vingt-quatre heures, meetings, manifestations, délégations auprès des autorités locales, départementales, régionales, distributions de tracts... c'est l'assemblée générale des salariés qui décidait. Avec des temps forts régionaux ou nationaux. Ainsi, en Bretagne, plus d'un millier de manifestants ont défilé le 17 mars à Vannes. Ils n'étaient pas moins nombreux le 31 mars, toujours à Vannes. Et le 11 avril, ils étaient plus de deux mille à Brest. A Toulouse, les trois établissements du C.h.u. sont en grève depuis trois semaines. Même chose pour l'hôpital psychiatrique Valvert à Marseille. Le 23 mars, deux mille manifestants se rassemblaient à Orléans. Impossible de dresser une liste exhaustive.

Sans doute l'intolérance de Simone Veil n'est-elle pas pour rien dans cette levée de boucliers. Cette femme — qui, nous assure-t-on, jouit d'une grande popularité auprès des Français — a fait l'unanimité contre elle dans les hôpitaux. Toutes les délégations qui l'ont rencontrée au cours de ses déplacements en province en sont sorties effarées. Elle coupe la parole, elle écoute d'un air agacé et elle enlève ses boucles d'oreilles d'un geste rageur, résument en substance ceux qui ont eu la chance de la rencontrer.

Car elle n'a pas beaucoup de temps à consacrer aux organisations syndicales. Depuis août 1974, elle a toujours refusé de recevoir les responsables nationaux de la C.g.t. et de la C.f.d.t. « Pour moderniser, elle modernise, affirment ces centrales. Mais seulement ce qui se voit. Autrement dit, seulement l'hôtellerie. » Désormais, à l'hôpital, les salles communes se font plus rares. Mais, isolés dans leurs petites chambres, les malades ne sont plus sous l'œil des infirmières, trop peu nombreuses. On a du mal à les recruter, vous rétorque-t-on au ministère de la Santé. Et qui s'en étonnerait, au salaire qu'on leur offre ? Responsables de vies humaines, elles touchent tout juste 2600 F en début de carrière et même pas 3800 F après vingt-trois ans de service.

En dépit de ces évidences — en fait, de véritables accusations —, le ministre de la Santé reste de glace. C'est un « non » catégorique sur toute la ligne. On joue le pourrissement, en attendant patiemment les vacances de l'été pour disloquer le mouvement. Nul ne peut jurer que cette stratégie échouera. Mais se réjouir de l'échec d'un conflit si long, qui concerne 550 000 personnes dont la moitié ne gagnent pas 3 000 F, ce serait pure folie.

CHRISTINE COTTIN

DESARMEMENT : SEPT PROPOSITIONS SOCIALISTES

PAR JACQUES HUNTZINGER

« La sécurité de la France passe aussi par le désarmement. » Tels étaient les premiers mots des deux articles consacrés par François Mitterrand au problème du désarmement dans les colonnes du « Monde », en décembre dernier.

Constatant l'existence de deux traditions socialistes, l'une étant celle de la paix et du désarmement et l'autre étant celle de l'armée des volontaires de la Commune et de la Résistance, la motion finale de la convention de janvier 1978 déclare : « Il convient désormais de réaliser la synthèse de ces deux traditions et non de les opposer. La morale rejoint l'intérêt national pour commander la recherche inlassable du désarmement tout en assurant la défense du pays. » C'est pourquoi le P.s. a articulé sa politique de désarmement autour de sept propositions importantes :

▶ La signature de l'ensemble des accords existants de désarmement partiel (traité de Moscou sur les essais nucléaires dans l'atmosphère, traité de non-prolifération, traité sur les armes biologiques, protocole I du traité de dénucléarisation de l'Amérique latine).

▶ La participation immédiate aux négociations internationales existantes, et notamment au Comité de Genève et aux négociations de Vienne pour y avancer des propositions françaises.

▶ Un projet de transformation du Comité de Genève en une conférence élargie, rattachée à l'Onu et dotée de plusieurs organes de travail, à l'instar de la Cnuced (conférence mondiale, organismes restreints, conférences spécialisées).

▶ Un projet de conférence paneuropéenne sur la sécurité et le désarmement en Europe, destinée à établir les principes et les directives de négociations concrètes portant notamment sur la réduction des forces stationnées mais également sur d'autres aspects (forces nationales, armements nucléaires régionaux, flottes...).

▶ La cessation immédiate de tous les contrats d'armement liant la France à certains Etats qui ont gravement violé les principes fondamentaux de la communauté internationale (Afrique du Sud, Chili, Argentine, Iran...)

▶ L'établissement de règles particulières permettant un contrôle parlementaire renforcé sur les contrats internationaux d'armements.

▶ La création d'un Conseil pour le désarmement et la sécurité, organe élargi de réflexion et de décision doté d'un secrétariat général qui pourrait être le S.g.d.n. réformé et auquel serait associé le Parlement. Un tel instrument permettrait de porter une appréciation d'ensemble sur les choix à faire en matière de sécurité et de combiner les considérations de défense et les considérations de désarmement.

Il est enfin un point essentiel qu'il ne faut pas oublier : cette politique du désarmement ne vaudrait rien sans la politique industrielle proposée par le P.s. Cette politique industrielle préconise la nationalisation des secteurs clefs de l'industrie d'armement (Dassault, Thomson), la réorientation de la stratégie industrielle de la production d'armements et la réglementation des exportations. L'objectif recherché est la limitation du poids et des pressions du complexe militaro-industriel français.

Tel est le plan socialiste de désarmement. Sans entrer dans les détails, il faut indiquer les profondes différences qui existent entre les positions du P.s. et le mémorandum gouvernemental.

Alors que le P.s. préconise l'adhésion aux traités existants et surtout la participation aux négociations actuelles, le « plan Giscard », présenté jeudi à l'Assemblée de l'Onu, s'y refuse. Toute la logique de ce dernier consiste à proposer de vastes réformes et des idées quelque peu farfelues (taxe sur le surarmement), sans pour autant faire le moindre geste positif à l'égard de ce qui existe à l'heure actuelle. Or, la France est particulièrement mal placée pour donner la leçon aux autres, étant donné qu'elle a été complètement absente de toute l'entreprise du désarmement depuis plus de quinze ans. Bien sûr, les traités existants et les négociations actuelles sont critiquables, car imparfaits et ambigus.

Bien sûr, il ne faut pas aller à Genève et à Vienne la bouche en cœur avec pour seule arme la bonne volonté. Mais il est irréaliste — ou alors complètement hypocrite — de vouloir faire fi de ce qui existe. En effet, comment s'imaginer que le gouvernement français, hier si critique à l'égard du désarmement, puisse brusquement et à lui seul ouvrir une voie nouvelle tout en continuant de rester hostile aux négociations présentes ?

La seule politique qui soit positive consiste à prendre acte de l'état actuel du désarmement, à occuper « les chaises vides » et à faire des propositions qui soient susceptibles de rallier la majorité des Etats intéressés pour briser le contrôle des Grands et permettre une amélioration des négociations. Encore faut-il admettre que la responsabilité des Grands est décisive en la matière, eu égard au fait qu'ils devraient accomplir le principal effort de limitation des armements.

L'autre différence essentielle porte sur le lien établi entre les propositions de négociations et les réformes internes. Le P.s. ne se contente pas de parler aux autres Etats, il estime qu'il faut également balayer devant sa propre porte. Et ce pour deux raisons : les puissances responsables de la course aux armements doivent donner l'exemple et accomplir les gestes significatifs capables de créer une dynamique. D'autre part, il n'est pas possible d'arrêter la course aux armements si l'on ne se décide pas à limiter le poids des complexes militaro-industriels nationaux. Eisenhower en avait fait l'amère constatation à la fin de sa présidence. D'où les solutions socialistes de nationalisation, de réorientation de la stratégie industrielle, de réglementation unilatérale des exportations d'armements, de contrôle législatif et de transformation des structures administratives compétentes. Or, il n'y a rien de tout cela dans le « plan Giscard ».

Faut-il se contenter de faire ces constatations critiques ? Non pas. Il est vrai de dire que le président de la République a osé violer le dogme de la Ve République en la matière, en affirmant la nécessité d'une politique française de désarmement. Mais peut-il aller plus loin ?

Pour sa part, le P.s. est déterminé à faire tout son possible pour que la France apparaisse désormais également comme « la patrie du désarmement ».

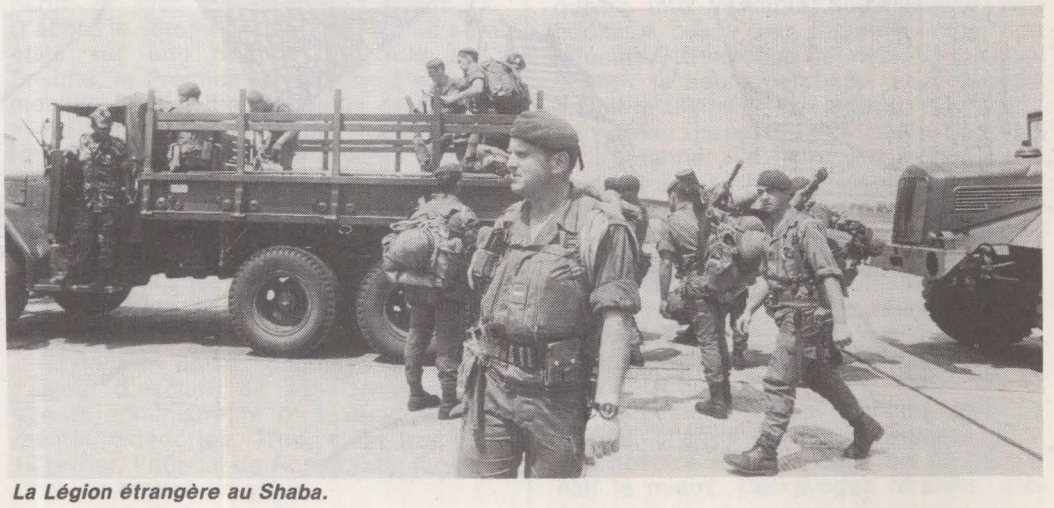

La Légion étrangère au Shaba.

ma part de vérité

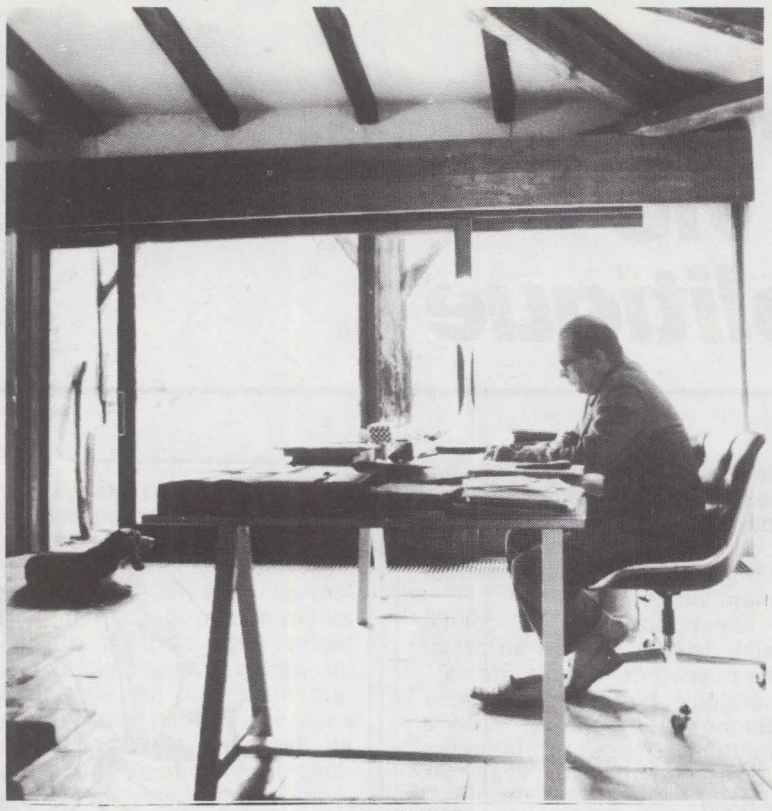

par François Mitterrand

Dimanche 21 mai

A L'ASSEMBLEE nationale, jeudi après-midi vers 17 heures, Yvonne Théobald, secrétaire générale de notre groupe parlementaire, m'informe que Christian Pierret, le jeune député socialiste des Vosges, ayant appris de bonne source qu'il était question d'un envoi de troupes au Zaïre, vient de déposer une question écrite dans le style classique et prudent : « Est-il exact que... ». Intrigués, nous allons consulter les dépêches que débite le téléscripteur de la salle des Pas-Perdus. Tandis que nous déplions les feuillets, la nouvelle tombe — origine A.f.p. — « L'Elysée fait connaître que des mesures arrêtées au Conseil réuni le matin même étaient en cours d'application conformément aux accords passés avec le Zaïre. » Une autre dépêche, transcrite une heure plus tôt, annonce simplement : « Deux cent cinquante hommes de la deuxième compagnie du R.e.p. ont quitté Calvi. » En séance, on discute de la loi de programme sur les musées. Je rejoins ma place dans l'hémicycle. Dominique Taddei et Georges Fillioud, qui siègent à mes côtés, estiment qu'il convient de réagir. Déjà mêlée aux combats qui se livrent au Tchad et au Sahara occidental, la France va-t-elle s'engager dans un troisième conflit ouvert sur le continent africain ? Michel Rocard, Christian Pierret, Laurent Fabius, d'autres encore opinent. Je conseille à Christian Pierret de transformer sa question écrite en question orale pour contraindre le gouvernement à répondre au plus vite et je rédige un texte aussitôt.

Mais il n'est qu'un moyen de saisir l'Assemblée sur-le-champ : le rappel au règlement. Tout député à tout moment a le droit de recourir à cette procédure. Il lui suffit d'en faire la demande au président de séance, qui ne peut refuser. J'attends que l'orateur à la tribune ait terminé son exposé et je lève la main. Ainsi commence le débat public sur les événements du Zaïre.

Qu'en sais-je alors ? Ce qui vient d'être dit. Au Shaba, l'ancien Katanga de Moïse Tschombé révolté contre le pouvoir central, les insurgés se sont rendus maîtres de la province en moins d'une semaine et sont entrés samedi à Kolwezi, la capitale. Scénario connu. L'an dernier, ceux qu'on appelle « les gendarmes katangais » avaient, de semblable façon, tenté de renverser le régime de Mobutu. Une opération conjuguée du Maroc et de la France les en avait de justesse empêchés. La différence entre les deux actions était, cette fois-ci, que la France était seule. « Conformément aux accords passés avec le Zaïre », affirmait le communiqué de l'Elysée. Conformément ? Non. M. de Guiringaud, interrogé le 8 juin 1977 par Louis Eyraud, député de la Haute-Loire, sur « l'étendue et la portée des engagements internationaux de la France en matière d'assistance militaire bilatérale », avait observé que « l'accord signé (par le gouvernement) avec le Zaïre devait être soumis à l'approbation parlementaire ». Et ce jeudi matin 18 mai 1978, la commission des Affaires étrangères avait renvoyé sine die cette approbation, son président, M. Couve de Murville, sans doute mieux informé que moi, ayant estimé que le gouvernement ne pourrait ordonner une intervention militaire française qu'après un vote de l'Assemblée.

Etudions un instant la note élyséenne. Elle contient, on le voit, une référence inexacte : il n'y a pas d'« accords passés avec le Zaïre ». Etrange confusion. Aucune allusion, par contre, n'est faite à la situation dramatique des Européens de Kolwezi et à l'urgence des secours. Bref, la France envoie un corps expéditionnaire au Shaba en vertu d'un traité qui n'existe pas et, comme l'affirmera dans la nuit le ministre de la Défense, Yvon Bourges, à la demande du gouvernement du Zaïre. C'est tout. Elle n'agit pas de son propre mouvement pour sauver des vies en péril. Selon, du moins, la thèse officielle. Or — il le déclarera vendredi soir à la télévision — M. Giscard d'Estaing a déjà reçu des appels pressants et déchirants et arrêté sa décision. Mais il le tait et préfère invoquer un engagement international juridiquement nul. Pourquoi ? L'argument selon lequel il était impossible de révéler les préparatifs en cours afin de ménager un effet de surprise dans l'intérêt évident des personnes menacées vaut jusqu'à la diffusion des premières dépêches. Il ne vaut pas au-delà. (J'apprendrai par la suite que l'information initiale était partie de Londres, où, dès mercredi, la nouvelle se répandait que le gouvernement de la Grande-Bretagne avait refusé de participer à l'opération projetée par la France, la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique.) Six heures seront cependant nécessaires, le Parlement siégeant et les députés multipliant démarches et questions, pour que le gouvernement consente à lâcher quelques bribes d'un secret qui n'en est plus un. Encore faudra-t-il attendre le journal télévisé de vendredi 13 heures pour que le ministre des Affaires étrangères s'arrête à la version d'une mission strictement humanitaire et s'y tienne.

Réduit aux hypothèses, je rappelle entre-temps, au nom du Parti socialiste : 1° Qu'aucun traité d'assistance technique militaire ne lie valablement la France au Zaïre. 2° Que si un tel traité avait été ratifié par notre Parlement il n'aurait pas, à l'instar des accords du même type, autorisé la France à s'immiscer dans les affaires intérieures de ce pays. 3° Que le devoir de garantir la sécurité de nos ressortissants va de soi. 4° Qu'il serait sage, à cette fin, d'obtenir le concours d'institutions internationales telles que l'O.n.u. et l'O.u.a. 5° Qu'un débat s'impose à l'Assemblée nationale.

Mais d'autres incertitudes apparaissent. Par exemple, les Cubains sont-ils dans le coup ? A Paris, on le laisse entendre. Personne ne fournit la preuve de leur participation à l'attaque du Shaba. Le « New York Times » publie, sous la caution de Washington, un démenti indirect de Castro. Et les Belges ? On parle d'un grave différend. A Bruxelles, un haut fonctionnaire déplore : « Tout ce que nous voulions éviter a été fait par Paris. » Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères prétend « qu'il a appris la nouvelle par une dépêche d'agence, son ministère n'ayant pas été informé à l'avance de la décision française ». Le Premier ministre, Léo Tindemans, confirme : « Je viens d'être informé par Paris de l'opération française au Shaba. A ma connaissance, le caractère de cette opération est tout autre que celui de l'opération belge. Nous ne nous sommes pas concertés sur l'opération, dont je ne connais du reste pas exactement la nature. » Et, comme s'il doutait qu'il en fût de même pour la France, il ajoute : « Notre but est purement humanitaire. » Ce que M. de Guiringaud conteste : « Nous sommes en plein accord avec le gouvernement belge. »

Maintenant que sur le terrain les parachutistes du 2e R.e.p. ont sauvé ce qui pouvait l'être et qu'au milieu de tant de malheurs la réussite de leur action a causé tant de joies, nul ne disputera au président de la République l'opportunité de son choix. Restent les interrogations. J'en ai énoncé quelques-unes. Outre l'intérêt qu'il y aurait à donner un contenu plus sérieux à l'information en matière de politique extérieure et, par là, à ce que le chef de l'Etat a lui-même appelé l'ouverture, on est en droit d'espérer une définition plus claire des objectifs fixés au corps expéditionnaire. La corrélation que les événements suggèrent entre la politique de la France au Tchad, au Sahara et au Zaïre exige une rapide mise au point. Je manquerais à la vérité si j'écrivais que j'en suis assuré.

changer la vie politique

Bavure organisée

Le 11 mai, Serge Houffaye, vingt-quatre ans, interne en pharmacie, était sorti faire un tour dans son quartier, le long du canal Saint-Martin.

Arrêté pour contrôle d'identité il fut soumis à une fouille en pleine rue qui n'épargna aucune partie de son anatomie. Comme il faisait remarquer que ces procédés étaient inadmissibles, qu'il avait déjà noté le numéro du car et obtenu le nom d'un des gradés... un des agents s'écroula au sol. Simulant avoir reçu un coup de Serge Houffaye. Ses collègues se précipitèrent sur le jeune pharmacien, qu'ils rouèrent de coups.

Passé à tabac dans le car qui le conduisait au commissariat, Houffaye perdit connaissance. Il fallut attendre six heures pour qu'il soit hospitalisé en chambre cellulaire et vingt-quatre heures pour qu'il soit libéré. Sa famille était, bien sûr, restée sans nouvelles.

Houffaye vient de porter plainte, mais ce haut fait de flics machiavéliques risque bien de ne pas être jugé autrement que comme une bavure.

Congrès boycotté

Le Comité de défense des biologistes prisonniers d'opinion lance un appel au boycott du XIVe congrès international de génétique, qui doit se tenir cet été à Moscou.

Ce comité s'était créé, il y a un an, en France sur les cas de deux biologistes. L'un, Sandor Arancibia, Chilien, fut libéré peu après. L'autre, Serge Kovalyov, Soviétique, est toujours prisonnier, malgré la campagne internationale de signatures en sa faveur. Kovalyov a été condamné en décembre 1975 à sept ans de détention dans un camp à régime sévère et à trois ans d'exil.

Il faut, disent les membres du comité, que les scientifiques « refusent de participer à toute réunion organisée par les autorités officielles des pays soumis à l'oppression policière et où les droits de l'homme sont systématiquement violés ».

C'est pourquoi le comité apporte son soutien au projet de boycott du congrès de cancérologie prévu en octobre à Buenos Aires, projet lancé à l'initiative des professeurs André Lwoff et François Jacob.

Solidarité Argentine

Lundi 29 mai, à 19 h 30, à trois jours du « Mundial », le C.a.i.s. (Centre argentin d'information et de solidarité) organise à la Mutualité un meeting-gala présenté par Marek Halter (voir « l'Unité » de la semaine dernière).

Lors de cette soirée prendront la parole des représentants des partis politiques et des syndicats. La partie artistique, qui comprend entre autres : le Quarteto Cedron, Paco Ibanez et Hihino Mena, sera présentée par Victor Lanoux.

La contestation en U.r.s.s.

Un lourd verdict est tombé à Moscou. Youri Orlov a été condamné, le 18 mai, à sept ans de détention dans un camp de travail et à cinq ans d'exil. La peine maximale demandée par le procureur. Le condamné, s'il n'est pas libéré sous la pression de l'opinion internationale, aura soixante-quatre ans à la fin de sa détention. Procès inique, une fois de plus, où les témoins de la défense n'ont même pas pu comparaître. « Le nombre de dissidents diminue de plus en plus », déclarait récemment Youri Andropov, le patron du K.g.b. Pas étonnant, avec de tels verdicts !

Et pourtant, Andropov a toutes les chances de se tromper. Pour la première fois, en effet, et pendant toute la durée des débats du procès Orlov, une cinquantaine de

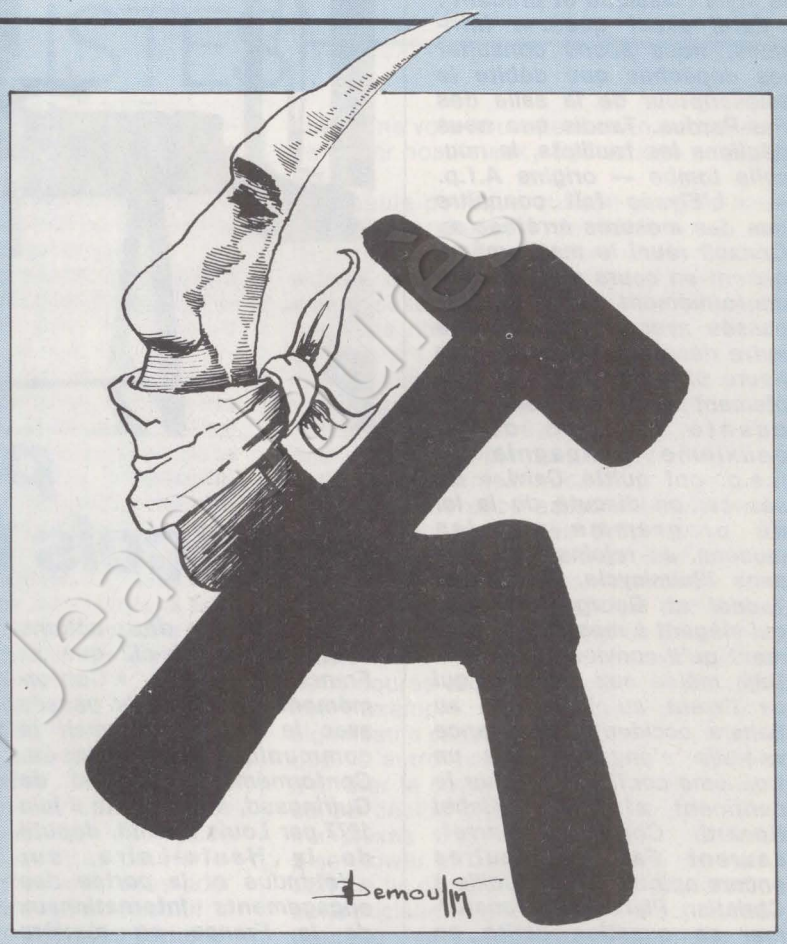

Soviétiques ont manifesté devant le tribunal aux cris de : « Liberté, liberté ! » Des adhérents du Syndicat libre étaient parmi les manifestants. Mêmes manifestations autour du tribunal de Tbilissi, ou étaient jugés deux membres du groupe géorgien de surveillance des accords d'Helsinki.

Gageons qu'avant les Jeux olympiques la contestation en U.r.s.s. n'aura pas été éliminée comme on le voudrait au Kremlin, mais qu'au contraire elle aura pris d'autres formes et une autre ampleur.

Saint-Domingue : espoir de libéralisation

Les élections du 16 mai en République dominicaine marquent, sans contestation possible, la victoire du Parti révolutionnaire dominicain, parti membre de l'Internationale socialiste. En effet, sur les votes comptabilisés, le candidat de ce parti à la présidence, Antonio Guzman, recueille 1 263 369 voix, contre 774 262 à l'ex-président, le docteur Balaguer. Certains secteurs de l'armée sont alors intervenus, dans la nuit du 16 au 17 mai, pour interrompre la comptabilisation des voix et pour tenter d'imposer par un coup d'Etat le maintien de Balaguer au pouvoir. Mais ils n'ont pu, jusqu'à maintenant, aller jusqu'au bout de leur démarche.

Les partis de l'Internationale socialiste ont immédiatement marqué leur solidarité avec le Parti révolutionnaire dominicain et avec les Dominicains. Dès qu'il a connu la nouvelle, le Parti socialiste a publié un communiqué et François Mitterrand a envoyé un télégramme à la présidence de la République dominicaine, afin que les élections soient menées jusqu'à leur terme, leur verdict accepté et que la victoire du peuple dominicain ne lui soit pas retirée par les armes.

Mis en place et maintenu par les Etats-Unis, le régime de Balaguer ne pourra se prolonger que pour autant que

ceux-ci le voudront. Ce choix sonnerait le glas des espoirs de libération des régimes latino-américains. Les perspectives de démocratisation en Amérique centrale ou latine (Pérou, Bolivie ou même Brésil et Guatemala) risqueraient de s'effondrer pour une longue période. Les régimes du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay recevraient un appui qui rendrait encore plus difficile la lutte de leurs peuples pour la liberté et la justice. Saint-Domingue peut donc marquer un progrès de la démocratie en Amérique latine si la victoire du P.r.d. est reconnue. La victoire du peuple dominicain rejaillirait sur tout le continent, aiderait un pays voisin comme la Jamaïque à poursuivre son expérience de transformations sociales hardies, sous la conduite d'un autre parti membre de l'Internationale socialiste, le P.n.p.

Des débouchés bouchés dans les I.u.t.

Tout va pour le mieux dans les I.u.t. (Instituts universitaires de technologie). L'enseignement y est bien adapté à notre économie. Les étudiants, qui reçoivent une formation culturelle et professionnelle, sont heureux et, en fin d'études, ils trouvent un emploi...

C'est du moins ce qu'annonçait vendredi dernier, au cours d'une conférence de presse, Claude Michel, président de l'Union nationale des présidents de conseils d'administration des I.u.t. Promouvoir les I.u.t. et témoigner de leur qualité, tel était le but de l'Union, qui a décidé de procéder, pendant le mois de juin, à des opérations de relations publiques.

Malgré l'optimisme de Claude Michel, les Instituts universitaires de technologie connaissent certaines difficultés, et les anciens étudiants présents n'ont pas manqué de les rappeler. D'une part, les débouchés ne sont pas toujours évidents, notamment pour les filles. La Fédération nationale des diplômés des I.u.t. a créé un service d'emploi, aidant les diplômés à trouver une situation correspondante à la formation reçue. D'autre part, le recrutement des enseignants, cadres de l'industrie et du commerce, pose des problèmes. Ces enseignants ne sont pas, le plus souvent, semble-t-il, choisis en fonction de leur compétence, mais plutôt de leurs opinions politiques.

Un ancien élève affirmait, vendredi dernier à l'issue de la conférence de presse : « On place dans les I.u.t. des gens qui ne dérangent pas. » Ces établissements ne doivent former ni des chômeurs ni des contestataires de la société.

20 m2 pour deux cent vingt écoliers

Les deux cent vingt petits écoliers de la rue Julien-Lacroix, dans le 20e arrondissement de Paris, et leurs enseignants sont en colère. Ils en ont assez d'avoir pour salle de gymnastique, préau et salle de détente un hall de 20 m2.

Leur école, qui date du début du siècle, a fait l'objet — au cours des dix dernières années — de multiples projets d'aménagement ou de reconstruction dont aucun jamais n'a été suivi d'effets. En juillet 1977, le Conseil de Paris a voté un crédit de 7 millions de francs pour la reconstruction du bâtiment le plus vétuste et la rénovation d'un autre. Les travaux devaient débuter l'été dernier. En fait, les premières pelleteuses n'ont envahi la cour de l'école qu'en septembre, c'est-à-dire après la rentrée, et la démolition du bâtiment a eu lieu pendant le premier trimestre, en présence des enfants, avec les risques d'accidents que l'on peut facilement imaginer.

Depuis Noël, le chantier n'a pas évolué. Le préau, la cantine et plusieurs salles de classe ont donc été démolis, mais rien n'a été reconstruit. Cinq classes ont été transférées dans les locaux exigus du Conservatoire de musique, à 500 m de la rue Julien-Lacroix. Quarante-cinq enfants sont accueillis, en surnombre, à la cantine d'une école voisine. Après des mois de patience, les enseignants, les parents d'élèves et les élus locaux ont engagé une action auprès de la direction des Affaires scolaires, du maire adjoint de Paris chargé de l'enseignement, ainsi que de la direction de l'Equipement.

Seule information obtenue : le permis de construire a été refusé en février dernier, l'architecte n'ayant pas fourni les pièces réclamées par la commission de Sécurité de la Préfecture de police. Parents d'élèves et enseignants ont mené une enquête : l'architecte du projet était et est toujours introuvable. Après s'être promenés de service en service dans les administrations concernées, ils ont écrit à Jacques Chirac. Réponse de son adjoint, M. Collet : on peut espérer une ouverture du chantier au cours de l'été 1978 et la fin des travaux pour septembre 1979. Les écoliers et leurs maîtres sont donc condamnés à travailler dans des conditions déplorables et inadmissibles pendant encore plus d'une année. Si tout va bien.... Cela ne fera, après tout, qu'un peu plus de dix ans que les habitants du quartier attendent la rénovation de leur école.

Saint-Malo : une grande victoire politique du P.s.

Logiquement, c'est la liste P.s.-M.r.g., conduite par Louis Chopier, maire socialiste sortant, qui devrait, dimanche prochain, l'emporter à Saint-Malo. Composée de dix-sept socialistes, trois M.r.g. et treize personnalités de gauche, elle est arrivée au premier tour, avec près de 42 % des voix, nettement en tête des quatre listes qui se présentaient aux suffrages des Malouins.

Premier fait remarquable : le Parti socialiste enregistre un gain de 13,50 % par rapport aux dernières élections législatives. En comparaison des résultats du premier tour des municipales de mars 1977, la liste du maire sortant a obtenu 7,55 % de voix de plus que n'en avait totalisé alors la liste d'Union de la gauche.

Deuxième fait qui risque d'être lourd de conséquences : le P.c. a perdu plus du tiers de ses électeurs par rapport aux dernières législatives. En effet, 2 816 électeurs avaient accordé leurs suffrages au candidat communiste Jean Le Maître il y a deux mois. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 1 779 à avoir apporté leurs voix à la liste qu'il conduisait.

La droite — qui s'était présentée désunie il y a un an, ce qui avait permis à la gauche de l'emporter — n'aura cette fois qu'une seule liste au second tour. A prédominance R.p.r., elle a amélioré de trois points son score de 1977 aux dépens de la liste centriste.

Avec 52 % des suffrages, la gauche a été majoritaire dimanche, alors qu'elle était loin de l'être au premier tour de 1977. Le P.c. comme l'Union démocratique bretonne, dont la liste a obtenu un peu plus de 2 % des voix, se sont désistés en faveur de Louis Chopier. Les conditions sont donc favorables avec une inconnue, cependant : les abstentionnistes ont été plus nombreux dimanche dernier que lors du premier tour en 1977.

En tout état de cause, le scrutin de Saint-Malo, comme l'a souligné François Mitterrand, constitue une grande victoire politique des socialistes et apporte la preuve que le P.s. continue à porter les espoirs d'un très grand nombre de Français.

CASTREE POUR LA VIE

Pour « qu'elle ne puisse plus jamais servir à personne », Jean Ferry, mari tortionnaire, avait injecté de la soude caustique dans le vagin de sa femme

UN procès unique dans l'histoire des cours d'assises en France s'est ouvert le 23 mai à Bobigny. Parmi les chefs d'inculpation : tentative de castration. Au banc des accusés, un homme, Jean Ferry, l'époux qui décida, le 5 mars 1975, de castrer sa femme Odette.

« Mais comment ? Une femme, ça ne peut pas se castrer ! » Telle est immanquablement l'affirmation péremptoire et choquée de tous ceux — et de toutes celles — à qui l'on entreprend de raconter les faits. Le parquet de Bobigny, lui aussi, veut, au départ, classer l'affaire sous la rubrique de coups et blessures. Mais la Ligue des droits des femmes veille, représentée par Colette de Marguerye et Martine Le Péron, les deux avocates de la victime. Avec patience et acharnement, elles rassemblent tous les éléments de cette affaire jusqu'à rendre toute échappatoire dérisoire. Le juge d'instruction — une femme —, ébranlée par l'horreur du crime commis, accepte les observations déposées par les deux avocates.

Un dégoût insurmontable

Un grand pas vient d'être franchi. Pour la première fois, une cour d'assises va devoir juger un crime commis contre une femme au niveau où il doit l'être. Plus question de s'en tirer en se contentant de sanctionner les mutilations physiques endurées par Odette Ferry. Impossible, non plus, de limiter le préjudice subi à la dégradation des organes reproducteurs de la victime. Non, cette fois, il faudra poser le problème dans toute son ampleur : le 5 mars 1975, en la castrant, c'est son épanouissement de femme que Jean Ferry a tué en elle. Désormais, le droit à la jouissance ne signifie plus rien pour Odette Ferry. La seule idée de relations sexuelles lui inspire un dégôut insurmontable. Lors des faits, elle avait trente-six ans : même pas la force de l'âge, aurait-on dit, s'il s'agissait d'un homme...

Pour Odette, le cauchemar commence comme un joli rêve, par un mariage. Le 1er octobre 1966, à vingt-sept ans, elle épouse Jean Ferry. Depuis plusieurs mois déjà, elle vit avec cet homme qui a su lui parler d'amour. Tout va bien. Ils ont trouvé une loge de concierge à Vincennes. De son côté, Jean est brocheur-relieur dans une imprimerie. Odette, enceinte, donne le jour à un garçon : Fabien.

De toute part, les pressions se multiplient pour qu'ils se marient. Jean ne rêve que de ça. Odette n'en voit pas vraiment la nécessité. Mais, issue elle-même d'un couple dissocié et élevée dans des pensionnats, elle veut par tous les moyens éviter ce sort à ses enfants. Elle cède donc et épouse Jean Ferry.

Odette doit marcher « droit »

Ce jour-là, sa vie change. Tout de suite, les scènes se multiplient. D'une jalousie exacerbée, son mari n'a de cesse de briser en elle ce qu'il appelle son esprit d'indépendance. Odette la rebelle ? « C'est bien simple, raconte-t-elle, il fallait que je ne le contrarie jamais, que je considère qu'il avait toujours raison et que je sois à sa disposition vingt-quatre heures sur vingt-quatre, prête à satisfaire le moindre de ses désirs. » Des conditions inacceptables et de toute façon irréalisables : Odette doit s'occuper de ses enfants — elle en aura six. Or, plusieurs fois, son mari prend ombrage des soins qu'elle leur prodigue. Un jour, même, devant une assistante sociale, il menace de jeter un des bébés par la fenêtre. La grande obsession de cet homme : la peur que sa femme le trompe.

A cette époque, Odette croule sous le travail de la maison et les grossesses à répétition. Ferry lui interdit toute contraception et va jusqu'à découdre les ourlets de ses robes pour vérifier qu'elle n'y cache pas de pilule. Parce que, dans l'esprit de cet homme, qui dit contraception dit liberté. Or, qui affiche une volonté de liberté exprime son désir d'aller « courir » ailleurs.

Impuissante, sans argent pour se faire poser un stérilet, son mari refusant de donner la signature qui lui permettrait de se faire ligaturer les trompes, Odette se débat dans une situation inextricable. Depuis longtemps déjà, son mari la bat férocement dès qu'il estime qu'elle ne marche pas « droit ».

Profitant d'un accident du travail — un épanchement de synovie — il se met à surveiller en permanence les faits et gestes de sa femme. Malgré cela, il persiste à croire qu'elle le trompe. « Je ne vois pas — dit-elle — comment j'aurais pu m'y prendre. Je n'avais même plus le droit de sortir avec mes enfants jusqu'au square ni d'aller faire les courses. »

Cette situation ne peut durer. Odette essaie de faire appel à tous ceux qui, pense-t-elle, doivent pouvoir l'aider. Elle va voir les médecins de l'hygiène mentale, ceux de la Salpêtrière, elle s'adresse au maire de Bagnolet où ils résident alors, au commissaire de police des Lilas, sans compter tous les services sociaux auxquels elle a recours. Partout, c'est la même réponse : personne ne peut rien pour elle ; ses hématomes, ses six dents cassés par son mari, sa pommette fracturée n'y changent rien. Entre les policiers qui lui disent de régler elle-même ses problèmes de ménage jusqu'aux assistantes sociales pleines de compassion inefficace, elle se retrouve seule. A qui pourrait-elle se plaindre des relations sexuelles que son mari lui impose par la violence puisque le viol conjugal n'existe pas juridiquement ? Les portes de la sacro-sainte famille une fois franchies, Odette Ferry aurait perdu tous ses droits.

Mais, comme elle n'est pas femme à capituler, elle décide de s'en sortir. D'abord, il lui faut un travail pour payer un domicile et garder ses enfants. Pressentant la volonté de sa femme, Jean Ferry décide de lui « donner une leçon ». C'est en février 1973. Après être sorti le soir, il rentre vers 23 heures. Mais il n'est pas seul. Au café, il a rencontré un Noir qui a accepté de l'aider à « corriger » sa femme. Maîtrisée par son mari sous les yeux de trois des enfants, elle est violée par l'inconnu. Ferry, après diverses versions fantaisistes, a fini par confirmer cette version des faits.

Cette fois, elle est décidée. Malgré les menaces de son mari, elle trouve un emploi de femme de ménage. Elle ne demande pas le divorce tout de suite, par peur de perdre ses gosses. Son mari lui affirme, en effet, qu'il a pris des photos d'elle avec le Noir et qu'ainsi, aucun tribunal ne lui accorderait jamais la garde des enfants. Mais les scènes se multiplient. Ferry sent qu'il ne parviendra plus longtemps à dissuader sa femme. Il ne supporte pas l'idée de voir sa « chose » lui échapper.

Huit opérations

Le 5 mars, tout est en place pour l'acte final. Ce jour-là, comme par enchantement, alors qu'il l'a toujours refusé jusqu'à présent, Ferry annonce son intention de se faire soigner à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard. Il ira jusqu'à dire qu'ainsi ni elle ni la police ne pourront l'embêter. Odette ne prête guère attention à ces propos. Le soir, elle se refuse à son mari. Alors qu'elle vient de coucher les enfants, elle est assommée. Ce sont de violentes douleurs dans le bas ventre qui lui font reprendre conscience. Quand elle se lève, un liquide verdâtre et



mousseux s'échappe d'elle et brûle la courtepointe du lit. Elle comprend alors que son mari lui a fait une injection d'acide dans les voies génitales et rectales. Son mari n'hésitera pas à le dire au cours de l'instruction : « Qu'elle divorce ! Mais, au moins, elle ne pourra plus servir à personne. » Des traces de regrets, il n'en a aucune. Pas plus que des traces de folie. Paranoïaque, certes, mais pas au point de perdre le contrôle ni la responsabilité de ses actes.

Pendant les années qui suivent, Odette Ferry balance entre la vie et la mort. Elle doit subir huit opérations, l'ablation du gros intestin rendant nécessaire la mise en place d'un anus artificiel. Des mois de souffrances physiques, de torture morale, de séparation de ses enfants, « placés » par nécessité — leur père ne songe pas un instant à s'occuper d'eux — et la peur de voir surgir son mari. Il faudra attendre plus d'un an, le 3 juin 1976, pour que cet homme soit enfin incarcéré à Fresnes.

Aujourd'hui, rougeaud et brutal derrière ses moustaches, il essaie de se faire passer pour fou. Odette, très pâle, les yeux cernés par la fatigue et par les souvenirs atroces réveillés par ces jours d'audience, s'accroche au désir de refaire une vie équilibrée pour ses enfants. Avec la peur que son mari ne sorte trop vite d'un asile ou de prison. Parce qu'il le lui a dit : « Où que tu ailles, je te retrouverai. Et, ce jour-là, je t'en mettrai plein la gueule. Tu ne pourras plus jamais voir tes enfants. »

CHRISTINE COTTIN

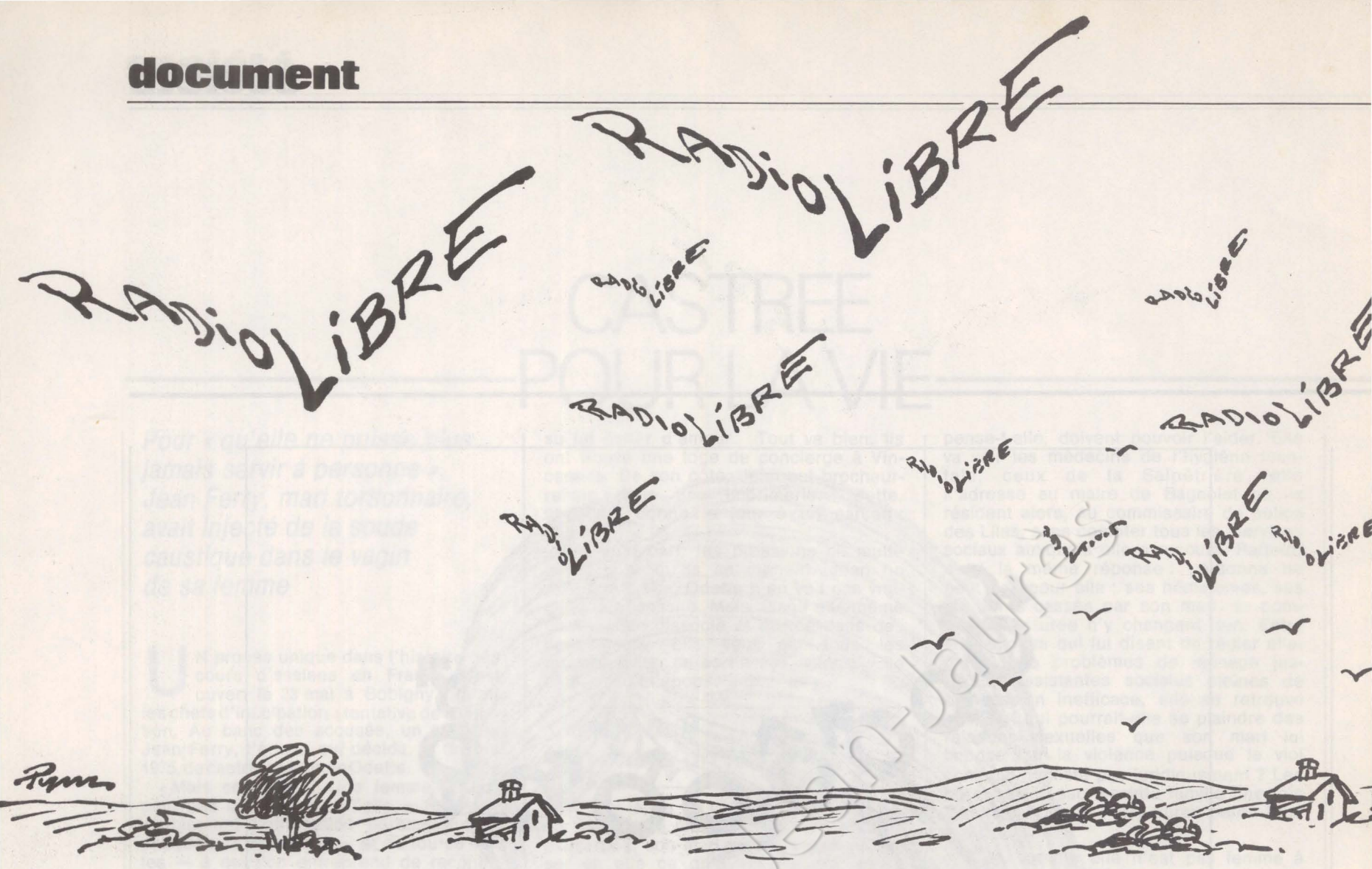

RADIOS LIBRES : QUI SONT LES VRAIS PIRATES ?

A l'ordre du jour du comité directeur du P.S. de ce samedi figure le problème des radios locales. Problème qui est revenu au premier plan de l'actualité du fait, d'une part, de la floraison de radios libres au cours des derniers mois et, d'autre part, de la volonté du gouvernement, une fois les élections passées, de renforcer le monopole de la radiotélévision en introduisant dans la loi de 1974 — c'est l'objet d'un projet de loi qui doit être discuté dans quelques jours à l'Assemblée nationale — des sanctions qui n'y figuraient pas. Le P.S. a déjà souligné qu'à la notion de monopole devait désormais être substituée celle de service public, permettant de trouver une première réponse au problème des radios locales dans le cadre d'une nécessaire décentralisation.

C'est dans ce sens que se prononce le rapport établi par François-Régis Bastide pour servir de base à la discussion du comité directeur. Pour éclairer le débat, Jean-Loup Revérier expose ici l'historique du problème, sur lequel nous avons également recueilli l'avis de Maurice Séveno, qui fut l'initiateur, il y a deux ans, du projet de Radio-P.S.

« LIBERTE ». De ton nom, Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre, René Monory et la plupart des leaders de la majorité font grand usage par les temps qui courent. Ils t'utilisent notamment pour justifier leur politique économique et sociale libérale au service des grands intérêts industriels et financiers du pays. Liberté, mot magique, arme électorale efficace, caution politique abusive, on te sert à toutes les sauces, on te chante sur tous les airs. Tu vaux pour tout... sauf pour les ondes. Dans le domaine très particulier de la radiodiffusion, tu sembles même faire horreur à ceux qui prétendent tant te chérir.

Cette semaine, une série de procès démarre contre ceux qui ont voulu accoler ces deux mots : radio et libre. Le procès de Radio-93, à Bobigny, sera suivi par ceux de Radio-Roquette et de Génération 2000, à Paris. Même s'ils ne devaient aboutir qu'à des non-lieux, comme ce fut déjà le cas pour Radio - Fil bleu, l'avenir n'invite pas à l'optimisme. Le Pouvoir ne paraît pas disposé à lever son contrôle de l'expression politique, sociale, culturelle et autre des citoyens. La liberté qu'il préconise reste celle du renard argenté dans le poulailler des volailles à plumer. Pas question d'autoriser les habitants du poulailler à discuter librement entre eux de tous les sujets qui les intéressent. Contrôle il y a toujours eu, contrôle nous maintiendrons. Telle semble la position actuelle du président de la République. Mais peut-il vraiment faire preuve de tant d'assurance ?

Un peu d'histoire permet de mieux comprendre la complexité juridique et politique que revêt aujourd'hui le problème de la « violation » du monopole(1). De tous temps, les pouvoirs se sont montrés soucieux de contrôler les échanges d'idées, d'informations et d'opinions entre les individus. La monarchie contrôlait déjà la correspondance. Dès 1793, l'Etat s'assurait le monopole de l'utilisation du télégraphe aérien, nouvellement inventé. Le télégraphe électrique puis l'apparition de la radio provoquaient l'adoption des lois de 1837 et 1851 puis de l'arrêté du 22 juin 1911 qui renforçaient le monopole de l'Etat — par le biais de l'administration des P.t.t. — sur toutes les communications à distance. Toutefois, des concessions « provisoires et révocables », assorties d'une longueur d'onde,

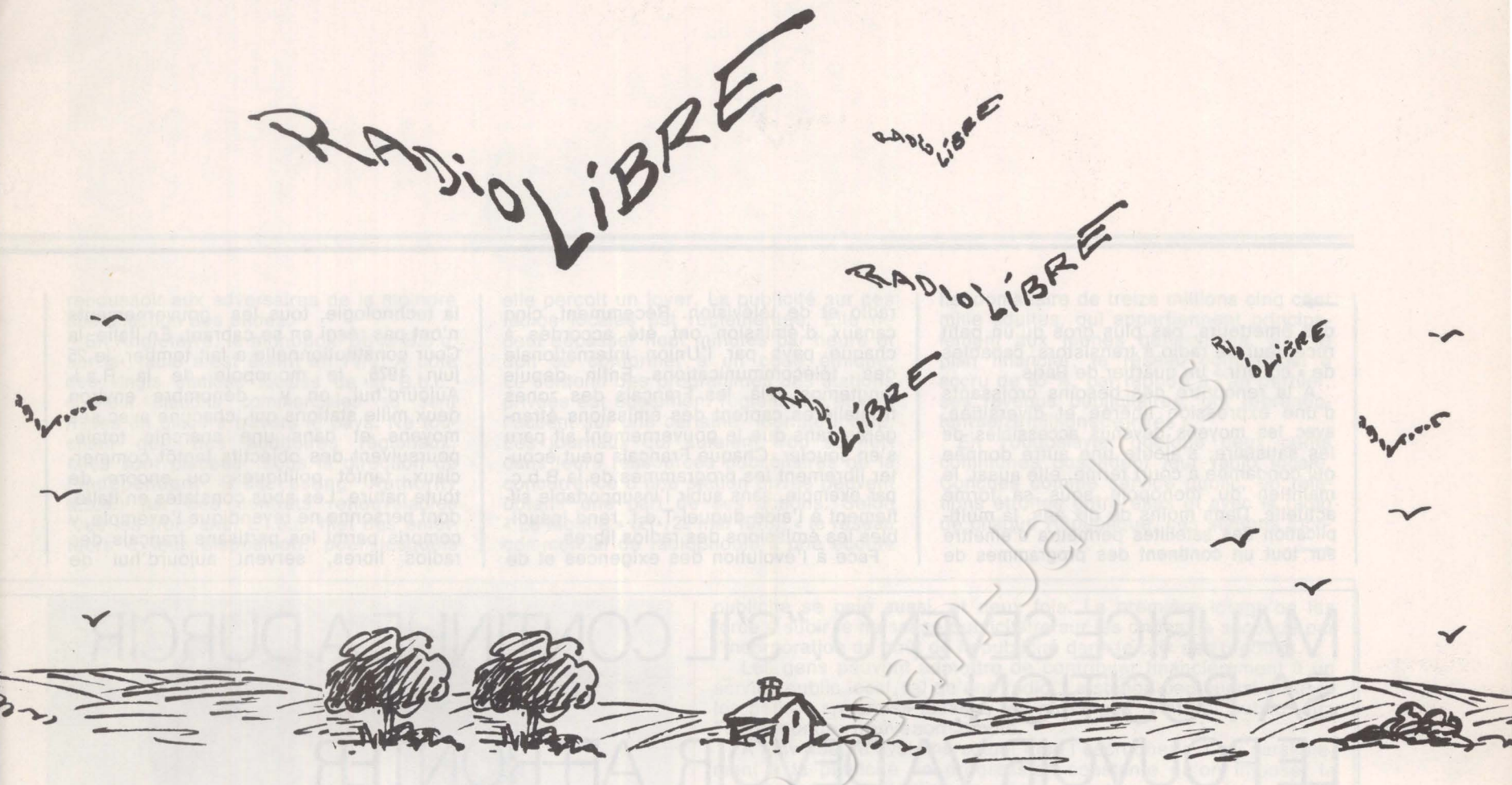

furent accordées à des stations privées dès les années dix. Eparpillées sur le territoire, ces premières radios n'avaient, essentiellement pour des raisons techniques, qu'une audience locale. Cette situation mixte fut précisée dans le décret-loi du 28 décembre 1926, qui limita au nombre de onze les postes privés. L'Etat s'engageait dès lors à supprimer à terme les concessions privées pour mettre en place, sous la forme d'un Office national, « une organisation cohérente de la radiodiffusion ». Celle-ci devrait passer par le contrôle public de l'ensemble des émetteurs, la conception et la réalisation d'une partie des programmes étant confiées à « des groupements où seront représentées toutes les forces vives de la région ou de la nation ». En réalité, le monopole n'est devenu effectif que sous l'Etat français de Vichy. A la Libération, différents textes l'ont maintenu et étendu à la télévision. Confié à la R.t.f., puis à l'O.r.t.f. (créé en juin 1964), le monopole d'émission a été maintenu par la loi du 7 août 1974, actuellement en vigueur, qui a permis l'éclatement de l'ex-O.r.t.f. en sept sociétés.

Le monopole n'a donc pas toujours été la règle officielle. D'ailleurs, l'existence des grandes stations périphériques privées n'en constitue-t-elle pas depuis longtemps une violation de fait ? Sans doute l'émetteur de R.t.l. se trouve-t-il au Luxembourg, celui d'Europe 1 dans la Sarre, celui de R.m.c. à Monte-Carlo et celui de Sud-Radio à Andorre. Mais les locaux de ces stations — notamment leurs rédactions — sont, eux, installés à Paris. Et des câbles relient ces locaux parisiens aux émetteurs, auxquels ils transmettent les fameux signaux radioélectriques prévus à l'article L.39 du Code des P.t.t., seul « fondement » juridique du monopole qu'ait pu invoquer le Pouvoir jusqu'ici. Sans parler de la dérogation dont a bénéficié R.m.c. pour installer une antenne à Roumoules, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Installation qui a rendu caduque l'apparente sauvegarde du monopole d'émission de T.d.f. (2) dans les limites de l'Hexagone. L'Etat, il est vrai, contrôle la majorité de ces postes périphériques par l'intermédiaire de la Sofirad, à l'exception de R.t.l., sur qui son droit de regard s'exerce par le biais de l'agence Havas. Il n'en reste pas moins que les postes périphériques, — dont on n'entend que trop dire qu'ils ont une audience supérieure aux stations de Radio-France — représentent une entorse au principe du monopole. Dans le cas contraire, se seraient-ils donné la peine d'installer, à grands frais, leurs émetteurs à l'étranger ?

Par-delà le cas des postes périphériques, le problème du monopole ne peut, de toute façon, plus se poser aujourd'hui dans les mêmes termes qu'il y a ne serait-ce qu'une dizaine d'années. Cela tient à deux facteurs : l'abus du monopole et les progrès technologiques. D'une part, une fraction importante des auditeurs supporte de plus en plus difficilement la monotonie, la conformité, l'uniformisation et le parisianisme des programmes de radio. Des groupes se sont constitués, sur une base géographique ou idéologique, pour « faire passer » une autre conception de la radio et des échanges qu'elle permet. Chose devenue techniquement possible grâce aux extraordinaires progrès réalisés dans le domaine des transistors, des circuits imprimés et des microprocesseurs qui permettent d'acquérir à partir de 1000 F

→

→

des émetteurs, pas plus gros qu'un petit récepteur de radio à transistors, capables de « couvrir » un quartier de Paris.

A la rencontre des besoins croissants d'une expression libérée et diversifiée, avec les moyens devenus accessibles de les satisfaire, s'ajoute une autre donnée qui condamne à court terme, elle aussi, le maintien du monopole sous sa forme actuelle. Dans moins de dix ans, la multiplication des satellites permettra d'émettre sur tout un continent des programmes de radio et de télévision. Récemment, cinq canaux d'émission ont été accordés à chaque pays par l'Union internationale des télécommunications. Enfin, depuis longtemps déjà, les Français des zones frontalières captent des émissions étrangères sans que le gouvernement ait paru s'en soucier. Chaque Français peut écouter librement les programmes de la B.b.c. par exemple, sans subir l'insupportable sifflement à l'aide duquel T.d.f. rend inaudibles les émissions des radios libres.

Face à l'évolution des exigences et de la technologie, tous les gouvernements n'ont pas réagi en se cabrant. En Italie, la Cour constitutionnelle a fait tomber, le 25 juin 1976, le monopole de la R.a.i. Aujourd'hui, on y dénombre environ deux mille stations qui, chacune avec ses moyens et dans une anarchie totale, poursuivent des objectifs tantôt commerciaux, tantôt politiques, ou encore de toute nature. Les abus constatés en Italie, dont personne ne revendique l'exemple, y compris parmi les partisans français des radios libres, servent aujourd'hui de

MAURICE SEVENO : "S'IL CONTINUE A DURCIR SA POSITION, LE POUVOIR VA DEVOIR AFFRONTER UN VERITABLE "VIETNAM DES ONDES"

Maurice Séveno fut en mai 1968 à la pointe du combat mené par les journalistes de l'O.r.t.f. po r obtenir plus d'autonomie et de liberté de mouvement face aux pressions permanentes du Pouvoir. Il a ensuite choisi un engagement politique cohérent par rapport à cette action en adhérant au P.s. pour y apporter toute sa compétence en matière d'audio-visuel. Il y a étudié activement le problème de l'évolution du monopole de la radio-télévision à la lumière des événements de 1968.

MAURICE SEVENO. — De ces événements, la droite a tiré des leçons précises. Elle a eu incontestablement très peur que lui échappe ce moyen fantastique d'information, de conditionnement et de pression sur l'opinion. Sans ce pilier, le Pouvoir s'est senti ébranlé. D'où la brutalité de sa réaction, traduite notamment par les licenciements d'août 1968.

L'éclatement de l'O.r.t.f. est donc la conséquence logique de cette panique de la droite. Le processus en a été enclenché par Pompidou et achevé par Giscard d'Estaing. Avec Pompidou, on a assisté à l'introduction de la publicité des marques, derrière laquelle se profilaient la privatisation et le démantèlement. Démantèlement qui fut la première décision politique importante de Giscard d'Estaing après son élection à la présidence de la République. Il en avait, entre autres choses, besoin dans ses rapports de forces avec l'U.d.r. Du temps où il avait été ministre de l'Information, Alain Peyrefitte avait mis en place un « réseau » de gens sûrs, comme Michel Péricard, Claude Lemoine, etc. Ce réseau n'a pas encore disparu. Simplement, le démantèlement a permis une répartition des chaînes, avec Jean-Louis Guillaud, plutôt « gaulliste », à T.f. 1 et avec Marcel Jullian, plus « libéral avancé », à Antenne 2. Pour ce qui le concerne, on connaît la suite...

« L'UNITE ». — Pour justifier le démantèlement, la droite s'était réfugiée derrière des arguments économiques.

— Ces arguments étaient faux. En 1974, l'O.r.t.f. était bénéficiaire. Mais un amalgame scandaleux a été pratiqué entre comptes d'exploitation et investissements, ce qu'aucune entreprise ne fait jamais.

Aujourd'hui, avec les sept sociétés issues de l'Office, on a multiplié les frais par sept ! A elle seule, la S.f.p. (1) constitue un véritable gouffre. Mais on ne le dit pas.

Sur le plan des personnels issus de l'Office, l'éparpillement a rendu la lutte contre les abus du Pouvoir plus difficile.

Quant à la réforme des programmes, peut-être a-t-elle trompé le public un certain temps. Mais, aujourd'hui, l'abus de publicité et la priorité donnée aux indices d'écoute qui en découle ont nettement tiré les programmes vers le bas. Vers une télévision débilitante à l'américaine, une télévision de l'insignifiance.

— Et la gauche, quelle leçon a-t-elle tirée de ce qui s'est passé depuis 1968 dans ce secteur ?

— Après l'éclatement de l'Office, les abus considérables et répétés du Pouvoir, à la radio comme à la télévision, se sont poursuivis. Aussi, en parallèle avec certains projets politiques, notamment celui du P.s., la réflexion devait automatiquement déboucher sur une revendication de liberté d'expression et une volonté de communication horizontale entre les citoyens. Ce besoin de communiquer à la base est d'ailleurs dans le droit-fil de Mai 68 et aussi du projet autogestionnaire et décentralisateur du P.s. d'Epinay.

— Les radios locales constituent l'un des meilleurs moyens de faciliter cette expression à la base. Mais, pour vivre, il faut un financement, même modique. Est-ce que cela peut venir de la publicité ?

— Pour des radios de type commercial, l'agrément du Parlement devrait être acquis. Je crois surtout qu'elles auront du mal à exister, face aux « monstres » que sont R.t.l., R.m.c., Europe 1 et Sud-Radio, qui détiennent une espèce de monopole. J'en veux pour preuve les centaines de millions de publicité dépensés par ces stations pour faire évoluer d'un point leur indice d'écoute, clef de la manne publicitaire. Dans le secteur des radios commerciales, on peut parler de saturation du marché. Il est difficile, en effet, d'imaginer pire.

— Si l'on écarte la publicité, à moins d'un financement par souscription ou par un mécène, les radios locales devront être placées sous l'égide de collectivités territoriales (municipalités, conseils généraux, conseils régionaux). C'est d'ailleurs ce que prévoyait le Programme commun actualisé. Mais l'antenne de ces radios sera-t-elle accessible aux courants d'idées qui se situent en marge des grands partis et des grandes organisations ?

— Les radios locales de puissance modeste (autour de 1 kilowatt) devront être radicalement différentes des grandes stations existantes. Elles ne vivront et n'auront d'audience qu'en restant

repoussoir aux adversaires de la moindre libéralisation des ondes.

En Angleterre, le monopole de la B.b.c. sur la radio s'est éteint en 1972. A côté des vingts stations locales de la B.b.c., dix-neuf stations commerciales se sont mises en place à travers le pays. Ne touchant que des auditoires régionaux, elles sont placées sous la direction de l'independent Broadcasting Authority (I.b.a.) par des contrats renouvelables tous les trois ans. L'I.b.a. met des émetteurs à leur disposition, pour lesquels elle perçoit un loyer. La publicité sur ces radios locales est réglementée. Elle ne peut dépasser neuf minutes par heure et doit se conformer à un code éthique. Le contenu des programmes des stations privées est également réglementé et met l'accent sur une certaine identité locale. Les journaux qui auraient trop souffert dans leurs ressources publicitaires de la concurrence d'une station privée peuvent obtenir une part de ses actions. Selon « Le Monde » (21-/22 mai 1978), « le réseau commercial de radiophonie a une écoute hebdomadaire de treize millions cinq cent mille adultes, qui appartiennent principalement aux jeunes générations. Sur le plan financier, le réseau commercial a accru de 65 %, par rapport à l'an dernier, ses revenus publicitaires, qui représentent seize millions de livres ».

En Yougoslavie, quelque deux cents communes possèdent leur radio locale. Conçues comme service public, en relations étroites entre elles et avec la radio de chaque République, ces stations loca- →

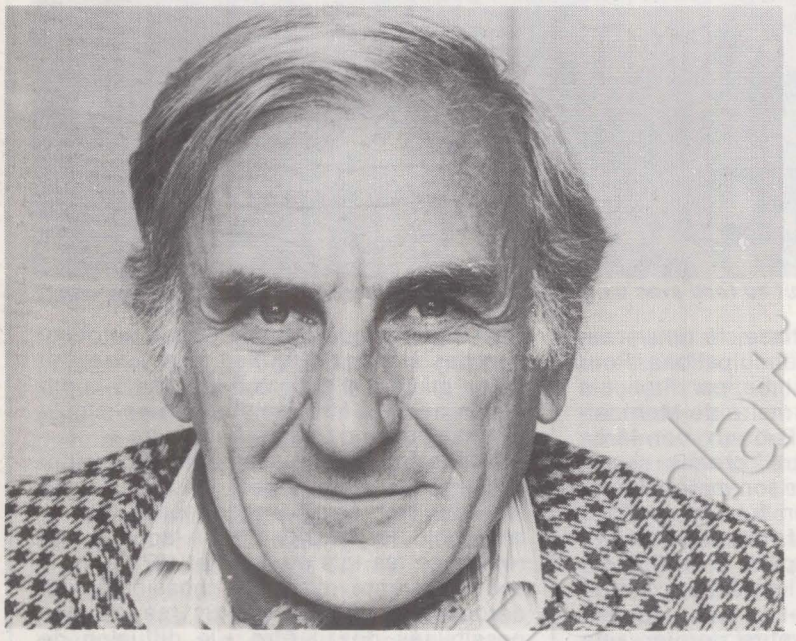



Maurice Séveno défilant en mai 1968 avec des journalistes de l'O.r.t.f. (on reconnait Jean Lanzi, Frédéric Pottecher et Robert Chapatte.)

très proches des citoyens. En leur permettant d'exprimer leur vécu quotidien, là où ils vivent et où ils travaillent. En « collant » à leur diversité d'activités, d'opinions, de projets et d'interrogations. On le voit, cela nécessitera de la part des élus un grand courage politique. Il leur faudra accepter de se faire interpeller, interroger et venir répondre sur les problèmes soulevés. Cette situation n'est ni l'anarchie ni la révolution, mais tout simplement la démocratie.

— Comment financer ces radios placées sous l'égide des collectivités locales ?

— Il faut en garder la maîtrise. Cela pourrait passer par leur fiscalisation. Les contribuables sont à même de comprendre que la publicité se paie aussi, et deux fois. La première lorsqu'on les force à subir le message publicitaire sur les ondes, la seconde par l'incorporation du coût de la publicité dans le prix des produits.

Les gens peuvent admettre de contribuer financièrement à un service public local, tel qu'une radio. La station peut aussi diffuser les petites annonces locales, les messages d'intérêt public, etc. Tout le monde y trouve son compte.

A l'inverse, le système actuel frise l'escroquerie. Car, parallèlement à la publicité en progression constante qu'on impose, la redevance augmente d'une année sur l'autre.

— Le principe même des radios libres semble encore susciter des hésitations, sinon des résistances, chez certaines personnalités de gauche. Quant à la droite, elle paraît divisée sur la question, et c'est la solution de refus qui semble aujourd'hui l'emporter.

— Le manque de courage politique du Pouvoir est patent. Mais il ne pourra éternellement éluder le problème. Ne serait-ce qu'en raison des progrès de la technique et du faible coût du matériel, puisqu'on peut acquérir un émetteur pour moins de 10 000 F. Sans doute le maintien du statu quo sert-il aujourd'hui le régime, dont les abus sont permanents. Mais la pression de ceux qui veulent développer les moyens d'expression est telle qu'un jour cela explosera partout. C'est un véritable « Vietnam des ondes » que le Pouvoir va devoir affronter. Et il ne s'en sortira pas, même s'il décide aujourd'hui de durcir sa position en faisant voter une loi durement répressive.

La situation à gauche est différente. Le monopole y a longtemps été défendu dans une perspective généreuse et pour faire échapper la radio et la télé aux puissances d'argent. Cette volonté remontait à la Libération. Maintenant, les choses et les mentalités ont évolué. Le Pouvoir a privatisé l'ex-O.r.t.f. De son côté, le P.s. se prononce pour la décentralisation et l'autogestion, qui s'accordent mal avec le maintien d'un monopole global tel qu'il a pu exister par le passé.

La réflexion développée par les socialistes, comme par d'autres, devait logiquement déboucher sur la création de petites radios sans relais, qui restent du domaine du service public. La disparition de fait du monopole rend nécessaire de conforter, de réanimer dans ce domaine la notion de service public, actuellement dévoyée par le Pouvoir. Il faut une nouvelle loi, qui permettra l'attribution de fréquences aux groupes qui en feraient la demande. En revanche, pour des radios de type commercial, je le répète, l'agrément du Parlement serait indispensable. sur la seule région parisienne, par exemple, il est prouvé qu'on peut avoir plus de cinquante émetteurs en modulation de fréquence sans que cela gêne quiconque.

Compte tenu de toutes ces données, le moment me paraît venu d'accorder notre projet politique à la situation actuelle. C'est un combat prioritaire aujourd'hui.

Propos recueillis par
JEAN-LOUP REVERIER

(1) Société française de production, héritière de tout le patrimoine de production de l'ex-O.r.t.f.



Radio-Fil rose, à Paris.



Radio-Fil bleu. On reconnait au fond avec un chapeau François Delmas, député P.r. de Montpellier.

ies ont été fondées soit par l'assemblée municipale, soit par les instances communales de l'Alliance socialiste, soit par des centres culturels ou des universités ouvrières, soit encore par des groupes de presse ou de publicité, etc. Elles ne fonctionnent le plus souvent que quelques heures par jour et sont généralement financées par une subvention municipale et par la publicité, les radios nationales leur apportant une aide financière et technique pour l'installation et la maintenance des émetteurs. Ces radios sont placées sous la responsabilité d'un conseil choisi pour les deux tiers parmi son public et composé pour un tiers de représentants élus des travailleurs de chaque station.

En France, les timides tentatives que représentent les stations locales de France-Inter n'ayant pas permis le développement d'une expression locale et diversifiée, la situation actuelle n'est claire que sur un point : le statu quo ne peut plus durer. Dès 1974, Maurice Séveno envisageait, après les élections présidentielles, la création de Radio-S (comme socialiste). L'émetteur de dix kilowatts en modulation de fréquence de son projet suffisait pour toucher potentiellement une masse de plus de dix millions d'auditeurs dans la région parisienne. La mise de fonds — de l'ordre d'un million de francs, soit dix fois moins que ce que coûte le lancement d'un grand quotidien — et son financement auraient pu être recherchés auprès des militants, des associations, des sympathisants et des municipalités de gauche dans la zone de son fonctionnement. Mais le P.s. jugea préférable de ne pas donner l'exemple de la violation du monopole. Les premiers à braver l'interdit furent donc les écologistes. Au soir du premier tour des dernières élections municipales, Brice Lalonde — qui participait à un débat télévisé — surprit ses interlocuteurs et les téléspectateurs en les faisant assister en direct, sur son transistor, à la première émission « pirate » de Radio-Verte. Puis vinrent toutes les autres : Radio-Fil bleu (Montpellier), Radio-93, Radio-Larzac, Radio-Roquette, Radio-Abbesses, Radio-Fessenheim, Radio-Onz'débrouille, Radio-100, Radi-Active (Paris-Jussieu), les Radiotteuses, Radio-Libre Toulouse, Radio-Livre 44 (Nantes), Radio-Beau Délire (Lille) et des dizaines d'autres à travers l'Hexagone.

Face à cette explosion, le Pouvoir se contenta, dans un premier temps, de faire brouiller les émissions « pirates » par T.d.f. De telle sorte que très peu de gens ont pu les entendre. D'autant qu'il faut posséder un récepteur équipé en modulation de fréquence et se donner la peine, le soir, de chercher sur la bande M.f. pour n'aboutir le plus souvent qu'à capter le sifflement aigu de T.d.f.

Dans une seconde phase, le gouvernement fit procéder à des inculpations. Pour Radio-Fil bleu — parrainée par François Delmas, avocat, ancien maire de Montpellier et devenu député P.r. aux dernières législatives avant d'être promu secrétaire d'Etat —, il fit saisir son matériel le 12 juillet 1977, et la station fut placée sous scellés tandis que T.d.f. déposait plainte pour atteinte au monopole de diffusion. Alain Lapierre, juge d'instruction chargé du dossier de Radio-Fil bleu, rendait cependant, le 1er décembre dernier, une ordonnance de non-lieu. Il se fondait, pour ce faire, sur la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales (signée le 4 novembre 1950 mais ratifiée seulement par la France le 3 mai 1974 !), dont l'article 10 consacre « la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières ». Dès sa ratification, en vertu de l'article 55 de la Constitution de 1958, cette Convention s'intégrait de plein droit à notre législation interne avec valeur supérieure à celle-ci.

Cependant, la Convention européenne prévoit la possibilité de soumettre l'activité de radiodiffusion à un régime d'autorisation. C'est sans doute ce qui a amené le gouvernement à faire appel de la décision du juge Lapierre. Mais, le 5 mai, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier a confirmé l'ordonnance de non-lieu. Dans ses attendus, elle se réfère aussi à l'article 10 de la Convention européenne et relève également que la législation ne prévoit nulle sanction dans le cas visé, puisque l'article L 39 du code des P.t.t. ne prévoit de sanctions que pour « quiconque transmet sans autorisation des signaux d'un lieu à un autre » et qu'en matière d'émissions de radio la diffusion ne peut être ramenée à une simple « transmission d'un lieu à un autre ».

A tous ces rebondissements, il convient d'ajouter un autre aspect juridique important du problème. L'ordonnance sur le monopole du 4 février 1959, à laquelle font référence les lois du 3 juillet 1972 et du 7 août 1974, prévoyait des possiblités de dérogations au monopole. Une de ces possibilités devait être « la diffusion de programmes à des publics déterminés », formule passe-partout que peuvent revendiquer la plupart des animateurs de radios libres, écologistes, jeunes, s'adressant au public de tel arrondissement ou de telle ville de province. Leur revendication paraissait d'autant moins irrecevable que les décrets d'application des dérogations au monopole n'avaient encore jamais vu le jour. Du moins jusqu'au 23 mars 1978, où ces décrets, signés le 20 mars — au lendemain des élections —, ont été publiés au « Journal officiel ». Mais, quelques jours après, on apprenait à la suite de l'intervention d'un sénateur que ces décrets d'application... sont inapplicables. De fait, ils ont dès lors été suspendus et le sont encore aujourd'hui. On ne connaît donc toujours pas officiellement quels types d'émissions peuvent bénéficier d'une dérogation et, a contrario, lesquels ne peuvent y prétendre.

Tous ces éléments juridiques un peu complexes permettront probablement aux radios libres actuellement poursuivies de bénéficier d'un non-lieu. Mais la réaction très vive de Valèry Giscard d'Estaing après le second non-lieu rendu dans l'affaire de Radio-Fil bleu devrait rapide-



Manifestation devant le siège de T.d.f., à Paris.

ment permettre de combler les lacunes présentes de la législation. Le gouvernement vient, en effet, d'adopter un nouveau projet de loi qui sera prochainement soumis aux députés et qui étend le monopole prévu à l'article L 39 du Code des P.t.t. au « service public national de la radiodiffusion-télévision ». Quiconque enfreindra ce monopole sera passible d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 1 0000 à 1000000 F ou de l'une de ces deux peines seulement. Le tribunal, en cas de condamnation, prononcera la confiscation des installations et des appareils.

Cette magnifique démonstration de libéralisme ne résout pas le problème de fond. Une demande pressante et multiforme s'est manifestée. Comment y sera-t-il répondu ?

Du côté du gouvernement, Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, vient d'être chargé de réfléchir à une nouvelle politique de l'audio-visuel. On peut imaginer que les 80 canaux disponibles en M.f. (modulation de fréquence) entre 100 et 104 mégahertz, selon Radio-France, inclineront le Pouvoir à multiplier les radios locales. Mais les stations privées ne se laisseront pas facilement écarter de la manne publicitaire que cette décentralisation radiophonique représente pour elles. Lecat ne procédera-t-il pas à un partage, en concédant un morceau du gâteau aux stations commerciales ? Rien n'interdit de le penser. Cela ne serait pas pour déplaire à certains des partisans des radios libres, à condition qu'ils puissent être associés au partage. En revanche, ceux pour lesquels les radios libres représentent une forme spécifique de communication ou un outil de propagande et d'agitation d'idées ne seront pas satisfaits dans cette hypothèse, puisqu'elle ne débouche pas sur une utilisation différente de ce média.

Les partis politiques, de leur côté, sont assez divisés. Le P.r. s'est prononcé, par la bouche de Jean-Pierre Soisson — avant les élections législatives, il est vrai, pour une « libéralisation du monopole radio, tempérée d'une réglementation pour qu'elle ne conduise pas à l'anarchie ». En octobre, le conseil national du P.r. adoptait une motion, présentée par François Delmas, visant à « réaliser la liberté d'expression par la radio ». Le R.p.r., lui, semble plutôt partisan du maintien du monopole. En avril 1977, Michel Debré estimait dans une question écrite que « la multiplication de stations non autorisées par le législateur aboutit, sans bénéfice pour l'objectivité de l'information, à un abaissement de la culture et à un danger pour l'unité nationale ». Cependant, le R.p.r. Joël Le Tac, rapporteur spécial pour la radio-télévision, jugeait de son côté qu'« il y avait peut-être dans la radio locale un moyen de participation plus à la portée de chacun d'entre nous ».

Avocat de Radio-Verte et spécialiste des problèmes juridiques soulevés par les radios libres, Me Jean-Louis Bessis rapproche la situation de ces dernières du problème de l'avortement, « face auquel le législateur a dû consacrer dans la loi l'évolution intervenue dans les moeurs. D'ailleurs, la loi libéralisant l'avortement est limitative, en ce sens qu'elle prévoit des garde-fous, et provisoire puisqu'elle devient caduque au bout de cinq ans et doit alors être redébattue. Pourquoi ne pas faire la même chose en expérimentant sur cinq années la libéralisation des ondes M.f. ? Avec naturellement un certain nombre de garde-fous, tels que la limitation de puissance des émetteurs, la limitation du volume de la publicité, l'obligation pour les stations de réaliser elles-mêmes la majeure partie de leurs programmes et enfin le respect des dispositions légales prévues pour la presse, sur la diffamation et le respect de la vie privée, par exemple ».



Bernard Parmentier, sénateur socialiste de Paris chez les Radioteuses.

Longtemps défenseurs du monopole, les partis de gauche sont aujourd'hui en train d'affiner leur analyse. Ils se montrent favorables à des radios locales maintenues dans le service public. Leur décentralisation coïncide, pour le P.s., avec son projet politique. (Voir page 24 l'interview de Maurice Séveno.)

Désormais, les positions respectives des uns et des autres étant à peu près définies, chacun attend les propositions du gouvernement. La répression qui s'amorce ne fait déjà pas l'unanimité au sein de la majorité ni même au sein de chacun des partis qui la composent. Tout se passe à droite comme si certains ne saisissaient pas le changement d'attitude du Pouvoir depuis que sa victoire aux législatives a changé ses perspectives. Comme si, depuis lors, ils n'étaient plus sur la même longueur d'onde.

JEAN-LOUP REVERIER

---

(1) On peut se reporter pour plus de détails à la fiche rédigée par Bernard Voyenne dans le supplément au numéro 61 des « Feuillets du C.f.p.j. »

(2) Télédiffusion de France, une des sept sociétés issues de l'ex-O.r.t.f., qui a la charge du réseau d'émetteurs de radio et de télévision sur tout le territoire national.

CANNES: VIVA ITALIA !

La plus belle surprise de ce début de festival vient une fois de plus de l'Italie avec « l'Arbre aux sabots » réalisé par Ermanno Olmi

De notre envoyé spécial

Un gigantesque marché où s'achètent et se vendent près de cinq cents films présentés par une quarantaine de pays, trente mille personnes plus ou moins indispensables, des zombies livides, rendus hagards par dix heures de projection quasi ininterrompues, croisant quelques minettes court-vêtues vivant avec quinze ans de retard leurs phantasmes hollywoodiens, sous les yeux indifférents de vieux messieurs fortunés faisant des propositions à de jeunes garçons désargentés, mille smokings applaudissant à tout rompre le triomphe (prochain) des masses prolétariennes, les (faux) projets de (vrais) ringards au bar du Carlton, c'est tout cela, Cannes. Mais c'est aussi une compétition cinématographique, de très haute tenue cette année, semble-t-il, sur laquelle on peut déjà faire deux constatations :

1° De nombreux films — et parmi les plus importants — sont coproduits par des sociétés de télévision (S.f.p., F.r. 3, R.a.i.) : les plus lucides des professionnels ont-ils, enfin, compris l'urgence d'enterrer la hache de guerre ?

2° Ce 31e Festival n'a pas cédé à la marée féministe : une seule femme jurée (sur neuf) ; un seul film sur les vingt-quatre en compétition est signé par une femme : Ariane Mnouchkine ; en revanche, de nombreux films sont centrés sur une femme ou les femmes : « Cris de femmes » (Jules Dassin), « la Femme gauchère » (Peter Handke), « Pretty Baby » (Louis Malle), « Une femme libre » (Paul Mazurski) et « Violette Nozière » (Claude Chabrol).

Claude Chabrol a choisi pour sujet un fait divers qui fit grand bruit en 1934, lorsqu'une jeune fille de dix-huit ans avoua avoir empoisonné ses parents, entraînant la mort de son père. Condamnée à mort, elle sera graciée, puis, sa conduite en prison étant exemplaire, libérée et réhabilitée. Personnage terriblement ambigu, qui menait en fait une double vie : fille modèle le jour, elle jouait, la nuit, les femmes fatales, à la limite de la prostitution. A-t-elle tué pour voler les économies familiales, pour vivre enfin ses rêves avec un gigolo, ou plutôt par haine de son milieu petit-bourgeois et d'une existence sans horizon ?

Folle, mythomane, perverse ou simplement étouffée par un univers étriqué ? Paul Eluard lui rendra grâce d'avoir « brisé l'affreux nœud de serpent des liens du sang ». Ces liens de sang, un thème cher à Chabrol qui affirme « être tombé amoureux » de cette adolescente. Il n'est pas sûr qu'il réussisse à faire partager cette passion. Le réalisateur est beaucoup plus à l'aise dans la dénonciation du caractère de classe de la justice « bourgeoise » et surtout dans la description de la couardise, de la mesquinerie, de la médiocrité morale d'une certaine petite bourgeoisie qui ressasse ses rancœurs et projette ses rêves sur sa progéniture.

Ce film de Claude Chabrol, l'un des plus travaillés depuis bien des années, vaudra peut-être à Isabelle Huppert le prix d'interprétation, manqué injustement l'an dernier avec « la Dentellière ».

La plus belle surprise de ce début de festival vient une nouvelle fois, eh oui ! de l'Italie, avec « l'Arbre aux sabots », réalisé par Ermanno Olmi, qui a écrit, mis en scène, photographié et monté, avec un budget modeste pour un film de trois heures (1,6 million de francs), une œuvre d'une qualité rare.

Pas de scénario à rebondissements ni de vedettes, mais une longue et envoûtante fresque : la chronique, saison après saison, de dix mois de vie campagnarde en Lombardie, à la fin du siècle dernier.



Une leçon de choses toute simple, émouvante, mais sans concessions : pas de faux lyrisme, pas de phraséologie politique (comme dans le « 1900 » de Bernardo Bertolucci, par exemple). Le seul sang versé ici est celui du cochon. La violence, quotidienne, est économique : la misère et la résignation de ces paysans, pressurés par un « maître » tout-puissant et invisible, conditionné par une religion catholique omniprésente, n'ont pas à être clamées ou démontrées : elles sautent aux yeux dans ce film admirablement rythmé par un amoureux de la terre, et qui vit d'ailleurs au milieu d'eux, de ces paysans-acteurs qui allaient soigner leurs bêtes entre deux prises, et qui spontanément se sont exprimés en patois bergamasque (le film sera sous-titré pour les Italiens !) puisque, pour une fois, on leur donnait la parole, avec amour mais surtout avec respect.

Autre fresque villageoise, d'une beauté formelle tout aussi admirable : le film japonais réalisé par Nagisa Oshima, qui avait provoqué l'an dernier un mini-scandale avec « l'Empire des sens ». Cette fois, les voyeurs seront déçus : « l'Empire de la passion » est un film pudique, voire moral, où l'on apprend que bien mal acquis ne profite jamais, serait-ce une épouse adultère ! Un film plus japonais que nature, parfaitement réglé comme il convient à un article d'exportation.

Si le Japon et l'Italie font dans l'épopée sociale, les pays de l'Est plongent cette année dans les délices de l'épicurisme : fini les fresques à la gloire de l'armée rouge ou de la productivité des kolkhozes ukrainiens ! Le film soviétique « Un accident de chasse », tiré d'un récit de Tchekhov, nous conte les amours contrariées d'une ingénue perverse. C'est académique, superbement photographié, on est très loin du Goulag (à noter le refus des Soviétiques de présenter « Pastorale », du Géorgien — contestataire ? — Otar Iosseliani).

« Une nuit très morale » représente la Hongrie. L'action se passe dans une sorte de « One two two » provincial. Les décors et les figurantes sont jolis. Et c'est, pour l'instant, le seul sourire dans un festival bien sérieux.

A l'image de l'un des films allemands : « la Femme gauchère », de l'écrivain Peter Handke, l'auteur de « la Chevauchée sur le lac de Constance ». A fuir si vous voulez oublier un moment vos problèmes d'identité de couple, à voir si vous aimez le (bon) cinéma « intellectuel », ou pour apprécier comment la caméra de Roberto Muller (l'opérateur habituel de Wim Wenders) rend (presque) féerique une banlieue parisienne ravagée par la spéculation et le règne de l'automobile.

NICOLAS CHATEAU

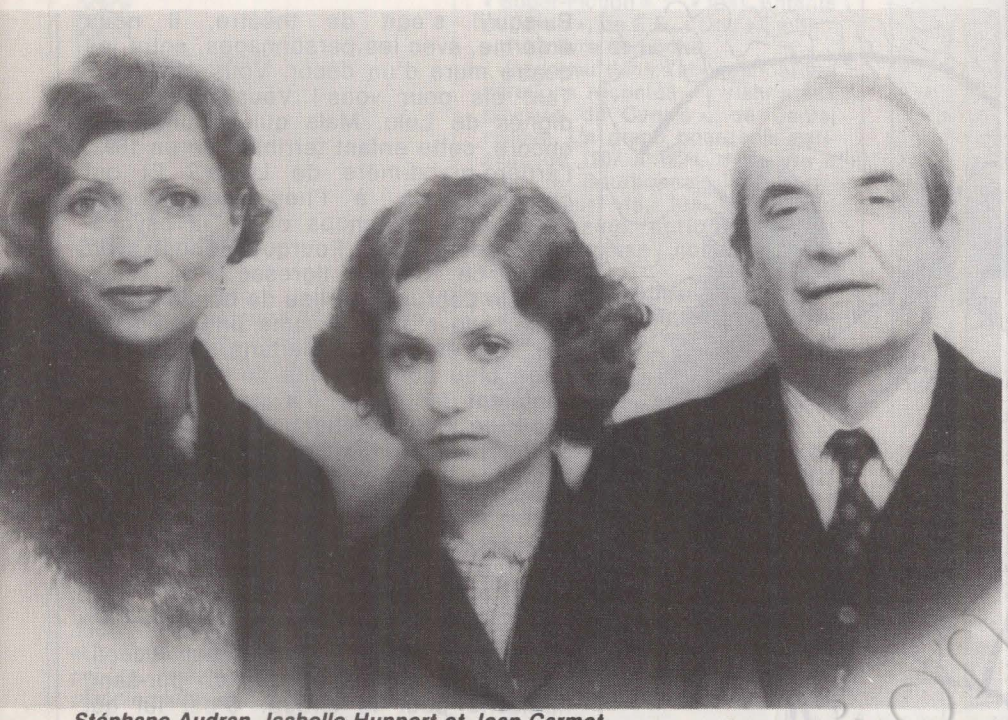

Stéphane Audran, Isabelle Huppert et Jean Carmet.



Isabelle Huppert dans « Violette Nozière ».





Brooke Shields dans « Pretty Baby », de Louis Malle.

UNE LOLITA QUI SENT LE FAGOT

Vamp, nymphe, victime, bourreau, monstre d'innocence ou de sadisme, voici Lulu, la femme fatale, l'ogresse par qui les hommes rêvent d'être croqués... à commencer par Marcel Bluwal, l'un de nos meilleurs réalisateurs de télévision

Scandalisé de voir si peu, si mal connue en France cette sorcière germanique, il l'impose sur le petit écran trois semaines consécutives (les 1er, 8 et 15 juin, à 20 h 30, sur Antenne 2), au risque d'effarer les chaumières. Car, refusant de faire le détail, il nous la livre en entier, telle qu'elle sortit de l'inquiétant cerveau du dramaturge Franz Wederkind, auquel elle inspira deux pièces : « l'Esprit de la Terre » et « la Boîte de Pandore », soit neuf actes réunis, traduits, joués pour la première fois. Que penser d'une telle gageure ?

D'abord, qu'elle a le mérite de l'audace et de l'honnêteté. Bluwal ne triche pas.

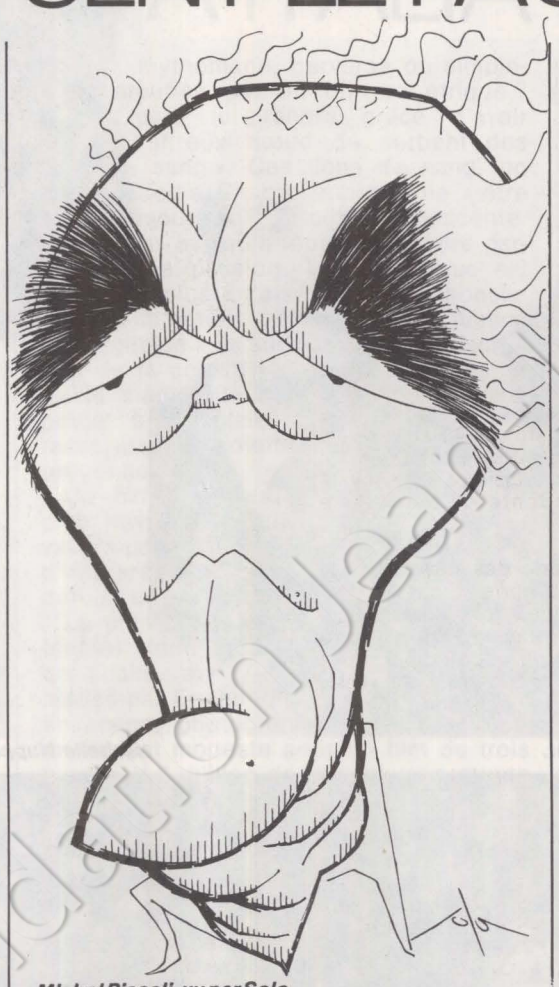

Michel Piccoli, vu par Solo.



Francine Bergé et Danièle Lebrun dans « Lulu ».

Puisqu'il s'agit de théâtre, il nous enferme, avec les personnages, entre les quatre murs d'un décor. Vous étouffez ? Tant pis pour vous ! Vous n'êtes pas dignes de Lulu. Mais qui séduira-t-elle encore, cette enfant terrible née en 1892, l'arrière-grand-mère de Lolita ? Et qui choquera-t-elle, à l'heure du cinéma porno, des sex-shops et de la psychanalyse de bazar ? Pourquoi, enfin, avoir confié ce rôle de tigresse à la suave Danièle Lebrun ? Au lieu de bondir sur sa proie, elle s'offre, comme une tasse de thé. Où êtes-vous, Marlène, diabolique Ange bleu dont les bas de résille noire hantaient les nuits d'avant-guerre ? En dépit de son intelligence (ou à cause d'elle ?), votre héritière ne fait pas le poids.

Un pur-sang harnaché pour le cirque

Heureusement, il y a Michel Piccoli, superbe, corseté, monoclé, un pur-sang harnaché pour le cirque. C'est lui qui mène la danse... ou qui croit la mener. Il a dressé Lulu à servir ses caprices, à le distraire, l'égayer, le stimuler à l'occasion. Sa tâche accomplie, qu'elle retourne en coulisse. Pour éviter qu'elle ne s'attarde, ne s'accroche, il la dote à deux reprises d'époux qui ont fâcheusement tendance à mourir. Lui-même envisage de se marier dans le grand monde, avec une vierge garantie sur facture. Oui, il se rangera, dès qu'il sera rassasié de fredaines. Le pauvre homme ! Il a le vice dans la peau et il le traite comme une urticaire. L'imbécile ! Il a créé, fignolé l'instrument de sa perdition, et il prétend en jouer. Il périra par où il a péché, entraînant dans sa chute son inexorable maîtresse. Ruinée, malade, elle retourne à son élément : le trottoir, et finit poignardée par Jack l'Eventreur. Ouf ! Avouons-le, la fatigue commençait à nous gagner.

Et pourtant, la ferveur de Bluwal force l'admiration. Par la bouche de Lulu, il dénonce à la volée l'hypocrisie bourgeoise, la suprématie masculine, la répression sexuelle. Il descend aux enfers de la Belle Epoque, pour démasquer les tartufes pris à leurs propres pièges. Mais, s'il nous épate, nous subjugue, l'émotion qu'il provoque reste d'ordre esthétique, et seuls les amateurs de rétro s'extasient. Rebelle aux goûts du jour, Lulu échappe à toutes les tentatives de récupération. Sainte patronne du féminisme ? Allons donc ! Elle n'a vécu que pour ruer dans les brancards, collectionner les scalps de ses amants et danser sur les ruines du Vieux Monde.

GABRIELLE ROLIN

au risque de vous plaire

livres

Nouveautés en poche

*** Denoël**

Les deux derniers titres de la collection « Présence du futur » : « Terre 1011 », de Marie C. Farca, et « l'Homme bicentenaire », d'Isaac Asimov.

*** Maspero.**

Dans la « Petite Collection Maspero » : « le Nazisme et la culture », de Lionel Richard ; « Mémoires de femmes, mémoire du peuple », par Suzanne Voilquin, Flora Tristan, Victorine B., Alix Payen, Louise Michel, Vera Figner, Alexandra Kollontaï, Mary Jones et Fathma A.M. Amrouche ; et « Apprenons à faire l'amour », par le Mouvement français du planning familial.

*** Albin Michel.**

Le dernier volume de la série « Super-Fiction » : « les Enfants du joyau », de E.E. « Doc » Smith.

*** Le livre de poche.**

Un joyau dans l'abondance des parutions récentes : « Visites aux paysans du Centre », de Daniel Halévy. Un grand bourgeois parisien, de 1907 à 1934, découvre à pied le Bourbonnais, ses paysans, leur vie, les débuts du syndicalisme agricole et un écrivain-paysan nommé Emile Guillaumin.

*** Denoël-Gonthier**

Dans la « Bibliothèque Médiations », dirigée par Jean-Louis Ferrier : « la Technique et la science comme idéologie », de Jürgen Habermas, « Haine de la pensée », de Jean-Paul Dollé, et « Thérèse de Lisieux, une mystique décadente », de Pierre Mabille.

*** 10-18.**

« La Théorie des besoins chez Marx », d'Agnès Heller ; « le Geste rwanda », d'Edouard Gasarabwe ; le tome 4 de l'« Histoire du marxisme contemporain » ; « l'Illustre inconnu », de J.M. Geng ; « les Lundis de D.D.T. », de Delfeil de Ton, en deux volumes ; et trois romans oubliés d'un auteur de la fin du XIXe siècle, Hugues Rebell : « les Nuits chaudes du Cap français », « la Nichina » et « la Câlineuse ».

*** Flammarion.**

Les richesses de la collection « Champs », qui reprend des classiques de la philosophie, de l'Histoire, de la psychologie et de la psychiatrie : « Cent Mille Provinciaux au XVIIe siècle », de Pierre Goubert, « Initiation à la symbolique romane », de M.-M. Davy, « Sociologie des maladies mentales », de Roger Bastide, « Ecrits sur l'Histoire », de Fernand Braudel, « la Logique ou l'Art de penser », d'Antoine Arnauld et Pierre Nicole, « le Miracle égyptien », de Schwaller du Lubicz, « le Cri primal », d'Arthur Janov, « les Ruses de l'intelligence », de Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant, « le Pur et l'impur », de Vladimir Jankélévitch, « Bretons de Plozevet », d'André Burgière, « les Soulèvements populaires en France au XVIIe siècle », de Boris Porchnev, « Eperons », de Jacques Derrida, « Aux origines du communisme français », d'Annie Kriegel.

*** Presses Pocket.**

Des ouvrages de science-fiction : « Anthologie Theodore Sturgeon », « Anthologie Franck Herbert », « la Guerre des étoiles », de Georges Lucas, et « Demain les loups », de Fitz Leiber. Des policiers : « les Treize Enigmes » de Georges Simenon et « les Disparus de Saint-Agil », de Pierre Véry. Des « classiques » de la littérature : « la Croix de la mère », de Gaston Bonheur, « la Bête humaine », d'Emile Zola, « Poil de Carotte », de Jules Renard, « Jacquou le Croquant », d'Eugène Le Roy, « l'Ancre de miséricorde », de Pierre Mac Orlan, « Cigalon » et « Jofroi », de Marcel Pagnol, « les Rebelles » et « la Gueuse », de Jean-Pierre Chabrol. Des récits : « Bauduin-des-mines », de O.P. Gilbert, « Fortune, Kriter II autour du monde », d'Olivier de Kersauson, et « Deux ou Trois Vies qui sont les miennes », de Daniel Gélin.

*** Folio.**

« Maison basse », de Marcel Aymé, « la Vieille Fille », d'Honoré de Balzac, « Concert baroque », d'Alejo Carpentier, « Un rêve plus long que la nuit », d'Alain Jouffroy, « Mémoires d'un amnésique », de Jacques Lanzmann, « le Tumulte des flots », de Mishima Yukio, et « Faubourg », de Georges Simenon.

*** Folio-Junior.**

Des ouvrages en format de poche pour les jeunes. Les derniers parus : « Histoire d'un casse-noisette », d'Alexandre Dumas, « l'Enfant et l'étoile », de Dominique Halévy, « James et la grosse pêche », de Roald Dahl, « le Scarabée d'or », d'Edgar Allan Poe, « Mémoires d'un âne », de la

→

à ne pas manquer

Michel Audiard sans masque

Michel Audiard a longtemps joué au clown de service qui fait s'ébaubir les foules en technicolor. Il l'avoue : « Voilà vingt ans que je m'emmerde à écrire des trucs pour gagner des sous. » Il l'écrit dans « le Jour, la nuit et toutes les autres nuits », un roman qui vient de paraître chez Denoël. Il riait. Il en chiale dans ce livre de confessions déguisé en roman. Chaque page charrie des torrents de larmes, aigres, atroces, insupportables, bouleversantes.

Qui l'eût cru ? Audiard le Rigolo est là, les tripes au soleil, sa vie éventrée, son amertume pour seule compagne. Il jouait. Il ne joue plus... « A rien... depuis qu'une auto jaune a percuté une pile de pont sur l'autoroute du Sud et qu'un petit garçon est mort. » Le petit garçon, c'était son fils. Depuis, les jours ont la gueule nocturne. Depuis, Audiard peuple ses nuits d'insomniaque de mauvais cauchemars, de faux héros, de vieux crimes ineffaçables, de saloperies révoltantes qui remontent à la surface de sa mémoire.

La déchirure est définitive. Le saltimbanque est brisé. Le vieux phono ne s'arrêtera plus. Le disque est rayé et racle son sinistre refrain : « Le petit garçon qui conduisait l'auto jaune... » Audiard crève chaque nuit dans son piège à chagrin.

Jean-Claude Monnet, chanteur impressionniste

En 1976, pour son premier disque, Jean-Claude Monnet avait reçu un prix de l'Académie Charles-Cros. Son second album, « Ça » (R.c.a. PL 37166), vient de sortir chez les disquaires. Promesses confirmées ! Il a trouvé son style : un rien d'ironie dans la voix sur fond de timbre chaleureux, des mots tantôt violents tantôt légers. L'étonnant est dans le climat : Monnet est manifestement un chanteur politique, mais il se refuse à chausser les sabots de la rhétorique et des slogans. Réalisme socialiste, connais pas !

Il donne plutôt dans l'impressionnisme : suggestions, esquisses, images fugitives, petits riens du quotidien, clins d'œil. Et il ne châtre pas sa subjectivité : il s'émeut, s'étonne, s'enthousiasme. Il pense, rêve et chante en couleurs. Ses joies sont des pastels, ses tristesses des lavis et ses colères des chromos. Un chanteur-peintre, « ça » change des braillards !



Louise Michel.



Marcel Aymé et Pierre Mac Orlan, vus par Solo.



Jean-Pierre Chabrol.

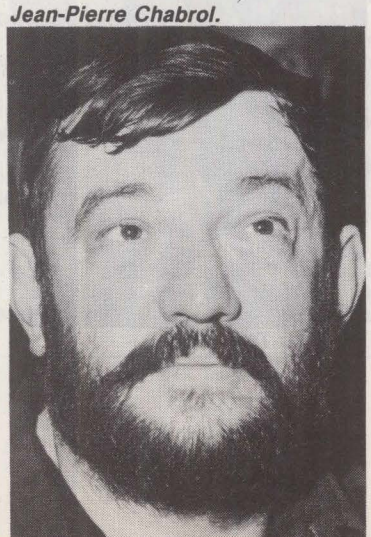

comtesse de Ségur, « la Journée d'un journaliste américain en 2889 », de Jules Verne, « les Oiseaux de feu », de William Camus, « Fred le Nain et Maho le Géant », de Rémi Laureillard, « les Récrés du petit Nicolas », de Sempé et Goscinny, « les Vacances », de la comtesse de Ségur, « Charlie et la chocolaterie », de Roal Dahl, « Sans-Atout et le cheval fantôme », de Boileau-Narcejac, « l'Enfant qui disait n'importe quoi », d'André Dhôtel.



Marie-Christine Barrault, Michel Piccoli et Francis Girod pendant le tournage de «l'Etat sauvage ».





Alberto Sordi, vu par Demoulin.



Mia Farrow dans « le Cercle infernal ».

cinéma

*** Pasquale Squitieri : l'Affaire Mori.**

L'auteur de « Lucia et les gouapes » raconte comment un super préfet nettoie la Sicile de la Mafia, jusqu'à ce qu'il découvre des complicités qui le dépassent... Merveilleusement fort et prenant.

*** Richard Loncraine : le Cercle infernal.**

Tout y était pour un grand prix au Festival du film fantastique, à Avoriaz : une vieille maison anglaise, une enfant morte et sur-

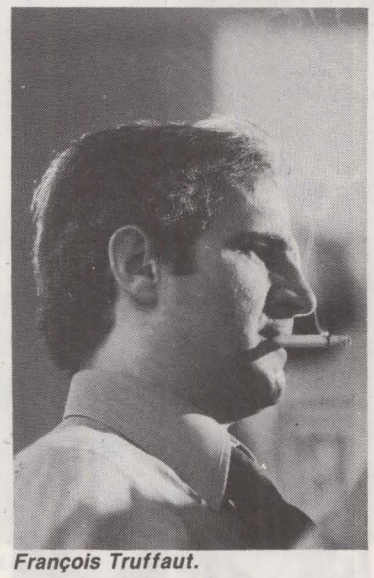

François Truffaut.

tout l'œil abyssal de Mia Farrow, façon « Rosemary's baby ».

*** François Truffaut : la Chambre verte.**

Voir le numéro 291 de « l'Unité ».

*** Alfred Hitchcock : The Ring ; The Farmer's wife ; Champagne ; The Manxman.**

Un événement : quatre Hitchcock muets inédits chez nous. A voir sans faute à l'Action-La Fayette, en prologue à un festival dédié au maître Alfred. Avec, là encore, des raretés comme « Chantage », « Murder », « The Skin game », « Rich and strange », « N° 17 », « M. et Mme Smith »...

*** Francis Girod : l'Etat sauvage.**

Un couple au milieu du chaudron africain et, dans toute leur brutalité, les drames du néo-colonialisme. Du vrai cinéma populaire, ça peut exister même en France (voir « l'Unité » n° 292).

*** John Badham : la Fièvre du samedi soir.**

Pour une musique fascinante à force de pauvreté, un film-prétexte fascinant à force de banalité.

*** Robert Aldrich : Bronco Apache.**

Dès 1954, l'inversion des valeurs Indiens-Blancs dans cette histoire d'un jeune chef Apache révolté, parfaitement maîtrisée par Aldrich.

*** Mai 68 par lui-même.**

En huit films, six heures de documents sur le grand chambardement social et culturel, sinon politique, d'il y a dix ans. Avec des vedettes pas habituelles sur l'écran : un cheminot, Cohn-Bendit, ceux de Sochaux, la petite ouvrière de chez Wonder...

*** Le nouveau cartoon à Hollywood.**

Hors des grandes usines à films près de la côte ouest, des artisans-artistes fignolent de petits chefs-d'œuvre d'animation, pleins de verve et d'invention. Un mini-festival passionnant.

*** Luigi Comencini : Qui a tué le chat ?**

Un film « mineur » de Comencini et pourtant, à travers cette enquête pseudo-policière (avec Alberto Sordi), quel art pour croquer la toute petite bourgeoisie italienne !

*** Serge Paradjanov : les Chevaux de feu.**

A revoir sans se lasser, l'œuvre la plus belle et la plus riche du cinéma soviétique depuis vingt ans.

*** Mario Monicelli, Dino Risi, Ettore Scola : les Nouveaux Monstres.**

Toujours le même miracle. Une douzaine de petits sketches de vie quotidienne, on ne se méfie pas, on rit... Et puis, au total, on s'aperçoit après coup que deux ou trois au moins de ces saynètes sont ce que l'on a fait de plus vrai, de plus lucide, de plus impitoyable sur la lâcheté, la bonne conscience, la duplicité...

*** Joseph Losey : les Routes du Sud.**

Un beau gâchis. Un écrivain d'âge mûr confronté au temps, à son fils, à la Révolution qui ne s'est pas faite... Hélas ! Semprun a écrit « son » film, Losey en a tourné un autre, Montand en joue un autre encore. Et les trois ne se rencontrent jamais.

*** Denis Guedj, Jean Petard et Abraham Segal : la Vie, t'en as qu'une.**

Fiction et réel, espoir et désillusion, itinéraire ou dérive, on n'en a pas fini avec les (ses) bilans de dix ans après Mai...

*** Jerzy Kawalerowicz : Pharaon.**

Une fable transparente, sous couvert des malheurs du pharaon Ramsès, sur le conflit entre le temporel et le spirituel, entre le politique et le religieux... Reprise du monument du meilleur cinéaste polonais peut-être après Wadja.

spectacles

FESTIVALS

*** Semaine du cinéma et de l'audio-visuel occitans de Ramonville-Saint-Agne, 31520 (du 28 mai au 4 juin).**

Des films, des vidéos, des diaporamas sur l'Occitanie et ses problèmes. Des débats, avec la participation de Claude Martin, Mon-Joia, Yves Rouquette, Robert Lafont, etc. Programme détaillé au (61) 73-00-48.

*** Festival de la Vallée d'Orge (jusqu'au 21 juin).**

Des ateliers, des animations, des films et des spectacles. A Saint-Michel-sur-Orge. Avec : Max Rongier, Chris Marker, Boris Santeff, Jacques Bertin, Gilles Elbaz, Alan Stivell, Christian Dente et Claude Reva. Tous renseignements au 901-11-38.

*** Festival de Saint-Denis (jusqu'au 29 juin).**

Le ballet Jennifer Muller, au théâtre Gérard-Philipe, jusqu'au 28 mai. « Le Collier des ruses » par le Collectif musical international de Champigny, toujours au théâtre Gérard-Philipe, le 1er juin. « Orgue et flûte » à l'église luthérienne, le 6 juin.

*** Festival de l'Ile-de-France (jusqu'au 9 juillet).**

Des concerts dans les châteaux et parcs de l'Ile-de-France. La Grande Ecurie et la Chambre du Roy au château de Meudon, le 27 mai. Capella Regis et Pausanenchor au château de Vaux-le-Pénil,

le 28 mai. Musiciens du Palais-Royal et Orchestre de chambre de Saint-Denis à Chaillot, le 31 mai.

*** Huitième festival de musique expérimentale de Bourges (jusqu'au 4 juin).**

Première journée britannique au théâtre Jacques-Cœur, le 26 mai. Seconde journée britannique à la salle des fêtes de la Chancellerie et au palais Jacques-Cœur, le 27 mai. Soirée française de l'électro-acoustique à la salle des fêtes de la Chancellerie, le 29 mai. Au palais Jacques-Cœur, le 30 mai, « Live Music » ; le 31 mai, « Instrumental-mixte » ; le 1er juin, concert des Journées d'étude internationale des musiques électro-acoustiques.

*** Les Heures Musicales d'Etampes (jusqu'au 18 juin).**

Les Petits Chanteurs de Montserrat, l'Atrium Musicae de Madrid, Hesperion XX et Ars Musicae de Barcelone. Renseignements détaillés au 494-13-37.



Chants d'En France

*** Joan-Pau Verdier : le Nuage dans la tête (Philips 9101 173).**

Chaque nouvel album de Verdier part dans une nouvelle direction. Cette fois, il donne à fond dans le rock. Définitivement ? Trois titres excellents : « Barre-toi », « On ferait comme si c'était bien » et « Barracuda ».

*** Pierre Tisserand : le Châle de soie (R.c.a. PL 37 165).**

Un incorrigible sentimental. La vie ne lui fait pas toujours risette. Mais il garde la santé. Tisserand, c'est tonifiant. Il est du camp d'ici-bas : « Qu'on ne me chante pas le ciel... / C'est sur la terre que je m'enivre / Et près de toi que je veux vivre. »

*** David McNeil : Funky-Punky (R.c.a. PL 37 163).**

Il chante « le Vieil Homme au cœur tatoué », une « Chanson pour Duke » (Ellington, bien sûr), « la Grande Dame de la chanson française » et « les Photos de Doisneau ». Il fredonne : « Un passant / s'est évadé / des photos de Doisneau... C'est Prévert / Dagobert / Aux Deux-Magots. » Et si David McNeil était un enfant de Prévert... qui aurait trouvé son paradis dans la chanson ?

*** François Béranger : Participe présent (l'Escargot ESC 364, distribution CBS).**

« Participes présents / Je participe au présent / Disant avec mes quarante ans / Mes quarante ans de jeunesse. » Dans un long pamphlet, Béranger règle ses comptes avec les terroristes intellectuels. Et passe à l'avenir : « Quelle vie nous ferons-nous avec nos propres mains ? » Un fort beau disque.

*** Claude Nougaro : Tu verras (Barclay 91004).**

Il brûle les blues. Il s'embrase de rythmes du Brésil. Il compose des cocktails de mots. Egal à lui-même, il tangue entre le jazz et l'opéra. Il a le lyrisme naturel et le délire convaincant. On suit volontiers ses sillons.

→



vendredi 26 mai

T.f. 1

« Le roi se meurt » : une grande pièce d'Eugène Ionesco, dont l'angoisse alimente l'humour (21 h 45).

A.2

Ecrivains de père en fils (comme le général Hallier et l'ineffable Jean-Edern) ou de mère en fille (comme Marcelle Auclair et Françoise Prévost) se retrouvent à Apostrophes (21 h 35).

« Taking off » : l'Amérique de la drogue et des hippies vue par Forman, le meilleur cinéaste tchèque (22 h 50).

F.r. 3

Les mercenaires de la mer : une enquête sur les pavillons de complaisance, qui vient à point nommé à l'heure des marées noires (20 h 30).

samedi 27 mai

A. 2

« Les Loges du crime » : policier français qui vise à concurrencer Colombo et qui n'y arrive pas (20 h 30).

F.r. 3

« La Maison de marbre » : les malheurs d'une caissière de supermarché, une petite fille victime d'une vieille voleuse... film déroutant mais généreux et sensible (20 h 30).

dimanche 28 mai

T.f. 1

« Plus fort que la loi » : film américain qui oppose un ex-officier, reconverti dans le banditisme, à un homme d'affaires véreux (20 h 30).

La « Symphonie numéro un » de Beethoven, dirigée par Herbert von Karajan : premier concert d'une série de quatre (21 h 50).

A. 2

Un homme, un jour : la mort de Mussolini, le 28 avril 1945. L'actualité d'hier bien saignante (21 h 40).

F.r. 3

Dunkerque 1940 : des témoins évoquent la débâcle (20 h).

Cinéma du soleil : Jean Giono, l'amoureux de la Durance (20 h 30).

Histoire de Mai, la fin d'un rêve, avec quelques-uns des fossoyeurs : Alain Peyrefitte, Raymond Marcellin, etc. (21 h 30).

« L'Enieu », de Frank Capra : Spencer Tracy et Katharine Hepburn dans une comédie politique (22 h 30).

lundi 29 mai

T.f. 1

« La Maison des damnés », exorcistes britanniques aux prises avec des fantômes : le film sera suivi d'un débat où les psychiatres s'opposeront aux parapsychologues. Un commandant de gendarmerie arbitrera (20 h 30).

A. 2

Un samedi à la Goutte-d'Or : ce joli nom désigne le ghetto des immigrés où Yves Laumet a mené une courageuse enquête (21 h 35).

F.r. 3

« Les Cent Fusils » : au Mexique en 1912, un shérif noir prend parti pour les Indiens (20 h 30).

mardi 30 mai

T.f. 1

« Le Sacrifice » : un perroquet assassiné pour les beaux yeux d'une chanteuse de beuglant. On s'en bat l'aile ! (20 h 30).

Rimbaud, voleur de feu. Le poète qui rêva, le premier, de changer la vie ressuscite malgré l'usurpateur Léo Ferré qui interprète « les Petites Amoureuses » avec des gestes coquins (21 h 50).

A. 2

Gala de clôture du Festival de Cannes (20 h 45).

F.r. 3

Présentation de l'équipe qui effectuera cet été Paris-Moscou à vélo (19 h 40).

« Le Passager » : un jeune Américain, mêlé à une affaire d'espionnage en Provence, affronte les beaux yeux de Charlotte Rampling et les cornes d'un taureau (20 h 30).

mercredi 31 mai

T.f. 1

« L'Equipage » : dramatique extraite du roman de Joseph Kessel. Les aviateurs-baroudeurs durant la guerre de 1914 (20 h 30).

Histoire de la coupe du monde de football (22 h 10).

A. 2

Question de temps : magazine d'actualité (21 h 35).

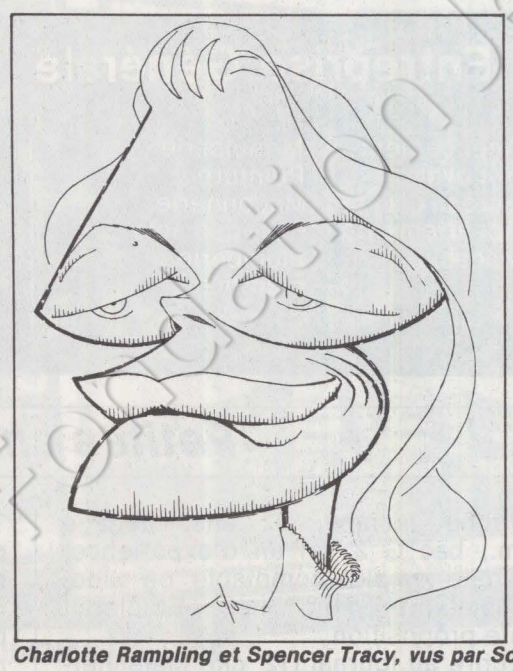



Charlotte Rampling et Spencer Tracy, vus par Solo.

F.r. 3

« La guerre est finie », film d'Alain Resnais : déjà le tandem Semprun-Montand sur l'Espagne et l'antifranquisme (20 h 30).

jeudi 1er juin

T.f. 1

« Ce diable d'homme » : Voltaire se lance dans l'affaire Calas (20 h 30).

L'Evénement : la paix se gagne sur la mer (21 h 25).

Les affaires sont les affaires. André Halimi enquête, à Cannes, sur le marché des films (22 h 30).

A. 2

« Lulu » : est-ce un monstre ? Une victime ? Marcel Bluwal nous conte avec une ferveur communicatrice l'histoire d'une... irrespectueuse (21 h 45). Voir notre article p. 30.

F.r. 3

Tribune libre : la C.f.d.t. (19 h 40).

« En ballon au-dessus du Kilimandjaro », documentaire britannique : un couple d'explorateurs observent l'Afrique du haut de leur nacelle (20 h 30).

Voix à découvrir

*** Gérard André : Aujourd'hui, demain (disques G.A. 010, distribution Unidisc). Chansons pour la vie (disques G.A. 10002, distribution Unidisc).**

Des mots simples : prison, rire, amour, ami, camarade, partisan, avenir. Jetés avec force et conviction. Ce pourrait être seulement bien intentionné. C'est vibrant et talentueux.

*** Jacques Duvelle : Je suis un sanglier (Spalax SPX 7 6809, distribution S.f.p.p.).**

Les textes sont peut-être un peu naïfs dans leur ton rageur. Mais le travail musical est exceptionnel. Et le timbre vocal est à la hauteur de ce tempérament sonore.

*** Claude Antonini : le Cœur partisan (disques Alvarez Y 826, distribution Discodis).**

Jean-Baptiste Clément, Rachid Boudjedra, Paol Keineg, Gaston Couté, Nazim Hikmet, Pablo Neruda : Claude Antonini sait choisir ses auteurs. Sincère et émouvant.

*** Andrée Simons : l'Amour flou (l'Escargot ESC 356, distribution CBS).**

« La » Belge que l'on n'espérait plus. Après Jacques Brel et Julos Beaucarne, voilà que la Belgique met enfin ses chants au féminin. Et le résultat est superbe : un ton

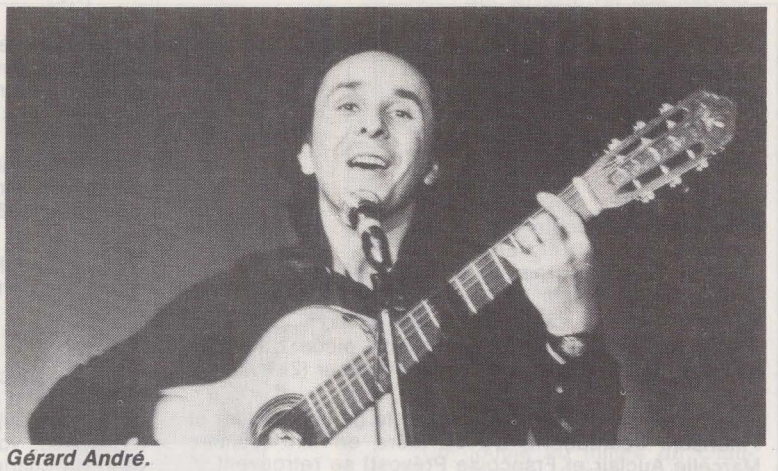

Gérard André.

personnel, un humour certain, une âpreté profonde, un univers prenant. Un vrai petit bonheur !

*** Philippe Richeux : Tu savais pas, ben, j't'l'dis (Mosche-Naïm 10 033).**

La guillotine, l'urbanisme sauvage. Et, en contrepoint, rose et épine, alouette et rossignol. Le rêve contre la réalité : Richeux a choisi ses armes et mène son combat sans sarcasme, avec une grande générosité. Il chante « à gauche », mais sans user d'un langage de bois, ce qui n'est pas si facile...

*** Philippe Chatel : Salut au temps qui passe (R.c.a. PL 37157).**

Un homme de « ballades ». Un héritier direct de Georges Brassens (à qui il a consacré un livre). Un amoureux de la guitare et du style « picking ». Pourrait devenir un des « grands », prochainement.

*** Béatrice Arnac : En liberté (S.f.p. 7 4036).**

Elle chante Mac Orlan, Prévert, Brecht, Corbières et ses propres textes. Belle interprète, elle sait être tour à tour triste, colérique, sensuelle. On devine dans ce disque, enregistré en public dans un petit cabaret parisien — le Fanal —, la présence émotive d'un animal de scène...

*** François Bréant : Sons optiques (E.g.g. 900 553, distribution Barclay).**

En 1967, il travaillait déjà avec Christian Vander. En 1970, avec Albert Marcœur, En 1971, il était à New York et San Francisco. En 1972, il fondait le groupe Nemo. En 1976, il accompagnait Pierre Vassiliu et, en 1977, Bernard Lavilliers. Seul, il a fait son premier album : il ne chante pas ; mais, même sans vocal, sa musique parle fort.

Chants des minorités

*** Alan Stivell : Raok dilestra/Avant d'accoster (Phonogram 9101 852). Un dewezh barzh ger/Journée à la maison (CBS 82 823).**

Le premier disque se situait délibérément dans le vent historique qui était censé souffler favorablement en mars 1978. Le second enregistrement est plus ample, ses perspectives sont moins limitées : Stivell y fait se rejoindre la tradition assumée et le futur espéré. Le chemin est long. La musique de Stivell se fait patiente.

*** Patric : Bestiari (Ventadorn V 53 L 37 ; 1, rue de Lorraine, 34500 Béziers).**

Des saxos, des flûtes, des percussions, des claviers et une guitare électrique : l'Occitanie se met aux rythmes de ce temps ! Mais il est vrai que Patric n'est pas un Occitan traditionnel : il chante en langue d'oc, mais le surréalisme affleure quand il croise les mots. Au Sud, du nouveau !

Directement du producteur

CHAMPAGNE
BARON FUENTE

Vigneron, 21, av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne

De 20 à 24 FT.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande, tél. : (23) 82.01.97.

LE 4 JUIN
à Huriel (Allier)
FETE DU P.S.
Avec pour la partie spectacles : Lény Escudéro, Patrick Bourgeon et René Tharagonnet
Allocution politique de Claude Estier

●

LE 4 JUIN
organisée par la Fédération du Loir-et-Cher
FÊTE DE LA ROSE
à Saint-Aignan-Seigy Camping des Cochards avec Isabel Parra, Le groupe Imago, les Chips et un groupe folklorique portugais.
Meeting politique

●

LE 10 JUIN
FÊTE DE LA ROSE
à Louvres (Val-d'Oise)
Avec Mick Gérard et l'orchestre Macadam, la ronde Fontenaisienne, le groupe folklorique La Morvandelle et Serge Kerval.
Allocution politique de Didier Motchane

Entreprise Générale ABAM 92200 Neuilly
l'intégrale
745-03-34
11, rue Paul-Chatrousse

Agencement — Menuiserie
Rénovation — Peinture
Bureaux — Maçonnerie
Appartements — Rev. des sols
Magasins — Plomberie
Électricité
Bureau d'études : plans, maquettes

20 ans d'expérience et de renommée

Petites annonces

Jeune homme, 22 ans, dégagé O.m., bac G 2, un an d'expérience, cherche emploi comptable ou aide-comptable, région Ouest. Etudierait toute proposition.

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris), qui transmettra.

L'Institut Léo-Lagrange recrute ses futurs stagiaires pour sa formation longue durée (2 ans) d'animateurs socio-culturels et socio-éducatifs.

Pour tout renseignement, contacter Isabel au 246.99.36 ou au 246-99-76.

M.j.c. Pontault-Combault 77340, cause départ, cherche animateur (trice) avec permis V.L. Expérience collectivité souhaitée. Salaire 2.200 x 12. Téléphoner au 028-62-40.

Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante. Tél. : (75) 45-57-63. Pension hors vacances scolaires à 50 F, vin compris ; juillet : 53 F ; août : 55 F. Calme. Salles pour groupes.

Marginal (29 ans), désirant s'intégrer dans vie active — diplômé de l'Ecole des arts appliqués à l'industrie —, cherche travail à mi-temps : peintre en lettres, bandes dessinées, rénovation monuments historiques, poteries, arts plastiques, aide-décorateur.

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes, 75009), qui transmettra.

Sécurité sociale dans les mines. Caisse régionale du Sud-Ouest, 66, allées Jean-Jaurès, 31071 Toulouse Cedex. Tél. : (61) 62-76-00. Vend au plus offrant — paiement comptant — colonie de vacances équipée, située à Sète, à proximité de la mer, construction 1964, agrément ministériel, 140 lits d'enfants, chauffage central partiel.

Pour visites et offres, s'adresser à la direction de la Caisse.



POUR VOTRE RESIDENCE PRES DE LA MER

COTE NORMANDE · COTE VENDEENNE · COTE AQUITAINE · COTE MEDITERRANEENNE

AVEC LES FAMEUX PRIX-MERLIN QUI FONT SA RÉPUTATION !

merlin S.A.

DES AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

- DEAUVILLE
- VILLERS-SUR-MER
- CABOURG
- COURSEULLES
- ILE DE NOIRMOUTIER
- FROMENTINE
- ST-JEAN-DE-MONTS
- ST-GILLES · CROIX-DE-VIE
- SEIGNOSSE-LE PENON

QUELQUES EXEMPLES

dessin approximatif des immeubles et de l'environnement



VILLERS-S.-MER : Résidences « La Côte Fleurie ».

dessin approximatif des immeubles et de l'environnement



CABOURG : Résidences « Le Sporting ».



ST-JEAN-DE-MONTS : Résidences « Arc-en-Ciel ».



COURSEULLES : Résidences « Le Cap-Horn ».



ST-GILLES : « Saint-Gilles 2000 ».



SEIGNOSSE-LE PENON : « Merlin-Aquitaine ».

dessin approximatif des immeubles et de l'environnement



DEAUVILLE : Résidences « Le Mirabeau ».

ET, DES LE 1er JUILLET, OUVERTURE DE NOS BUREAUX A

DEAUVILLE

RESIDENCES « LE MIRABEAU »

UN EXEMPLE EN VENDEE, « RESIDENCES DU PORT »

SUPERBE 2 PIÈCES 44 m2 AVEC LOGGIA
DE 4 m2 COMPRISE

livré entièrement terminé et équipé avec : radiateurs électriques, sol tapis aiguilleté, salle de bains aménagée, cuisine entièrement équipé avec : évier inox avec égouttoir, plaques de cuisson électriques plus four, meuble de rangement haut et bas, réfrigérateur

119.000

PRIX VALABLE JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK

AVEC SEULEMENT, UN PREMIER VERSEMENT DE 5 % A LA RÉSERVATION, 15 % A LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS, ET LE SOLDE, SOIT 80 %, AVEC POSSIBILITÉ DE CRÉDIT BANCAIRE PERSONNALISÉ A LONG TERME

MOINS DE 2.750 F LE M2 ! ENCORE UN PRIX-MERLIN SENSATIONNEL

ET MAINTENANT MERLIN S.A DANS LE MIDI

TOUJOURS EN BORD DE MER, DANS UN SITE EXCEPTIONNEL, SUR LA

MEDITERRANEE

RENSEIGNEZ-VOUS VITE SUR TOUS NOS PROGRAMMES

merlin S.A.

BUREAUX A PARIS
31, RUE DE RIVOLI - 75004
ANGLE PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE
(MÉTRO HOTEL-DE-VILLE)
Bureaux ouverts tous les jours sans interruption de 9 h à 19 h sauf dimanches

TELEPHONE
277.11.13

BON A RETOURNER A MERLIN IMMOBILIER
31, RUE DE RIVOLI 75004 PARIS

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation sur tous vos programmes.

Nom .....

Adresse .....

.....

REFLEX 24x36 A CELLULE INCORPOREE, PRESELECTION AUTOMATIQUE, OBJECTIF 6 LENTILLES 2/58



ZENIT EM.

PRIX - QUALITE - PERFORMANCES

Coll. Fondation